

SOMMAIRE

1. Les bâtiments et les sites inscrits ou classés à l'inventaire des Monuments Historiques	p.3
2. Les ensembles urbains remarquables	
- 2.1 Le centre ancien	p.10
- 2.2 Le hameau de Rives	p.36
- 2.3 Le hameau de Vongy	p.43
- 2.4 Le quartier de la Rénovation	p.50
- 2.5 Port Ripaille	p.65
- 2.6 Les lotissements des années 30	p.81
2.6.1 Secteur Charmilles	
2.6.2 Secteur Cité Fleurie	
2.6.3 Secteur Trolliettes	
3. Les édifices ponctuels remarquables	p.108
4. Les églises, chapelles, fontaines et lavoirs	p.123
Lexique	p.134

**LES BATIMENTS ET LES SITES
INSCRITS OU CLASSES A
L'INVENTAIRE DES MONUMENTS
HISTORIQUES**

ANNEXE AU RAPPORT DE
PRESENTATION

LISTE DES BATIMENTS CLASSES OU INSCRITS A L'INVENTAIRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

PHOTO	DESIGNATION DE L'IMMEUBLE	ADRESSE	TYPLOGIE ARCHITECTURALE	DESRIPTIF	CLASSEMENT
	EGLISE SAINT HIPPOLYTE et sa CRYPTÉ	65 bis GRANDE RUE	EDIFICE RELIGIEUX	<p>Construite au XIV^e siècle à l'emplacement d'une église romane dont il reste la crypte. Façade et Intérieur de style baroque.</p> <p>Crypte formée de trois petites nefs couvertes de voûtes en berceau qui reposent sur des consoles en tuf posées sur des chapiteaux de dix colonnes et de quatre pilastres.</p> <p>Eglise sauvée de la destruction notamment par le Comte Amédée de Foras.</p>	Classement le 30 OCTOBRE 1909
	ANCIEN CHATEAU DES GUILLET-MONTHOUX	15 RUE CHANTE COQ	EDIFICE PRIVE XV ^e siècle	<p>Construit en 1480 par Pierre Guillet de Monthoux, échanson du duc de Savoie Louis I^{er}.</p> <p>Porte surmontée des armes de la famille composées de trois têtes de léopards couronnées.</p> <p>Façade rénovée à l'occasion de l'aménagement de la rue.</p>	Escalier et façade Classement le 30 AOUT 1911
	HOTEL DIEU	10 RUE DE L'HOTEL DIEU	EDIFICE RELIGIEUX	<p>L'Hôtel Dieu est un ancien couvent d'ordre toscan, fondé par les Minimes en 1649 et édifié sur une période de deux siècles entre 1649 et 1885. Constitue un monument unique en son genre en chablais. A l'origine, ne comportait qu'un seul étage, surmonté en 1882 d'un grand toit surplombant. A abrité, après la Révolution, un hôpital et un asile de vieillards.</p> <p>L'hôpital a déménagé dans les années 1970, les personnes âgées en 1999.</p> <p>Racheté par l'État, l'ancien Hôtel Dieu abrite aujourd'hui le palais de justice.</p>	Façades intérieures et extérieures Classement 6 AOUT 1924

	<p>FONTAINE</p>	<p>PLACE DE L'HOTEL DE VILLE</p>	<p>FONTAINE</p>	<p>Edifiée en 1737 Située au centre de la place de l'Hôtel de Ville, érigée à l'emplacement d'une ancienne borne à eau « boumeau » qui était adossée à une colonne supportant un chapiteau surmonté d'une croix de pierre avec le Christ sur une face et la Vierge sur l'autre. Les Bernois détruisirent ce monument dont seule la croix fut préservée. La fontaine actuelle est l'œuvre des sculpteurs Thononais DELESMILLIÈRES et Joly COPEL. Elle est constituée de marbre provenant des carrières de Vailly. Les mufles et les pieds de lion qui ornent cette fontaine sont du sculpteur genevois FRANÇOIS et ont été exécutés par le maître fondeur lausannois Daniel FALQUES.</p>	<p>Classement MH 12 OCTOBRE 1942</p>
	<p>HOTEL DE VILLE</p>	<p>PLACE DE L'HOTEL DE VILLE</p>	<p>EDIFICE PUBLIC ARCHITECTURE FIN début XIX^e STYLE NEOCLASSIQUE</p>	<p>Bâti reconstruit en 1821 sur les ruines d'un bâtiment du XVI^e. De style néoclassique, sur un plan calqué sur l'architecture piémontaise : arcades donnant sur une cour intérieure ouverte sur la place de l'Hôtel de ville. Façade symétrique surmontée d'un fronton triangulaire, balcon en ferronnerie au 1^{er} étage.</p>	<p>Façade sur la place et toiture correspondante Inscription 30 NOVEMBRE 1972</p>
	<p>ANCIEN COUVENT DE LA VISITATION</p>	<p>29-31 RUE DES GRANGES</p>	<p>EDIFICE PUBLIC ANCIEN EDIFICE RELIGIEUX</p>	<p>Le couvent des Visitandines fut achevé en 1657 et son église construite entre 1661 et 1684. Après avoir été expulsées pendant la Révolution, les religieuses ont réintégré les bâtiments entre 1837 et 1968, date à laquelle la commune a racheté leurs biens. Aujourd'hui occupé par la médiathèque.</p>	<p>Façades et toitures des bâtiments Inscription 18/04/1973</p>
	<p>TOUR et CHAPELLE SAINT BON</p>		<p>EDIFICE RELIGIEUX</p>	<p>Edifice fortifié. La chapelle Saint-Bon constitue un des derniers vestiges du Thonon de l'époque de la première enceinte médiévale. La tour et la chapelle sont inscrites à l'inventaire des M.H. depuis 1936 et les jardins sont protégés depuis 1946</p>	<p>Inscription 18 SEPTEMBRE 1936</p>

				<p>DOMAINE DE RIPAILLE Château de Ripaille et ancienne chartreuse de l'Annonciade-delà-les-Monts Château ; établissement conventuel (14^e siècle ; 1^{ère} moitié 15^e siècle ; 17^e siècle ; 18^e siècle ; 4^e quart 19^e siècle) Château : inscription par arrêté du 11 juillet 1942 Pavillon d'entrée tour Bonne de Bourbon pavillon et cellule des Chartreux bâtiments dits le Prieuré et Saint-Michel sol de la cour d' honneur bâtiments ruraux de l'ancienne chartreuse : moulin, fenière, buanderie, porcherie, ferme, grange, forge, chenil tour du Noyer et bastion du mur d'enceinte (parcelles AC 75, 148, 153, 157, 166, 190, 194, 195, 199, 205 à 207, 209, 212 à 215, 218) : inscription par arrêté du 19 novembre 1991 Château : 1^{ère} moitié 15^e siècle, 4^e quart 19^e siècle.</p>	<p>Inscription 19 NOVEMBRE 1991</p>
	<p>CHATEAU DE RIVES</p>			<p>Façades, toitures et cour fermée avec son portail</p>	<p>Inscription 28 JUIN 1932</p>
	<p>CHATEAU DE MARCLAZ</p>			<p>Aujourd'hui partiellement en ruine, le château et tout le domaine de Marclaz sont inscrits à l'inventaire des M.H.</p>	<p>Inscription 12 JUILLET 1995</p>

SITES CLASSES OU INSCRITS A L'INVENTAIRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

	<p align="center">Domaine de RIPAILLE</p>		<p>Domaine forestier en bordure du lac Léman</p>	<p align="center">SITE CLASSE 3 MARS 1950</p>
	<p align="center">CORZENT</p>		<p>Maisons et terrains bordant la rue du Lac dans la traversée du hameau.</p>	<p align="center">SITE INSCRIT 20 JANVIER 1947</p>
	<p align="center">CONCISE</p>		<p>Ensemble formé par l'église et la place de la Fontaine, façades des maisons situées sur la place et à l'angle de l'avenue de Concise.</p>	<p align="center">SITE INSCRIT 8 JANVIER 1947</p>
	<p align="center">TULLY</p>		<p>Chapelle construite au XIII^e siècle puis reconstruite en 1681 par le Révérend Etienne MUGNIER, dédiée à Saint Etienne. La chapelle et ses abords sont inscrits à l'inventaire des M.H.</p>	<p align="center">SITE INSCRIT 7 OCTOBRE 1946</p>

	CHATEAU DE LA FLECHERE CONCISE		Ensemble comprenant le couvent des Capucins construit sur le site de l'ancien château de la Fléchère et ses abords délimités le quai de Ripaille, l'avenue des Ducs de Savoie et le chemin de la Fléchère.	SITE INSCRIT 8 JANVIER 1947
	CHATEAU DE MARCLAZ		Aujourd'hui partiellement en ruine, le château et tout le domaine de Marclaz sont inscrits à l'inventaire des M.H.	SITE INSCRIT 7 OCTOBRE 1946
	RIVES		Ensemble formé par le port, le château de Montjoux et le quartier des Pêcheurs	SITE INSCRIT 7 OCTOBRE 1946
	CHATEAU DE RIPAILLE		<p>Construit à partir du milieu du XIV^e siècle, c'est à l'origine un pavillon en bois sur un soubassement de pierre au milieu d'une réserve de chasse. Il a été constamment remanié et agrandi, notamment par l'adjonction au début du XV^e siècle de l'ermitage de Ripaille, destiné à l'habitation du duc de Savoie Amédée VIII après son abdication, et de six de ses compagnons qui y fonderont l'Ordre de Saint-Maurice en 1434, et du prieuré des Augustins de Ripaille (de 1410),.</p> <p>Ancienne résidence des ducs de Savoie, ancienne chartreuse acquise en 1892 par un industriel, Frédéric Engel-Gros, qui transforma la ruine en une «œuvre d'art totale» incluant les bâtiments historiques, les jardins et le grand parc.</p> <p>Il est totalement refait, l'extérieur en style Renaissance, l'intérieur en style Art nouveau. Son fils André Engel créa sur le domaine l'arboretum, planté en 1930.</p>	SITE INSCRIT 28 JUILLET 1944

	<p>CHATEAU DE THUYSET</p>		<p>PROPRIETE HISTORIQUE DE LA FAMILLE AMEDEE DE FORAS Amédée de Foras, né le 5 août 1830 à Gènes et décédé au château du Thuyset le 31 décembre 1899. Comte de Foras, damoiseau et châtelain, connu pour son travail d'héraldiste.</p>	<p>SITE INSCRIT 8 JANVIER 1947</p>
	<p>SAINT BON</p>		<p>Jardins de Saint Bon.</p>	<p>SITE INSCRIT 16 JUILLET 1946</p>

ENSEMBLE URBAIN REMARQUABLE

CENTRE ANCIEN

ANNEXE AU RAPPORT DE
PRESENTATION

PLAN DE SITUATION
CENTRE ANCIEN



ENSEMBLE BATI REMARQUABLE - CENTRE ANCIEN

PHOTO	ADRESSE	DESIGNATION TYPOLOGIE	DESCRIPTIF	CLASSEMENT INTERET
RUE MICHAUD				
La rue Michaud a été élargie en 1927, les constructions qui la bordent, côté Sud, ont été transformées ou datent de cette époque. Du nom de Marie-Joseph MICHAUD, médecin Thononais (1776-1855) qui distribua une grande partie de sa fortune pour les indigents et fonda le premier hospice pour vieillards de la région, situé rue Ferdinand Dubouloz.				
	RUE MICHAUD N°2	CHATEAU DE SONNAZ XVII Ensembles bâtis antérieurs à 1850	<p>A l'origine, un château construit au XV siècle par Marie de Bourgogne épouse du Duc de Savoie Amédée VIII, puis cédé à la famille Gerbaix de Sonnaz qui le fit reconstruire en 1666 sur les ruines du château médiéval.</p> <p>Volumétrie compacte, composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage, toiture à quatre pans et croupe, couverture tuiles écailles. Construction élevée sur une base en forme de L, et flanquée d'une tour défensive à base carrée sur la façade dominant le lac. Logette bois sur façade ouest. Baies rectangulaires à encadrement droit, fenêtres bois à petits carreaux.</p> <p>Lieu de passage des souverains de Sardaigne en visite à Thonon (jusqu'en 1860).</p> <p>Acheté par la Commune en 1949.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE</p> <p>A CONSERVER ET A RESTAURER</p> <p>Protection stricte</p>
	RUE MICHAUD N°1	IMMEUBLE COLLECTIF Ensembles bâtis antérieurs à 1850	<p>Immeuble situé à l'angle de la rue Michaud et de la rue de l'Hôtel de Ville. Constitué d'un rez-de-chaussée et deux niveaux d'étages, de 7 travées verticales régulières sur la façade côté rue de l'Hôtel de Ville et de travées irrégulières sur la rue Michaud.</p> <p>Toiture à 4 pans et couverture en tuiles écailles. Baies à double vantail et petits bois, 6 carreaux. Contrevents entièrement persiennés.</p> <p>De facture simple et austère.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE</p> <p>A CONSERVER ET A RESTAURER</p> <p>Protection contrôlée</p>
	RUE MICHAUD N°3	1927	<p>3 étages élevés sur rez-de-chaussée, façade composée symétriquement par rapport à la travée centrale constituée de baies géminées. Grandes baies étroites, disposant de volets métalliques repliables en tableau.</p> <p>Alternance de balcons ; au 1^{er} étage, balconnets en applique des baies ; au 2^{ème}, balcons profonds posés sur corbeaux ; au dernier étage balcon filant sur toute largeur de la façade, avec garde-corps en serrurerie fine, posé sur corbeaux.</p> <p>Toiture à 2 pans et croupe, forget lambrissé.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE</p> <p>A CONSERVER ET A RESTAURER</p> <p>Protection contrôlée</p>
	RUE MICHAUD N°7	ANCIEN HOTEL DE L'EUROPE 1910 ARCHITECTURE DE VILLEGIATURE IMMEUBLE COLLECTIF	<p>Hôtel construit pour M. PACTHOD en 1908.</p> <p>Transformé en appartement en 2001.</p> <p>Style éclectique à mi-chemin entre le style Art nouveau et le style Art déco. Remarquable dans sa composition de façade, organisée autour de travées composées de baies ouvertes sur toute la hauteur, encadrées par des pilastres. Céramique émaillée représentant des formes géométriques en incrustation. Alternance des garde-corps en bois et garde-corps en serrurerie. Présence d'oriels au 1^{er} étage avec appuis posés sur corbeaux. Volets métalliques repliables en tableau, menuiseries des baies de teinte sombre.</p> <p>Dernier niveau en retrait de la façade, séparé des autres niveaux par un léger avant-toit formant corniche et recouvert de tuiles vernissées.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE</p> <p>A CONSERVER ET A RESTAURER</p> <p>ARCHITECTE LOUIS MOYNAT</p> <p>Protection contrôlée</p>

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE				
	PLACE DE L'HOTEL DE VILLE	PLACE URBAINE	Place la plus ancienne de la ville (existait en 1260), ancienne place de la Halle ou du Marché. De forme rectangulaire, traversée par un axe orienté nord-est/sud-ouest, sur lequel est située une fontaine classée. Le côté nord-ouest est occupé par l'Hôtel de ville, les trois autres côtés sont bâtis d'immeubles d'habitations datant tous de la même époque. Ensemble structuré. En 2012, la place est entièrement réaménagée, avec emploi de pierres naturelles pour le sol et plantations d'arbres à fleurs côté sud-est.	VALEUR HISTORIQUE, FORME URBAINE A CONSERVER
	PLACE DE L'HOTEL DE VILLE	ENSEMBLE DES CONSTRUCTIONS BORDANT LA PLACE	Permanence parcellaire et du bâti depuis XVII ^e . Les constructions entourant la place ont un volume généreux ; elles présentent de longues façades régulières et austères, avec une belle entrée au centre. Volumétrie : R + 2 + C. Toitures à forgets caissonnés ou plats. Couverture en tuiles écailles plates.	VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE A CONSERVER ET A RESTAURER Protection contrôlée
				
	CHATEAU DE BELLEGARDE	CHATEAU ET MUR D'ENCEINTE	Rare témoin des fortifications du mur d'enceinte (XIII ^e siècle), le Château de Bellegarde (1413) et sa tour carrée gardaient la Porte des Lombards et l'accès à la ville de Thonon. Il défendait le flan nord-ouest de la cité. On y accède par la porte gothique dite "des Lombards", ainsi dénommée par la proximité au 14 ^e siècle d'une banque gérée par Johannovus Malcordi originaire de Lombardie. Son nom lui a été donné par son propriétaire, Janus Bellegarde, originaire de Faucigny et secrétaire du Syndic de la Ville au début du XVI ^e . Le monument est doté sur sa façade extérieure d'une frise de figures grivoises en bois sculpté, d'inspiration rabelaisienne datant de la fin du XIX ^e . Elle serait, selon la tradition populaire, l'œuvre d'un sculpteur autrichien qui, ne pouvant payer son loyer, s'acquitta ainsi de sa dette auprès du propriétaire du château, Monsieur De Chanteau.	VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE A CONSERVER ET A RESTAURER
				Protection stricte
RUE DE L'HOTEL DE VILLE				
	RUE DE L'HOTEL DE VILLE	Toute la rue Ensembles bâtis antérieurs à 1850	Constructions anciennes, implantées à l'alignement du domaine public, sur une trame parcellaire étroite. Homogénéité de traitement des façades de la rue : façades à percements réguliers et encadrements en pierre, fenêtres bois à 6 carreaux et volets à persiennes. Grande simplicité et sobriété dans la composition des façades Toiture à forgets plats ou à caissons. Couverture en tuiles écailles plates.	VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE CONSERVER ET A RESTAURER Protection contrôlée

GRANDE RUE | L'axe majeur le plus ancien de Thonon-les-Bains. Autrefois appelée la rue du Château car elle débouchait sur le château de Thonon. Vers 1450, elle devint la rue des Augustins, puis la Grande Rue.

Ensemble bâti homogène dont le tracé date de l'époque médiévale. Les constructions datent du XVII^e siècle pour celles situées dans le bas de la Grande Rue depuis l'église, et du XVIII^e pour le reste de la rue.
 Constructions édifiées à l'alignement, sur une trame parcellaire étroite. Présence de petites cours intérieures en cœur d'îlot. Volumétrie : R + 2 + C.
 Toiture à forêts plats lambrissés ou à caissons. Couverture en tuiles plates à petit moule, en forme d'écailles.

BATI ANTERIEUR A 1732



BATI 1732 – 1875



BATI TRANSFORMÉ 1875 – 1927



RUE F. DUBOULOZ		Dénommée rue de chez PENEY, puis rue du Marché ; jusqu'au décès en 1895 de Ferdinand Dubouloz, bienfaiteur de la ville.		
	RUE FERDINAND DUBOULOZ	Ensembles bâtis antérieurs à 1850	Constructions anciennes sur trame parcellaire étroite. Volumétrie compacte, constructions à rez-de-chaussée + 2 niveaux + combles. Absence de modénature et de décors en façade. Fenêtres à deux vantaux et petits bois (6 carreaux), volets à persiennes. Couverture tuiles plates en forme d'écailles, toiture à forget plat ou à caisson.	VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE A CONSERVER ET A RESTAURER
				
	RUE FERDINAND DUBOULOZ N°18	ART DECO 1937	Immeuble de style Art déco construit pour Paul BALSENQ, docteur en droit, chef des agences françaises à la compagnie « l'Union », habitant à Paris XVII ^e . Terrain précédemment occupé par deux constructions appartenant aux Hospices civils de Thonon. Façade de style Art déco, avec oriel et baie toute hauteur éclairant l'escalier intérieur. Façade composée de 3 travées différentes (baie de l'entrée et de l'escalier, oriel à trois pans, baies simples). Les baies du rez-de-chaussée (entrée immeuble et devanture commerciale) sont situées en retrait du nu de la façade. La composition horizontale oppose le niveau du rez-de-chaussée (souligné par une corniche) à ceux des étages. Toiture à forget plat lambrissé.	VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE A CONSERVER ET A RESTAURER FRANCOIS DUPUPET ARCHITECTE DPLG/ ARCHITECTE DES MONUMENTS HISTORIQUES Protection contrôlée
RUE PASTEUR		Le percement de la rue Pasteur date des années 1932-1933, les constructions qui la bordent sont postérieures à cette date.		
	RUE PASTEUR N°4,	IMMEUBLE COLLECTIF 1930-1940 STYLE ART DECO	Façade soulignée par deux travées fortement en saillie, composées d'oriel à trois pans de baies. Le couronnement de l'immeuble est composé de deux attiques superposés dégagant balcons et terrasses. Enduit à la tyrolienne à gros grains, coloré aux oxydes métalliques de teinte verte. Baies en bois, plus hautes que larges, avec petits bois dans la partie supérieure (1/3-2/3), volets roulants. Garde-corps balcons moitié plein en maçonnerie, moitié vide en serrurerie fine, appui des contrastes. Forte modénature pour souligner les lignes horizontales. Remarquable déploiement de la façade qui a su tirer parti d'un linéaire sur rue très étroit.	VALEUR ARCHITECTURALE ENSEMBLE HOMOGENE AVEC LES IMMEUBLES DE STYLE ART DECO QUI CEINTURENT LE SQUARE ARISTIDE BRIAND ET LA RUE DES VIEUX THONONNAIS. Protection contrôlée
	N°8		Immeuble implanté sur une parcelle en angle, d'écriture très épurée, la façade est composée symétriquement et est animée par des travées en saillie de chaque côté de l'angle. Le dernier niveau est traité en attique, l'angle sur les deux rues est traité avec une moulure concave. Actuellement, le bâtiment est scindé en deux par une teinte différente en façade, il mériterait de retrouver un traitement uniforme pour lui redonner toute sa stature.	VALEUR ARCHITECTURALE Protection contrôlée

RUE CHANTE COQ Avant 1622, date de la construction du couvent de la Visitation, existait un champ exigü, appelé « Corre » ou « Court » de « Champ Court », le nom devint Chancot puis Chante-Coq. Vers 1730, la rue prit aussi le nom de Dufresne, du nom d'une ancienne famille thononaise.



RUE CHANTE COQ

Constructions anciennes sur trame parcellaire étroite.
 Volumétrie : R+2+C.
 Absence de modénature et de décors en façade.
 Fenêtres à deux vantaux et petits bois (6 carreaux), volets à persiennes.
 Couverture tuiles plates à petit moule, en forme d'écailles, couleur rouge à rouge nuancé.

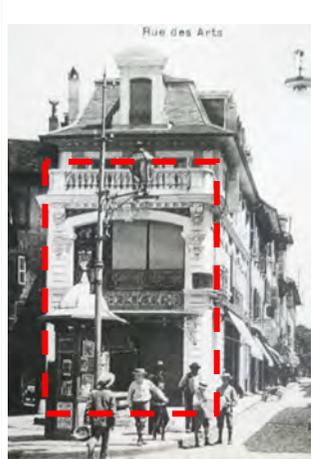
VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE
 A CONSERVER ET A RESTAURER

BATI ANTERIEUR A 1850

COTE PAIR : N°2, 2b, 6 à 16,

COTE IMPAIR : 13, 15



RUE DES ARTS		Rue percée à partir de 1856		
	RUE DES ARTS	BATI APRES 1856	Les constructions qui bordent la rue des Arts, hormis les deux constructions XX ^e , œuvres de MOYNAT, datent toutes de la fin du XIX ^e . De fait, on observe une très grande homogénéité des façades, composées le plus souvent d'un rez-de-chaussée commercial et de deux niveaux d'étages, et de travées régulières. Certains bâtiments ont été surélevés d'un niveau. Les fenêtres sont à deux vantaux et à 6 carreaux avec volets à persiennes ou pleins. Les couvertures sont à tuiles plates ou mécaniques à petit moule. Les toitures sont à forçat plat.	VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE A CONSERVER ET A RESTAURER
				
	RUE DES ARTS N°6		Construction dont la façade principale donne sur la place du Mollard. La construction a subi des transformations depuis son origine : la façade donnant sur la place du Mollard était d'une seule travée, très ornementée et composée de deux baies superposées et d'une terrasse au dernier niveau. La baie du rez-de-chaussée formait une arcade commerciale ; celle du premier niveau, une terrasse couverte pour observer la rue. Elle venait en applique de la façade visible actuellement. Ce décor apportait un caractère monumental à l'immeuble ainsi qu'à la place du Mollard, lieu de croisement des deux voies les plus commerçantes du centre-ville. Toiture à brisis, comportant des lucarnes. Aujourd'hui cette façade de décor a été supprimée, lui faisant perdre une grande partie de son cachet, banalisant ainsi le bâtiment et l'espace public environnant.	VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE A CONSERVER ET A RESTAURER Protection contrôlée
	RUE DES ARTS N°3	GRAND MAGASIN 1925-1930 STYLE ART DECO	Les Grands magasins ou les Magasins de l'innovation, créés par MAUS FRERES et VENRECH (aujourd'hui MANOR- SUISSE, siège à Genève) ; aujourd'hui MONOPRIX faisant partie du groupe Galeries Lafayette. Façade composée de cinq travées et de deux niveaux d'étage sur un rez-de-chaussée. Les travées sont composées d'oriels à trois pans à baies plus hautes que larges. Menuiseries bois à croisillons dans le 1/3 supérieur de baie. Les bandeaux horizontaux formant allèges des oriels sont décorés de contrecœurs aux motifs géométriques. En partie haute des trumeaux du dernier niveau, des décors raffinés aux formes géométriques apportent élégance et hauteur à l'édifice et forment le couronnement.	VALEUR ARCHITECTURALE et HISTORIQUE A CONSERVER ET A RESTAURER ARCHITECTE LOUIS MOYNAT Protection contrôlée

	<p>RUE DES ARTS / ANGLE GRANDE RUE 31 bis Grande Rue parcelle G n°223</p>	<p>IMMEUBLE HABITAT COLLECTIF ET COMMERCE Ancienne librairie PELLISSIER 1928 STYLE ART DECO</p>	<p>Immeuble d'angle, façades rythmées par des travées dont les pleins sont composés de pilastres cannelés toute hauteur d'étage. Pan coupé en avant-corps, surmonté d'un fronton en surélévation formant couronnement et décoré d'un bas relief. Chaque travée est composée de baies à encadrement mouluré, double vantail et petits bois en partie supérieure. Alternance de balcons maçonnés sur consoles et lisses en serrurerie et de balcons aux garde-corps entièrement en serrurerie de facture simple. Présence de banquettes en fer forgé, en applique de certaines baies. Volets métalliques persiennés, repliables en tableau. Allèges traitées en bas-relief, aux formes géométriques. Le rez-de-chaussée est souligné par un épais bandeau continu sur toute la largeur de façade. Fait partie de l'ensemble des immeubles de style Art déco qui entoure le square Aristide Briand. Enduit hybride : premier béton, enduit ciment + badigeon de chaux.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE A CONSERVER ET A RESTAURER ARCHITECTE LOUIS MOYNAT <i>Protection contrôlée</i></p>
--	--	---	---	---

RUE VALLON
En 1438, le duc Amédée VII achète une vigne située le long des remparts qui appartient aux religieux de Vallon. Il y aménage un nouvel axe et un nouveau quartier où il loge la cour et la noblesse. Au XVII^e, la rue Vallon et la Grande Rue sont les deux axes principaux de la ville. Depuis son origine, la disposition des constructions tournées vers la rue Vallon avec des jardins à l'arrière, orientés à l'Ouest, a été conservée.

	<p>RUE VALLON N°32</p>	<p>BATI ANTERIEUR A 1875 MAISON DU MANEY</p>	<p>Façade composée de manière symétrique, comportant quatre travées et quatre niveaux. Chaque niveau est délimité par un cordon en pierre tendre de molasse. Les extrémités sont appuyées par la présence de pilastres en pierres taillées, avec chapiteaux représentant les trois ordres de l'architecture antique. Baies à encadrement, en pierre de molasse, fenêtres à menuiserie bois, volets persiennés toute hauteur. Toiture à deux pans et forget lambrissé, tuiles plates écailles. Enduit lisse à la chaux. Maison où séjournait St François de Sales lors de ses séjours à Thonon autour de 1595 - 1607.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE A CONSERVER ET A RESTAURER <i>Protection contrôlée</i></p>
--	-----------------------------------	--	--	--

<p>COTE PAIR N°2, 8b, 10, 12, 14, 16b à 20b, 24 à 30, 34. COTE IMPAIR N°11, 17, 19</p>		<p>BATI 1732-1875</p>	<p>Constructions anciennes sur trame parcellaire étroite. Faible volumétrie, façades austères, sans décoration, baies à deux vantaux et six petits carreaux, contrevents persiennés entièrement ou partiellement. Menuiserie des baies colorée. Toitures à deux pans recouvertes le plus souvent de tuiles plates écailles.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE A CONSERVER ET A RESTAURER</p>
--	--	------------------------------	---	---



	RUE VALLON N°19, 19b		<p>Construction figurant sur la mappe sarde de 1682. Construction à l'alignement sur la rue Vallon, et organisée sur l'arrière autour d'une cour jadis aménagée en jardin à la végétation abondante. Ancienne pension de famille dénommée « L'abbaye ». Très imposante construction déployée sur la cour intérieure, faisant apparaître, escalier, tourelle, clocher et galerie. Façades sur cour : baies jumelées et baies en plein cintre, menuiserie bois deux vantaux et petits carreaux, reste d'une galerie bois. La façade sur rue est plus austère, une baie en arc avec porte chêne à trois battants et baies jumelées avec encadrement et jambage en pierre naturelle.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE A CONSERVER ET A RESTAURER Revaloriser l'espace de la cour aujourd'hui occupée par le stationnement de véhicules. Protection contrôlée</p>
	RUE VALLON N°16	BATI DE 1875 A 1927	<p>Bâtiment de style éclectique « villégiature », d'un niveau plus haut que le bâti plus ancien. Façade à modénature, baies à chambranle. Façade composée de 4 niveaux et de 3 travées verticales. La travée centrale accueille dans les étages supérieurs, des baies plus hautes que larges avec balcon appuyé sur deux consoles volutes et garde-corps en serrurerie aux motifs courbes et floraux. Menuiseries bois, volets persiennés 1/3 et pleins 2/3. Soubassement à chaîne d'angle. Couverture tuiles mécaniques.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE A CONSERVER ET A RESTAURER Protection contrôlée</p>
	N°20		<p>Bâtiment de style villégiature, fin XIX^e. Façade composée de trois travées verticales et de trois niveaux plus combles. Soubassement à chaînage d'angle, grandes baies à chambranle et à clé. Alternance de balcons en applique de baies au premier niveau et balcon filant posé sur des consoles volutes au 2^e étage. Garde-corps en serrurerie fine. Volets métalliques persiennés et repliables en tableau. Une frise à motifs (sgraffite), colorée à l'oxyde de fer rouge, vient couronner l'édifice.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE A CONSERVER ET A RESTAURER Protection contrôlée</p>
	N°2	FIN ART NOUVEAU	<p>CONSTRUCTION ANNÉES 1928-1930 Façade très étroite composée d'une seule travée verticale constituée d'un oriel à trois pans et de trois niveaux d'étage. Edifice couronné par un fronton cintré (rare à Thonon). Le dernier niveau est situé en retrait du nu de la façade et accueille une baie en plein cintre et sa terrasse. Fenêtres à double vantail et menuiseries à petits bois, en partie supérieure. Volets métalliques ajourés repliables en tableau, garde-corps en applique des baies en serrurerie aux motifs rectilignes et géométriques. Toiture à brisis, couverture en tuiles plates écailles.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE A CONSERVER ET A RESTAURER Protection contrôlée</p>

	<p>RUE VALLON N°3b</p>	<p>Architecture de villégiature.</p>	<p>Façade composée symétriquement, comportant trois travées de baies et quatre niveaux d'étage. L'animation de la façade est réalisée par le rythme des décorations des baies. Au 1^{er} étage, les baies à encadrement à crossette et à clé comportent un garde-corps en applique en serrurerie aux motifs courbes et floraux. La baie située au 2^e étage, au milieu, possède un balcon posé sur des corbeaux ; enfin, un balcon filant sur toute la façade, posé sur des corbeaux, couronne l'édifice. Les fenêtres sont en bois, à deux vantaux et volets métalliques persiennés et repliables en tableau. Le niveau du rez-de-chaussée est délimité en hauteur par une corniche et aux extrémités par des piliers traités par chaînage.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE A CONSERVER ET A RESTAURER <i>Protection contrôlée</i></p>
	<p>RUE VALLON N°22</p>	<p>BATI DE 1930 A 1945 STYLE ART DECO</p>	<p>Construction sur parcellaire étroit. Le concepteur, malgré l'étroitesse de la parcelle, a souhaité composer la façade avec les codes de l'époque. La finesse de la mise en œuvre (angles saillants, pointes de diamant sous oriels) en fait oublier l'étroitesse de la façade. Façade édifiée sur 4 niveaux, le premier constitué par la devanture commerciale, le deuxième composé de deux larges baies à 4 vantaux, le troisième composé de deux oriels à 3 pans ; le dernier niveau, légèrement en retrait du nu de la façade, est composé de deux baies avec terrasse. Garde-corps constitué de piliers en béton et de pans en serrurerie aux motifs à forme géométrique.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE A CONSERVER ET A RESTAURER <i>Protection contrôlée</i></p>
	<p>RUE VALLON N°7,11</p>	<p>BATI DE 1930 A 1945 STYLE ART DECO</p>	<p>Ancienne Imprimerie Dubouloz. Très belle façade avec un soin particulier apporté au traitement des angles de cette construction, sous la forme d'un pan coupé pour l'un et d'une tourelle d'angle pour l'autre. La façade est rythmée par une alternance de travées verticales riches en modénature. Ferronnerie aux formes épurées à motifs géométriques pour les garde-corps des baies. Dynamisée par un fort contraste des teintes (claire pour la modénature, foncée pour l'enduit de façade). Volumétrie : R + 2 + C. Serrurerie métallique aux formes géométriques. Toiture à brisis et lucarnes.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE A CONSERVER ET A RESTAURER ARCHITECTE LOUIS MOYNAT <i>Protection contrôlée</i></p>

IMPASSE DU MANEGE				
	IMPASSE DU MANEGE	PASSAGE COUVERT	<p>Appelée cour du Manège, elle renfermait vers 1540 des écuries destinées à abriter les chevaux du Marquis de Lullin.</p> <p>Des piliers constitués d'un fût cylindrique et des voûtes sont encore visibles ainsi que des anneaux d'attache pour les chevaux, fixés au mur.</p> <p>Passage à mettre en valeur.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE A CONSERVER ET A RESTAURER</p> <p>Protection contrôlée</p>
			<p>L'impasse du Manège constitue l'arrière de la rue des Arts. Certaines façades ont encore les traces d'anciennes galeries en bois, qui sont aujourd'hui partiellement obturées en plots béton.</p>	<p>A CONSERVER ET A RESTAURER POUR UNE MEILLEURE LISIBILITE DU PAYSAGE DE LA RUE, RESTAURER LES GALERIES, MEME D'UNE MANIERE CONTEMPORAINE.</p> <p>Protection contrôlée</p>
PLACE DES ARTS				
	PLACE DES ARTS RUE DES ARTS N°18	<p>IMMEUBLE HABITAT COLLECTIF</p> <p>Après 1850</p>	<p>Immeuble construit suite à la percée de la rue des Arts en 1856. Construit à l'angle de la rue des Arts et de la place des Arts, la façade de représentation est celle donnant sur la place. Façade composée en deux parties décalées, la première comprend trois travées et la seconde, deux. Les baies du dernier niveau sont ouvrantes toute hauteur et disposent d'un balcon de facture simple avec garde-corps en ferronnerie. Fenêtres à deux vantaux et volets à persiennes.</p> <p>La façade sur la rue est plus austère, sans décor ni modénature. Rajout de lucarnes doubles en toiture. Suppression des volets à persiennes au premier étage.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE</p> <p>A CONSERVER ET A RESTAURER</p> <p>Protection contrôlée</p>
	PLACE DES ARTS N°1 à 6	<p>IMMEUBLE HABITAT COLLECTIF</p> <p>Fin XIX^e début XX^e</p>	<p>Architecture de villégiature.</p> <p>Les façades sont composées en ordre symétrique, de 4 voire 5 niveaux et de travées verticales en nombre varié. Présence d'une importante modénature, et de nombreux balcons réalisés en ferronnerie reprenant des formes végétales.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE</p> <p>A CONSERVER ET A RESTAURER</p> <p>Protection contrôlée</p>
	PLACE DES ARTS N°1	<p>IMMEUBLE HABITAT COLLECTIF</p> <p>Fin XIX^e début XX^e</p>	<p>Immeuble constitué de 5 niveaux et de 7 travées, disposées symétriquement par rapport aux 3 travées centrales.</p> <p>Tire sa particularité dans le traitement du dernier niveau : en attique, coiffé d'une large casquette soutenue par de fins poteaux en fer qui donnent une allure un peu coloniale, avec le balcon central abrité par une marquise traitée de la même manière, en ferronnerie. Baies à encadrement mouluré et appuis saillants. Menuiserie bois et croisillons. Garde-corps en applique de baies et sur balcons en serrurerie fine au motif d'inspiration florale.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE</p> <p>A CONSERVER ET A RESTAURER</p> <p>Protection contrôlée</p>

	<p>PLACE DES ARTS N°2</p>	<p>IMMEUBLE HABITAT COLLECTIF Fin XIX^e début XX^e</p>	<p>Immeuble composé de 5 travées et 4 niveaux d'étages. La façade sur la place est brisée en son centre, la cassure est traitée par un angle arrondi souligné par une travée de 3 baies jumelées. Les travées situées aux deux extrémités de la façade sont constituées de baies avec balcons. Menuiseries à double vantail, petits carreaux pour la travée centrale et petits bois en parties haute et basse pour l'ensemble des baies des autres travées. Volets métalliques repliables en tableau. Serrurerie d'art. Le dernier niveau est souligné par la présence d'un balcon sur consoles, filant sur tout le linéaire de façade, dont le garde-corps est constitué d'une serrurerie d'art pour les parties latérales et de balustres en béton pour la partie centrale.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE A CONSERVER ET A RESTAURER Protection contrôlée</p>
	<p>PLACE DES ARTS N°3</p>	<p>IMMEUBLE HABITAT COLLECTIF Fin XIX^e début XX^e</p>	<p>Façade composée de 7 travées et de 4 niveaux d'étages. Composition symétrique de la façade organisée par rapport à un axe central où se situe la porte principale de l'immeuble. De part et d'autre de cet axe alternent des travées verticales en creux (nu de façade) et en saillie (oriel). La composition souligne les extrémités verticales de la façade par le jeu d'une travée de baies jumelées. Le soubassement et le couronnement de l'immeuble sont marqués par une corniche. Porte centrale cintrée, en chêne de belle facture et encadrement à clé de voûte. Ferronnerie de facture simple qui ne vient pas alourdir la richesse de la modénature.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE A CONSERVER ET A RESTAURER Protection contrôlée</p>
	<p>PLACE DES ARTS N°4</p>	<p>IMMEUBLE HABITAT COLLECTIF Fin XIX^e début XX^e</p>	<p>Façade composée de 4 niveaux d'étages et de 5 travées. La composition de la façade est donnée par la présence des ouvrages en ferronnerie aux motifs courbes rappelant les lignes végétales. Au dernier niveau, présence d'un balcon filant sur tout le linéaire de façade. Balcon partiel sur le niveau intermédiaire en alternant les baies avec balcon et les baies sans balcon avec simples barres d'appui. Au premier étage, les balcons ont été effacés et seule la ferronnerie en barre d'appui est visible. De part et d'autre d'un axe central, un fronton en allège vient en remplacement des balcons et souligne la dynamique de la façade. Toutes les baies sont accompagnées par un encadrement en pierre naturelle, à clé et à crossette. Chaque travée horizontale est soulignée par une corniche au-dessus de laquelle les consoles soutiennent les balcons. Corniche à denture. Les transformations (1975-1980) en toitures ont un fort impact, une surélévation d'un étage + toiture pourrait redonner meilleure cohérence à l'immeuble.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE A CONSERVER ET A RESTAURER Protection contrôlée</p>
	<p>PLACE DES ARTS N°5</p>	<p>ANCIEN HOTEL Fin XIX^e début XX^e</p>	<p>Immeuble composé de trois travées seulement. Les garde-corps de balcons en ferronnerie, aux formes courbes et végétales, établissent la composition asymétrique de la façade, en alternant un balcon filant sur tout le linéaire de façade en partie supérieure, un balcon pour deux baies en partie médiane et juste une barre d'appui en partie inférieure. Corniche à denture. Le premier niveau est alourdi par une véranda qui occupe tout le linéaire de façade et modifie le rapport à l'immeuble depuis l'espace public.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE A CONSERVER ET A RESTAURER Protection contrôlée</p>

	<p>PLACE DES ARTS N°6</p>	<p>Fin XIX^e début XX^e</p>	<p>De facture plus simple que les autres constructions situées dans l'alignement de la place des Arts, cette construction est de même gabarit et achève l'alignement du front bâti, formant ainsi une unité architecturale et paysagère.</p> <p>Construction constituée de 5 travées régulières, et animée par l'alternance des baies avec et sans balcon. Balcons posés sur corbeaux, avec garde-corps en serrurerie aux motifs floraux. Appuis de fenêtres.</p> <p>Une rangée de lucarnes positionnées dans l'alignement des baies des étages couronne l'édifice.</p> <p>Menuiseries double vantail, volets à persiennes.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE</p> <p>A CONSERVER ET A RESTAURER</p> <p>Prohiber les ouvertures supplémentaires en toiture côté place des Arts.</p> <p>Protection contrôlée</p>
SQUARE ARISTIDE BRIAND				
	<p>SQUARE ARISTIDE BRIAND N°1,7 N°2 à 8</p>	<p>1930-1940 IMMEUBLE HABITAT COLLECTIF STYLE ART DECO</p>	<p>Autour du square Aristide Briand se concentrent des constructions de style Art déco, créant ainsi un ensemble bâti homogène et de qualité remarquable.</p> <p>La composition des façades est rythmée par des travées verticales, des lignes épurées avec une modénature très importante en façade reprenant des formes géométriques.</p> <p>Une différenciation des teintes (foncée pour l'enduit, claire pour la modénature) souligne les travées verticales qui sont fortement marquées par la présence de saillies en façade : balcon, loggia ou oriel, un voire deux attiques superposés au dernier niveau.</p> <p>Un soin particulier a été apporté au traitement d'angle des immeubles donnant sur le square (angles coupés surmontés d'imposants frontons, tourelle).</p> <p>Enduit : La technique de la tyrolienne est particulièrement présente sur les parements, avec parfois une taille de grains très importante.</p> <p>La coloration de ces tyroliennes teintées en masse avec des oxydes métalliques peut être orange foncé, rouge, jaune, vert.</p>	<p>HOMOGENEITE DE STYLE ARCHITECTURAL</p> <p>BEL ENSEMBLE D'ARCHITECTURE ART DECO</p>
	<p>GRANDE RUE N°20 SQUARE ARISTIDE BRIAND</p>	<p>IMMEUBLE HABITAT COLLECTIF « LE LOUVRE » 1928-1932 M.DEROUX STYLE ART DECO</p>	<p>Très bel exemple d'architecture Art déco. Construit sur un immeuble existant, bâtiment d'angle, composé de 5 travées de baies verticales pour chacune des façades, réunies par un pan coupé surélevé. Les travées verticales sont soulignées par des allèges en relief creux sur lesquelles est posé un décor différent pour chaque niveau. La serrurerie des balcons, portes et rampe d'escalier intérieure est remarquable par la finesse de son dessin. Les formes géométriques sont omniprésentes dans la composition des façades.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE</p> <p>LOUIS MOYNAT ARCHITECTE</p> <p>Protection contrôlée</p>
	<p>SQUARE ARISTIDE BRIAND N°4</p>	<p>STYLE ART DECO 1934</p>	<p>Construction d'angle, composée de 5 niveaux plus combles. Le dernier niveau est situé en retrait par rapport aux niveaux inférieurs. Un traitement particulier a été réservé à l'angle de l'immeuble traité d'une unique travée composée de 3 baies en bow-window.</p> <p>Simplicité, rigueur des formes et des lignes, l'horizontale est soulignée par un bandeau au niveau de chaque plancher. La verticalité est donnée par le traitement en bow-window d'angle.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE</p> <p>Protection contrôlée</p>

	SQUARE ARISTIDE BRIAND ANGLE RUE DES VIEUX THONONNAIS	STYLE ART DECO 1937	Immeuble d'angle remarquable dans sa composition architecturale. Un soin particulier a été porté au traitement de l'angle, composé d'une travée, surmontée d'un imposant fronton à forme géométrique avec bas-relief. Les baies rectangulaires disposent d'un garde-corps en applique, en serrurerie fine. Les façades latérales sont composées symétriquement autour d'un axe composé d'oriels à trois pans. Le couronnement de l'immeuble est traité en attique, la terrasse protégée par un garde-corps filant en serrurerie fine. Les oculi caractéristiques du vocabulaire architectural de cette époque accompagnent le traitement d'angle.	VALEUR ARCHITECTURALE FRANCOIS DUPUPET ARCHITECTE DPLG et DES MONUMENTS HISTORIQUES <i>Protection contrôlée</i>
RUE DES VIEUX THONONNAIS		Rue nouvelle, le percement date de 1920.		
	RUE DES VIEUX THONONNAIS N°6b, 6,	IMMEUBLE HABITAT COLLECTIF et COMMERCE M. MAX VAUDAUX 1938 -1940 STYLE ART DECO	Façade découpée en travées verticales, creusées en loggia ou baies avec balcons. Un soin particulier est apporté au traitement de l'angle, pan coupé à deux travées de baies surmonté d'un dernier niveau à attique de formes géométriques.	VALEUR ARCHITECTURALE En continuité avec le square Aristide Briand ARCHITECTE LOUIS MOYNAT <i>Protection contrôlée</i>
	N°4	1940 STYLE ART DECO	Rez-de-chaussée + trois niveaux +un niveau en attique. Façade composée de trois travées organisées autour de la travée centrale composée de baies en avant-corps. Chaque niveau est souligné ; le rez-de-chaussée est délimité par une large casquette, les niveaux d'étage sont soulignés par un balcon filant sur toute la largeur de façade et le couronnement est marqué par un entablement avec frise à modillons en applique et corniche. Baies rectangulaires à encadrement mouluré. Enduit à gros grains.	VALEUR ARCHITECTURALE <i>Protection contrôlée</i>
	RUE DES VIEUX THONONNAIS N°5	IMMEUBLE HABITAT COLLECTIF et COMMERCE 1938 STYLE ART DECO	Immeuble d'architecture Art déco tardif. Composé de trois travées de baies au total. La façade est composée symétriquement de part et d'autre de la travée centrale composée d'un bow-window à 3 baies et faisant saillie par rapport au nu de la façade. L'horizontalité est soulignée par les garde-corps de balcons filants sur toute la façade (traités en maçonnerie et lisses en métal) dont la teinte contraste avec le reste de la façade. La verticalité est marquée par l'oriel central.	VALEUR ARCHITECTURALE <i>Protection contrôlée</i>
	RUE DES VIEUX THONONNAIS N°3	IMMEUBLE HABITAT COLLECTIF et COMMERCE 1937 STYLE ART DECO	Immeuble d'architecture Art déco. Façade composée de 4 travées de baies et de 4 niveaux. Les travées situées aux extrémités de la façade sont pourvues de balcons saillants aux deux derniers niveaux.	VALEUR ARCHITECTURALE <i>Protection contrôlée</i>

RUE SAINT SEBASTIEN				
	<p>RUE SAINT-SEBASTIEN N°1 à 9</p>	<p>BATI DE 1732 A 1875</p>	<p>Les constructions situées côté ouest de la rue sont des constructions datant du XIX^e. La typologie des constructions est semblable à celle des bâtiments situés Grande Rue ou rue des Arts. Volumétrie faible (rez-de-chaussée plus 2 étages).</p> <p>La composition des façades est simple, faite de travées régulières. Les fenêtres sont à double vantail et à 6 carreaux, closes par des volets à persiennes.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE & ARCHITECTURALE</p>
	<p>RUE SAINT-SEBASTIEN N°11</p>	<p>IMMEUBLE HABITAT COLLECTIF ET COMMERCE</p> <p>1928</p> <p>STYLE ART DECO</p>	<p>Construction d'architecture Art déco. La volumétrie est plus importante que les constructions du reste de ce côté de la rue (rez-de-chaussée + 3 niveaux + combles). Le pignon donnant sur la placette est composé de façon symétrique de part et d'autre d'un imposant oriel composé de 3 baies. Au dernier niveau l'oriel fait place à une terrasse couverte d'une petite toiture à 3 pans. Les baies de cette façade sont de dimensions plus importantes que celles de la façade donnant sur la rue Saint-Sébastien.</p> <p>Des lucarnes rampantes sont alignées en toiture côté rue.</p> <p>Les fenêtres sont à deux vantaux et petits carreaux en partie inférieure et supérieure des baies. Les volets sont des volets battants à persienne sur la façade sur rue et volets métalliques sur les baies plus grandes du pignon.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE</p> <p>A CONSERVER ET A RESTAURER</p> <p>LOUIS MOYNAT ARCHITECTE</p> <p>Protection contrôlée</p>

**ELEMENTS DU PATRIMOINE
BATI A CONSERVER ET A
RESTAURER**

LES PORTES D'ENTREE AUX IMMEUBLES

RUE FERDINAND DUBOULOZ



RESTITUER LA SYMETRIE DES JAMBAGES



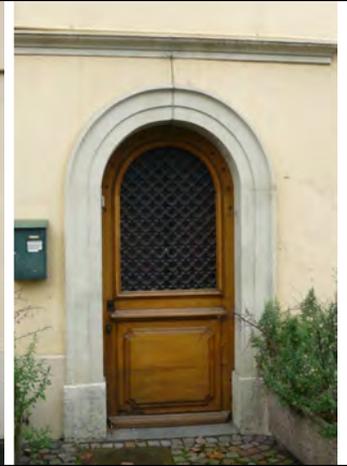
GRANDE RUE



RESTITUER LES JAMBAGES



RESTITUER L'ENCADREMENT



1 PLACE DU CHATEAU



RESTITUER L'ENCADREMENT



DIMINUER LA LONGUEUR DU STORE



RESTITUER L'ENCADREMENT



RUE CHANTE COQ



RUE CHANTE COQ



ENCADREMENT A RESTITUER DANS SA TOTALITE (RACCOURCIR LE STORE et LA DEVANTURE AGRAPHEE, SUPPRIMER L'ENSEIGNE-MENUS).

RUE PASTEUR



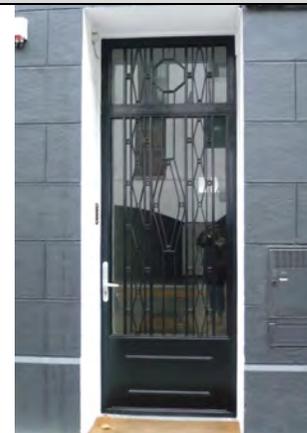
RUE SAINT SEBASTIEN



7 bis



9



RESTITUER L'ENCADREMENT

RUE DES VIEUX THONONAIS



SQUARE ARISTIDE BRIAND



PLACE DES ARTS



N°1
DEGAGER LA TOTALITE DES
JAMBAGES (DEVANTURE)



N°2 PORTE DE FABRICATION
RECENTE, DEGAGER LES
JAMBAGES (ENSEIGNES)



N°3

RUE DES ARTS



N°1
DEGAGER LES
JAMBAGES



1 RUE CARNOT



1 RUE DE LA PAIX



7 RUE MICHAUD



1 PLACE JULES MERCIER

RUE VALLON



DEGAGER LES JAMBAGES

IMMEUBLE 7-9

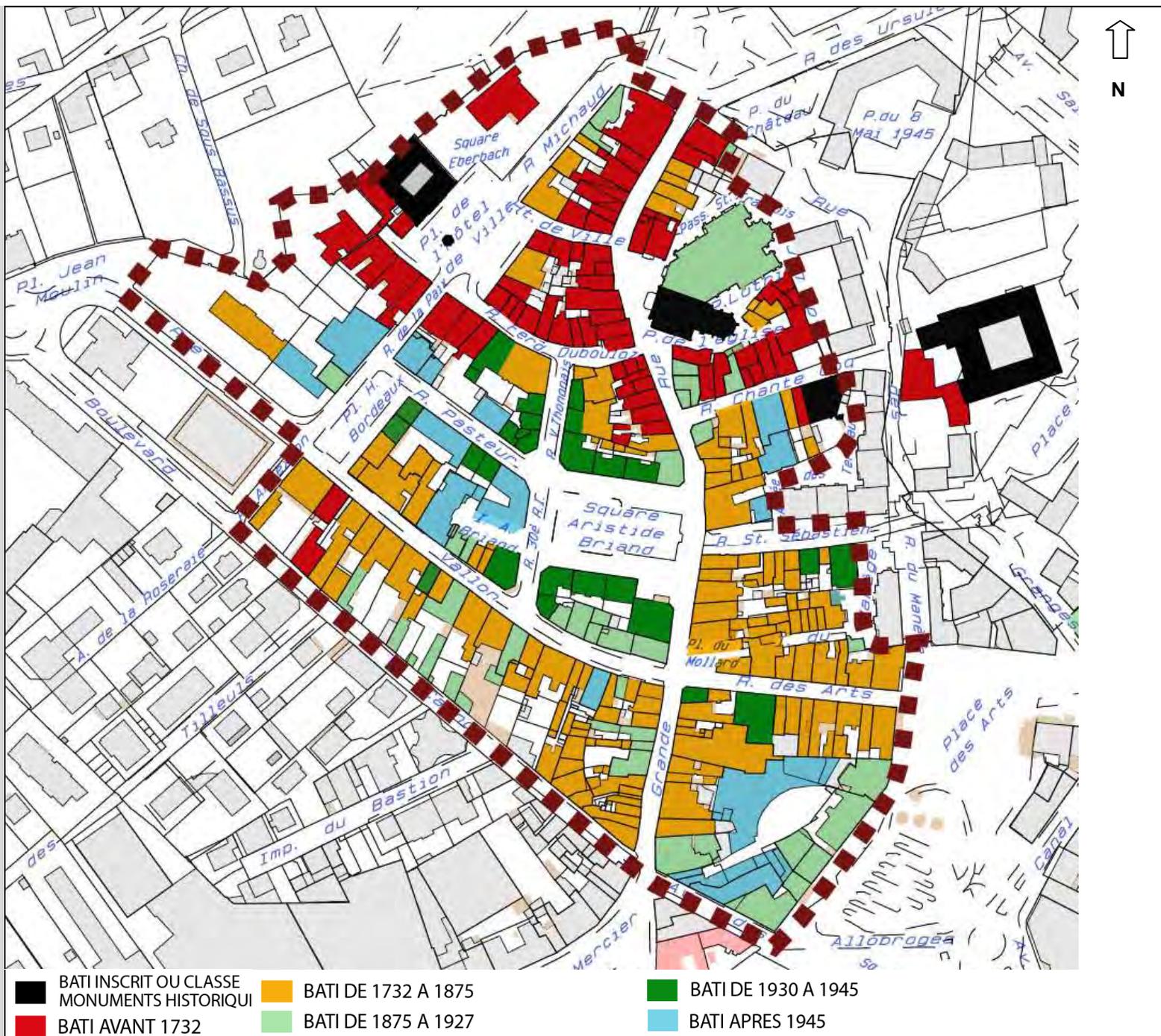
Perte de qualité :
porte changée de
qualité moindre et
sans rapport avec la
typologie
architecturale de
l'immeuble

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE



RUE DE L'HOTEL DE VILLE





DATATION DU BATI

CENTRE ANCIEN

- | | | |
|--|---|---|
|  BATI INSCRIT OU CLASSE MONUMENTS HISTORIQUES |  BATI DE 1732 A 1875 |  BATI DE 1930 A 1945 |
|  BATI AVANT 1732 |  BATI DE 1875 A 1927 |  BATI APRES 1945 |

**PLAN DES
NIVEAUX DE
PROTECTION
DU PATRIMOINE BATI**

CENTRE ANCIEN



ENSEMBLE URBAIN REMARQUABLE

HAMEAU DE RIVES

ANNEXE AU RAPPORT DE PRESENTATION

PLAN DE SITUATION

HAMEAU DE RIVES

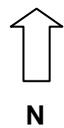


HAMEAU DE RIVES

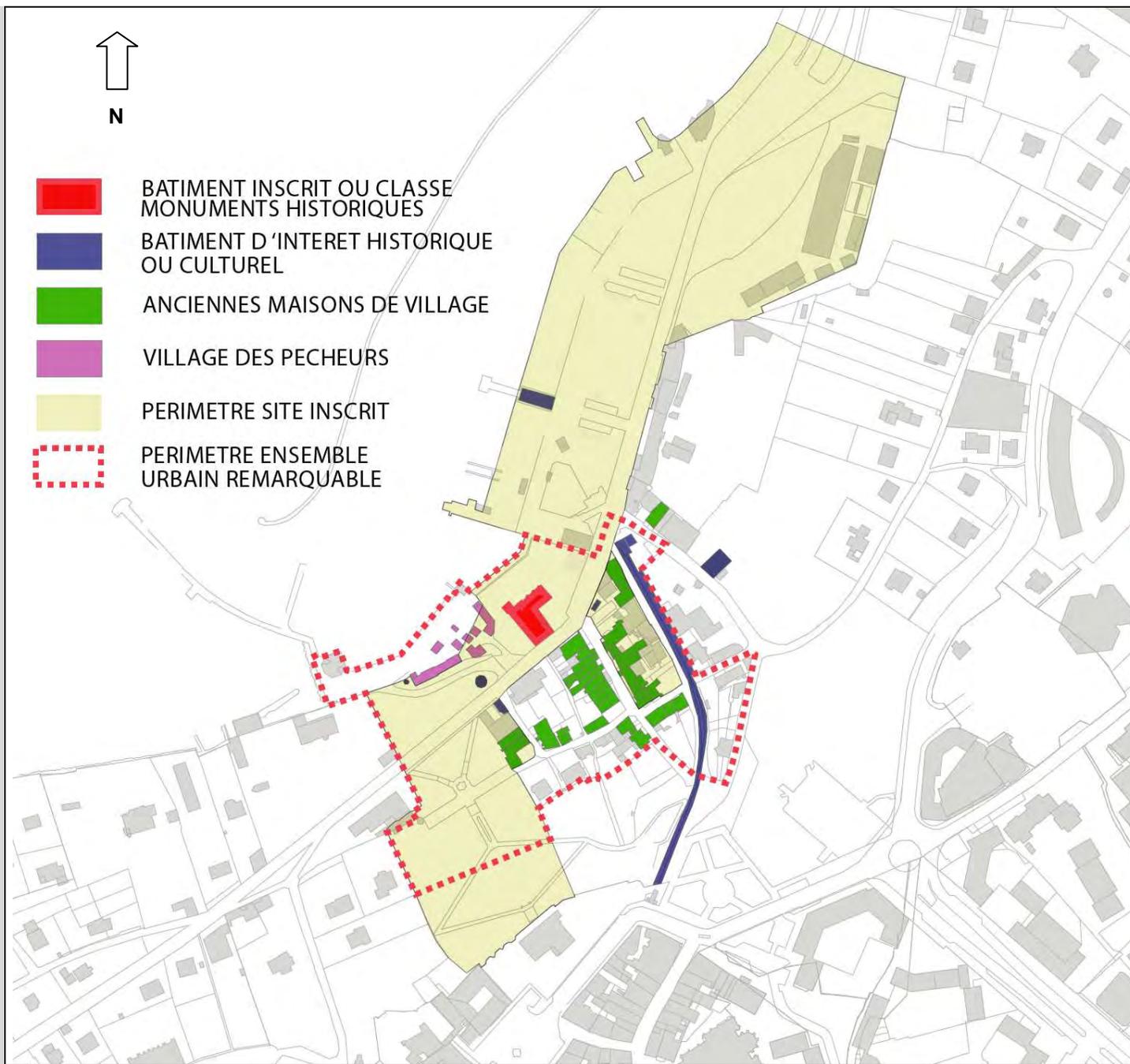
PHOTO	ADRESSE	TYPLOGIE ARCHITECTURALE	DESSCRIPTIF	CLASSEMENT
	RUE DU FUNICULAIRE	MAISONS MITOYENNES DE VILLAGE LIEES A L'ACTIVITE DE LA PECHE	<p>La succession des maisons mitoyennes forme un ensemble continu échelonné dans la pente du hameau.</p> <p>La maison type de Rives est une maison rurale, basse, inscrite en retrait par rapport à la rue. Elle dégage un espace abrité sous un grand avant-toit comprenant, en façade, l'escalier bois d'accès à l'étage. Elles sont plus profondes que larges et s'enchaînent par les pignons avec de légers décrochements de toiture et de façades.</p> <p>Les maisons sont habituellement construites sur les limites séparatives sur des parcelles étroites.</p> <p>Les retraits sur rue constituent des espaces privés en lien avec le bâti et l'espace public.</p>	INTERET HISTORIQUE, URBAIN ET ARCHITECTURAL
	RUE DES PECHEURS		<p>Les habitations sont larges de 2 à 3 travées continues ou discontinues. Les percements sont réguliers ou irréguliers. Les menuiseries sont en bois peint, les volets sont à un ou deux battants, persiennés entièrement ou en partie, ou pleins à cadre ou double lambris.</p> <p>Les toitures sont à deux pans, de pente inférieure à 50 % avec un faitage le plus souvent parallèle à la rue. Elles sont recouvertes de tuiles canal pour les plus anciennes, ou de tuiles mécaniques de modèle ancien. Les toitures les plus pentues sont recouvertes de tuiles écailles.</p> <p>Les pentes de toitures sont trop faibles pour recevoir des lucarnes.</p> <p>Les façades font une large place aux murs de maçonnerie, enduits à la chaux et au sable, posés de façon couvrante ou à pierre vue. Le détournement des pierres au ciment ou l'enduit posé en couche trop épaisse qui masquent les irrégularités de surface, les enduits au ciment gris et imperméables, les isolations par l'extérieur ne sont pas adaptées à la typologie de Rives.</p> <p>Les jardins et la végétation situés à l'arrière de la parcelle permettent d'aérer la trame bâtie et de conserver l'alignement des façades.</p>	
	RUE DE NAPLES		<p>Les clôtures sont maçonnées et relient les habitations entre elles. Elles peuvent être hautes, supérieures à 1,50 m et masquer la vue, laissant peu de jour, ou basses et recouvertes de végétation occultante.</p> <p>Les clôtures sont à préserver car elles dessinent les rues et ruelles et sont des éléments identitaires de la structure urbaine du hameau.</p>	
	QUAI, BORD DE LAC 38 Avenue Du Général Leclerc	VILLAGE DES PECHEURS Cabanes liées à la pêche professionnelle	<p>Ensemble de petites cabanes liées à l'activité de la pêche, accolées en front de lac sur le domaine public. Constructions de très petites dimensions, un à deux étages sur rez-de-chaussée, toiture à deux pans, couverture en tuiles à emboîtement de terre cuite. Percement sans encadrement, mais avec un linteau bois. Couleurs vives se rapportant au teintes des bateaux pour les menuiseries extérieures (porte, fenêtre), couleurs claires pour les parties maçonnées des façades.</p> <p>Site pittoresque, caractère spontané des maisonnettes. Conserver la faible volumétrie, les petites ouvertures, les différences de teinte et de hauteur entre les modules, la simplicité de traitement des façades.</p>	INTERET HISTORIQUE Protection contrôlée

	<p>2 PLACE DU 16 AOUT 1944</p>	<p>CHATEAU DE MONTJOUX MAISON FORTE ARCHITECTURE DEFENSIVE</p>	<p>Maison forte édifée au XIV^e siècle en bordure du lac, pour défendre le port et la ville Édifice à base carrée, flanqué de deux tours orientées au nord sur le lac et à l'ouest sur la ville haute.</p> <p>Au XV^e siècle, propriété des sires de GREYSIER-FÉTERNE, branche cadette de la Maison des sires de Faucigny, le château passera par alliance à la famille des ROVORÉE puis au Monastère du Grand Saint-Bernard dit de Montjoux d'où son nom actuel. Victime d'un incendie en 1557, il sera réaménagé et entretenu jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.</p> <p>Ce château a connu bien des déboires : en 1752, il fut le siège d'une commanderie mauricienne ; en 1791, il est vendu au comte Janus de Sonnaz ; pendant la Révolution, il est mis sous séquestre et sera affecté à un usage industriel de tannerie puis de poterie ; au milieu du XIX^e siècle, il devient un entrepôt pour le plâtre ; en 1920, il redevient une résidence privée.</p> <p>Pendant la seconde guerre mondiale, il sera réquisitionné pour y cantonner une partie des troupes d'occupation.</p> <p>En 1999, il sera cédé à la Commune par la famille LUGON.</p>	<p>INTERET HISTORIQUE ET ARCHITECTURAL</p> <p>Protection stricte</p>
	<p>36 AVENUE DU GENERAL LECLERC</p>	<p>LA TOUR DES LANGUES CONSTRUCTION DATANT DU MOYEN AGE</p>	<p>Tour édifée au XIV^e siècle. Lieu où les bouchers venaient payer leur impôt au seigneur, constitué des langues des bœufs qu'ils abattaient.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET CULTURELLE</p> <p>Protection stricte</p>
	<p>47 AVENUE DU GENERAL LECLERC</p>	<p>EDIFICE RELIGIEUX CHAPELLE</p>	<p>Chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul construite à la fin du XIX^e siècle dans un style néo-gothique par la famille des comtes de Sonnaz.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE et CULTUELLE</p> <p>Protection stricte</p>
	<p>18 RUE DU PORT et QUAI DE RIVES</p>	<p>EQUIPEMENT PUBLIC LAVOIRS</p>	<p>Situé rue du Port, lavoir abrité, de forme ovale, constitué de 14 pierres à laver individuelles, disposées en vis-à-vis, permettant de laver à genoux.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE, D'USAGE ET CULTURELLE</p> <p>Protection stricte</p>

			Situé quai de Rives, ce lavoir à l'air libre est composé de 10 pierres individuelles à laver. Lavoir entouré de dalles de pierres à conserver. Pavement en pierres naturelles (calcaire ou grès) posées de façon non jointive.	Protection stricte
 	4 bis QUAI DE RIVES 1888	EQUIPEMENT PUBLIC GARE DU FUNICULAIRE FUNICULAIRE MUR FUNICULAIRE	Inauguré le 2 avril 1888 pour relier la ville haute à la ville basse. D'une longueur de 243 m dont 86,80 m en courbe, pour un dénivelé de 46 m. Seul funiculaire au monde dont les cabines se croisent en courbe. Conçu par l'ingénieur Auguste ALESMONIERES. 1 ^{ère} rénovation en 1951 : mécanisme automatisé, moteur électrique. La gare a été restaurée par Claude MARIN en 1989 Mur maçonné à arcades en plein cintre et pont érigés pour porter les rails du funiculaire.	VALEUR HISTORIQUE, URBAINE ET TECHNIQUE Protection stricte
	Dans la pente, depuis l'avenue du Général LECLERC jusqu'au château de SONNAZ	JARDINS	Aménagés dans la pente, jardins structurés qui font le lien entre Rives et la ville haute. Les jardins préservent l'identité urbaine de Rives et offrent un espace de promenade agréable. Les jardins abritent un tunnel datant de la seconde guerre mondiale qui permettait aux Juifs de s'enfuir vers la Suisse via le lac depuis la ville haute.	VALEUR PAYSAGERE, URBAINE et HISTORIQUE
	4 PL DU 16 AOUT 1944	ANCIENNE DOUANE 1925 ARCHITECTURE DEBUT XX^e SIÈCLE	Petite construction style Art déco avec, sur le ponton, élément en serrurerie ouvragée style Art nouveau. Abrisait les douanes. Architecte Fleury RAILLON.	VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE
	PL DU 16 AOUT 1944	PLACE URBAINE	Place ombragée en bordure du lac, accueillant les terrasses de commerces de restauration, les promeneurs, les boulistes.. Véritable lieu de rencontre et de convivialité. Plantations de platanes et sol en stabilisé à conserver.	VALEUR TOURISTIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE



-  BATIMENT INSCRIT OU CLASSE MONUMENTS HISTORIQUES
-  BATIMENT D'INTERET HISTORIQUE OU CULTUREL
-  ANCIENNES MAISONS DE VILLAGE
-  VILLAGE DES PECHEURS
-  PERIMETRE SITE INSCRIT
-  PERIMETRE ENSEMBLE URBAIN REMARQUABLE



**PLAN
ENSEMBLE URBAIN REMARQUABLE**

HAMEAU DE RIVES

**PLAN DES
NIVEAUX DE PROTECTION
DU PATRIMOINE BATI**

HAMEAU DE RIVES



ENSEMBLE URBAIN REMARQUABLE

HAMEAU DE VONGY

ANNEXE AU RAPPORT DE PRESENTATION

PLAN DE SITUATION

HAMEAU DE VONGY

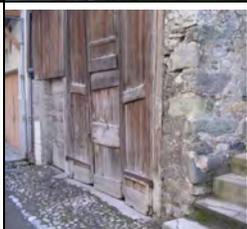


HAMEAU DE VONGY

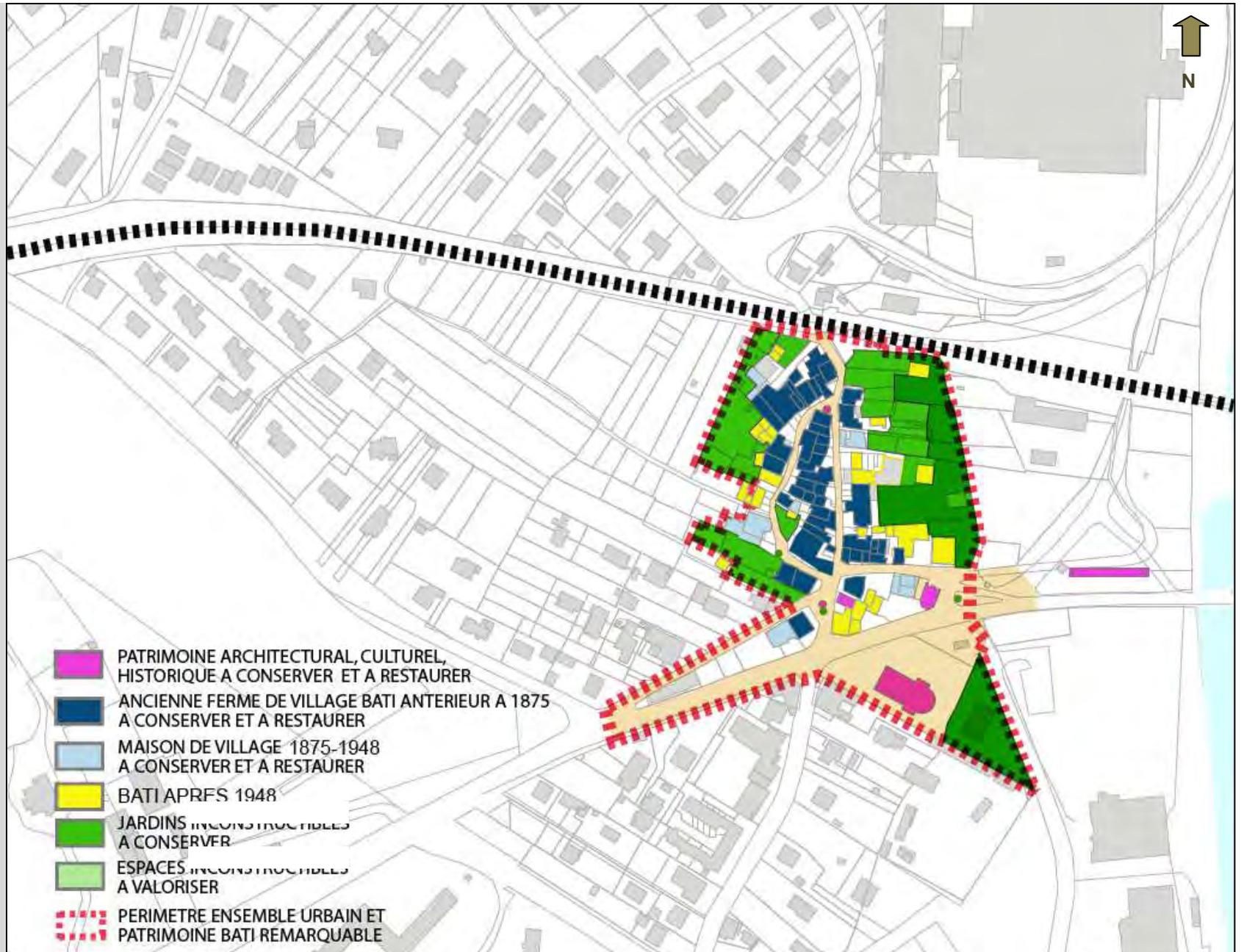
PHOTO	ADRESSE	TYPOLOGIE ARCHITECTURALE	DESCRIPTIF	CLASSEMENT
	AVENUE DE SAINT-DISDILLE	MAISONS DE VILLAGE	<p>Constitue la plus ancienne rue de Vongy. Habitat serré et décalé le long de la voie, permettant l'existence d'une cour très souvent pavée de galets posés en tête de chat. Ces cours ouvertes sur le domaine public sont utilisées par les riverains pour le stationnement de leur véhicule. Ces cours sont parfois fermées par des clôtures constituées de murets surmontés d'un grillage. Le gabarit des maisons est principalement à deux niveaux, avec un premier étage accessible de l'extérieur par un escalier droit, perpendiculaire à la façade, que permet le retrait des constructions et la présence de cours. Toiture à deux pans. Côté est, des jardins sont situés à l'arrière des maisons.</p>	VALEUR PAYSAGÈRE, URBAINE ET HISTORIQUE
	RUE DU VIEUX PONT	MAISONS DE VILLAGE	<p>Ancienne route reliant Thonon à Evian. Elle franchissait l'ancien pont et passait devant la chapelle Saint-François. Rue élargie en son centre par la place de la Fontaine. En partie est de la rue, partie la plus ancienne, le bâti est dense et les façades sont à l'alignement. Depuis la rue, des cours profondes desservent des habitations.</p>	VALEUR PAYSAGÈRE, URBAINE ET HISTORIQUE
	RUE DES PRÉS DE VONGY	ANCIENNES FERMES MAISONS DE VILLAGE	<p>La rue des Prés de Vongy est adossée aux champs. Son bâti compte plusieurs granges qui témoignent du passé agricole du hameau. Les maisons accolées forment des retraits irréguliers par rapport à la rue, dessinant des espaces privés, de profondeur variable, utilisés en cour ou pour le stationnement des véhicules. Toiture à deux pans avec avancées prononcées protégeant les coursives et balcons. Toitures à faible pente (5%).</p>	VALEUR PAYSAGÈRE, URBAINE ET HISTORIQUE



	<p>28 AVENUE DE SAINT-DISDILLE ANGLE RUE DES PRÉS DE VONGY (1) 16 RUE DES PRÉS DE VONGY (2) 11 bis RUE DES PRÉS DE VONGY (3)</p>	<p>FONTAINES</p>	 <p>1</p>	 <p>2</p>	 <p>3</p>	<p>VALEUR PAYSAGÈRE, URBAINE ET HISTORIQUE</p>
	<p>PLACE DE LA FONTAINE</p>	<p>PLACE</p>	<p>La plus ancienne place de Vongy, centre du noyau historique du hameau. Située à la convergence des trois voies principales d'accès et de desserte du village, la place est aménagée, en son centre, avec une fontaine et un arbre isolé qui lui donnent toute sa dimension urbaine. Aujourd'hui envahie par le stationnement des véhicules, cet espace doit être mis en valeur pour renforcer et préserver cette centralité et la redéfinir autour de ce lieu. Cet espace devra trouver une résonance avec la nouvelle place issue de l'extension urbaine du hameau vers le sud, initiée par la construction de l'église Notre Dame du Léman à la fin des années trente.</p>			<p>VALEUR PAYSAGÈRE, URBAINE ET HISTORIQUE</p>
	<p>3 AVENUE DE SAINT-DISDILLE</p>	<p>LAVOIR</p>	<p>Ancien lavoir du village, témoin des usages du passé. Lavoir en pierres de forme rectangulaire, divisé en 2 bassins et disposant de pierres à laver, couvert par une toiture portée par des poteaux bois. Se situe en limite de la place centrale du village, en bordure de l'avenue de Saint-Disdille, dans l'alignement des constructions anciennes. Un aménagement pourrait permettre de mieux le relier aux éléments se trouvant au centre de la place (fontaine, arbre majestueux).</p>			<p>VALEUR PAYSAGÈRE, URBAINE ET HISTORIQUE</p>
	<p>23 RUE DU VIEUX PONT</p>	<p>CHAPELLE MADIÉVALE</p>	<p>L'église Saint-François a été édifiée au XVIII^e siècle sur les bases d'une chapelle médiévale du XIII^e siècle. Située dans l'axe de l'ancien pont enjambant la Dranse qui permettait l'accès au village depuis l'est, l'église est aujourd'hui diluée dans un espace peu qualitatif. Devenue trop petite, la nouvelle église construite par NOVARINA l'a remplacée dans ses fonctions.</p>			<p>INTÉRÊT HISTORIQUE</p>

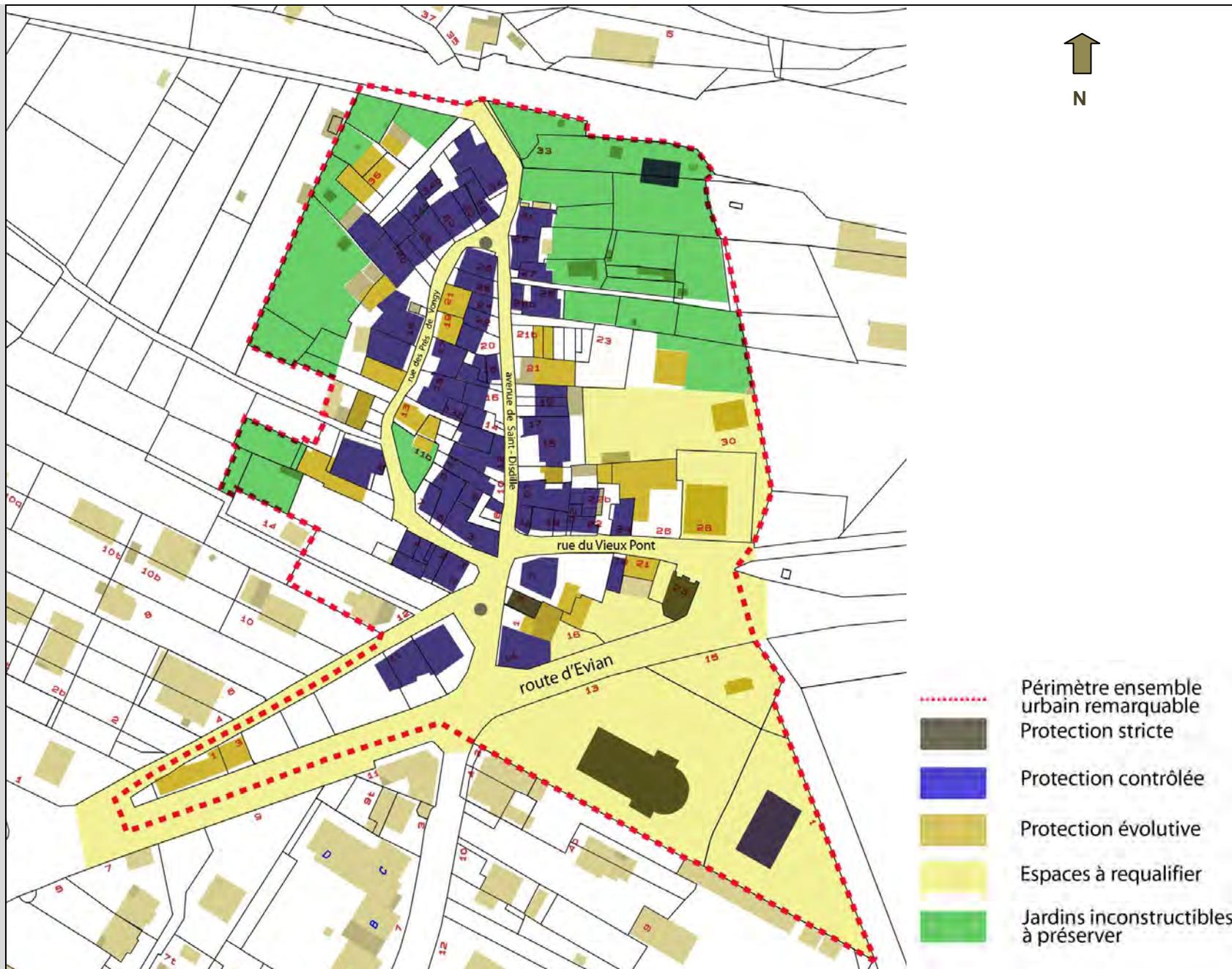
	<p>ROUTE D'ÉVIAN</p>	<p>PONT SUR LA DRANSE</p>	<p>L'ancien pont enjambant la Dranse date de l'époque médiévale. À l'origine, il était constitué de 17 arches, dont 3 sont encore visibles, et d'une porte massive constituant l'entrée du hameau. Au XIX^e, il est remplacé par un autre pont situé plus à l'est pour faire face au déplacement du lit de la Dranse.</p>	<p>VALEUR PAYSAGÈRE et HISTORIQUE</p>
	<p>13 ROUTE D'ÉVIAN</p>	<p>ÉGLISE NOTRE-DAME-DU-LÉMAN ARCHITECTE MAURICE NOVARINA 1933-1946</p>	<p>1933-1946 : première œuvre de l'architecte. Recherche formelle pour innover. La charpente prend la forme d'une barque renversée, la façade principale est formée d'un claustra à la forme d'un triangle en béton aux côtés égaux surmonté d'un clocher de 45 m de hauteur. Les vitraux d'art sont l'œuvre des vitriers MAUMEJEAN (auteur de la mosaïque du Sacré Cœur de Montmartre Paris) et BESSAC (Grenoble).</p>	<p>INTÉRÊT ARCHITECTURAL ET ARTISTIQUE, INSCRITE PATRIMOINE XX^e EN MARS 2003</p>
		<p>PAVÉS COUR OU SEUIL EN LIMITE DU DOMAINE PUBLIC</p>	<p>Petits pavés coupés en deux dans le sens de la longueur et assemblés debout « en tête de chat ».</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET PAYSAGÈRE</p>
		<p>JARDINS</p>	<p>L'espace bâti est ceint par les jardins qui l'entourent. Cette couronne végétale est un élément essentiel de l'identité du hameau. Ces jardins témoignent du passé agricole et ménagent la perception visuelle sur le hameau.</p>	<p>VALEUR PAYSAGÈRE ET URBAINE</p>
		<p>GRANGES</p>	<p>Les granges sont très présentes dans le hameau de Vongy. Ce sont des constructions simples au traitement rudimentaire mais comportant des éléments particuliers tels que les portes à linteaux de bois et les bardages sur une partie non maçonnée de la façade. Leur implantation est caractérisée par une alternance grange/habitation témoignant du lien entre activité et lieu d'habitation.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE</p>

**PLAN
ENSEMBLE URBAIN
REMARQUABLE**



**PLAN DES
NIVEAUX DE
PROTECTION
DU PATRIMOINE BATI**

HAMEAU DE VONGY



ENSEMBLE URBAIN REMARQUABLE

QUARTIER DE LA RENOVATION

ANNEXE AU RAPPORT DE PRESENTATION

PLAN DE SITUATION



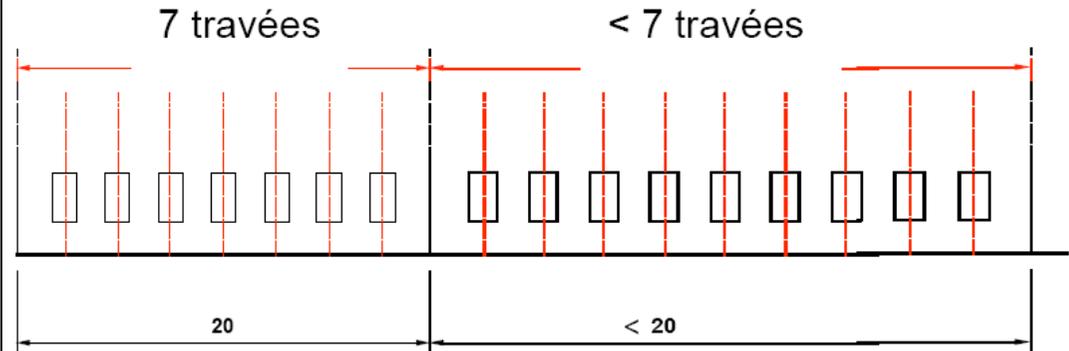
TYPOLOGIE ARCHITECTURALE

GABARIT

LARGEUR

La famille dominante d'immeubles de la Rénovation est celle constituée de façades de plus de 7 travées, avec un linéaire de façade supérieur à 20 m.

Le rythme de travée est marqué par des porteurs verticaux.



HAUTEUR

La hauteur des bâtiments varie entre R+3 et R+8 (attique compris).

Les hauteurs sont généralement régulières d'un bâtiment à l'autre. Il existe une différence d'1 niveau au maximum entre deux bâtiments voisins. Échelonnement régulier.



R+3



R+4



R+6

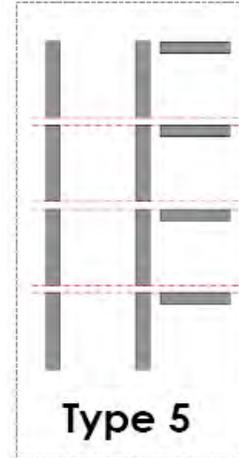
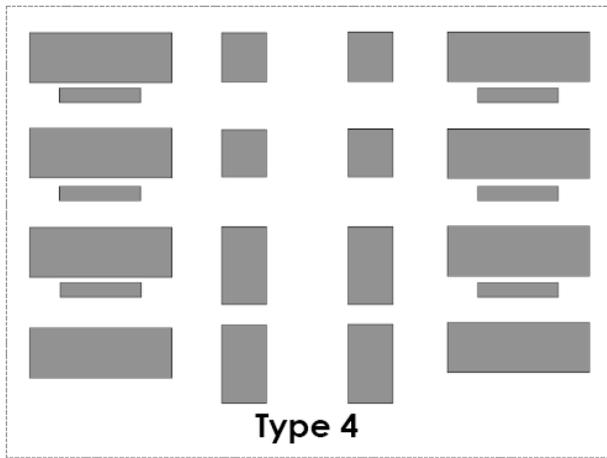


R+7+attique

COMPOSITION DE LA FAÇADE

TRAVÉE

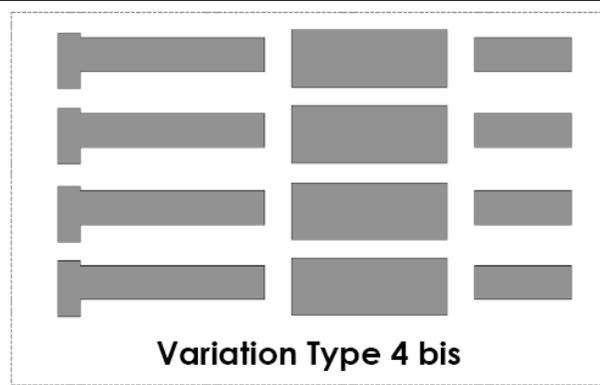
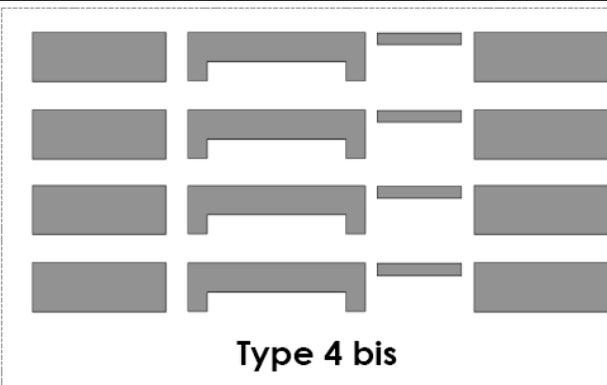
Le rythme des travées est marqué par des porteurs verticaux. Alternance de baies horizontales et de baies carrées ou rectangulaires (type 4).
Alternance de baies étroites verticales et horizontales dans des compositions verticales de la façade (type 5).



Pignons libres de toute occupation pour marquer la verticalité.

TRAVÉE

Alternance de baies horizontales de hauteurs variables, marquant une composition horizontale de la façade.



PERCEMENT

Superposition de panneaux pleins et de panneaux vides, des alignements de fenêtres et panneaux pleins (allège, trumeau...)
Fort contraste entre les dimensions d'ouverture ; grandes baies vitrées en travées pour souligner les horizontales et fentes horizontales ou verticales.

<p>ÉTAGEMENT</p>	<p>Il existe une relative homogénéité de façades et de gabarits.</p> <p>Les immeubles les plus hauts sont couronnés par un étage en attique et une large casquette.</p> <p>Le type dominant correspond à des constructions aux façades généralement lisses ou creusées de loggias, et constituées d'un rez-de-chaussée destiné au commerce, souvent configuré en galeries sous arcades ; un étage courant et un étage sous combles.</p>		 <p>a : soubassement - b : étage courant - c : couronnement</p>
-------------------------	---	--	--

DÉCORS - MODÉNATURES

<p>GARDE-CORPS</p>	<p>Les garde-corps dans les constructions de la Rénovation jouent un rôle important dans la composition des façades. Ils affirment l'horizontalité dans le cas de garde-corps pleins en béton et souvent peints de teinte claire et ceux qui appuient les creusements de façades dans le cas de garde-corps composés de lisses en bois de teinte très foncée.</p>		
	 <p>Garde-corps lames bois horizontales</p>	 <p>Garde-corps béton plein et alternance garde-corps vitrés</p>	 <p>Garde-corps béton plein et lisses en serrurerie posées à l'horizontal</p>

BALCON

Les balcons et les loggias jouent un rôle important dans les constructions de la Rénovation, en permettant un jeu des pleins et des vides. Ils marquent les lignes fortes de composition grâce aux garde-corps prégnants, souvent en bois de teinte sombre ou en béton peint et accompagnés de lisses métalliques ou d'éléments vitrés.



Balcons creusés dans la façade de teinte sombre en opposition avec le nu du mur de la façade de couleur claire.
Les balcons sont découpés en travée.



Une travée entière de balcon pour marquer l'horizontalité



Alternance des vides et des pleins dans le traitement du garde-corps des balcons



Balcons saillants avec alternance de garde-corps pleins et garde-corps transparents



Balcons à garde-corps béton pleins et lisse d'appui



L'alternance des teintes sombres et teintes claires ainsi que les balcons en saillie ou « rentrés » type loggia, participe à l'animation des façades.

MENUISERIES

FENÊTRE

Les menuiseries sont généralement en bois ou en métal peint de teinte sombre. On distingue deux types de baies :

- grandes baies vitrées
- fentes horizontales ou verticales.

Les baies sont généralement découpées en deux parties inégales, elles sont généralement épaisses de manière à marquer fortement l'encadrement de la baie.

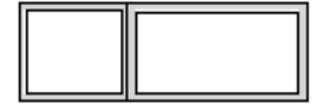
Grande baie



Fente verticale



Fente horizontale



Les baies en bois et les occultations sont placées au nu de la façade.

OCCULTATION

Généralement les baies des constructions de la Rénovation disposent de volets roulants, de teinte sombre, ou claire, placés au nu du mur de façade, avec caisson situés à l'intérieur des constructions. Plus rarement des dispositifs repliables en accordéon, de teinte claire, des stores à lamelles placés à l'extérieur ou encore des store en toile, placés à l'extérieur des baies.

Volets roulants de teinte claire ou de teinte foncée



Volets repliables dans le tableau de teinte claire



Store extérieur à lames ou toile teinte claire



STORE

Modèle identique de store sur une même travée



OCCULTATION DES LOGGIAS

Les systèmes différents de fermeture des loggias sur une même travée provoquent des désordres et sont néfastes à la qualité architecturale de l'ensemble.



TRAITEMENT DES FAÇADES

TEINTE

Alternance des contrastes :

- Teinte claire / teinte foncée
- Béton lisse clair/ bois de teinte foncée



Alternance :
façade lisse / façade creuse



ENDUIT



Les façades des constructions sont composées de panneaux béton peints.



Sur les pignons aveugles en béton, des joints creux sont dessinés à l'aplomb des planchers pour marquer l'horizontalité.

FRESQUES

La plupart des fresques sont réalisées en mosaïques, de carreaux de grès cérame, de pâte de verre, de granit et de marbre, d'émaux... L'ensemble de ces fresques participe à la qualité architecturale et paysagère de ce quartier.

Dans le périmètre du quartier de la Rénovation, 26 fresques participent à créer un parcours piéton original.

(inventaire des fresques en dernière page).



TOITURE

Les toitures des constructions de la Rénovation sont généralement à double ou à simple pente et forêts lambrissés. Arêtes saillantes sur mur de façade, débords au-dessus des espaces de balcon ou loggia. L'imbrication des volumes coiffés de toiture à un pan crée une dynamique de l'espace urbain et évoque les sommets montagneux voisins.



PENTE

Les toitures sont à faible pente, généralement à 30°, plus rarement à 45°, et à pan asymétrique. La faible pente ne permet pas la création de lucarnes

COUVERTURE

Tuiles mécanique à emboîtement, le plus souvent tuiles romane ou canal de teinte rouge foncé.

TYPOLOGIE URBAINE

En cœur d'îlot bâti, de vastes espaces paysagers, collectifs et ouverts à tous, forment des espaces de respiration, de convivialité et de rencontre. L'aménagement de ces espaces est varié ; aire de jeux pour enfants, parc arboré et vallonné.

Les pieds d'immeubles, implantés en recul par rapport aux niveaux des étages, permettent un cheminement abrité pour les piétons.

L'ensemble des îlots bâtis est accessible par les piétons, à travers des passages piétons entre immeubles et sous arcades.

ESPACES LIBRES / JARDINS



PRESENCE D'AIRES DE JEUX POUR ENFANTS EN CŒUR D'ÎLOT



CONSERVATION DE LA TRACE HISTORIQUE CANAL DE L'ONCION



VASTES ESPACES DE JARDINS EN CŒUR D'ÎLOTS

PASSAGES SOUS IMMEUBLE



PASSAGES LIBRES SOUS ENCORBLEMENT



PASSAGES PIETONS SOUS IMMEUBLE



CHEMINEMENTS PIETONS ENTRE IMMEUBLES

ENSEIGNES

Situées en façade, sans règles visant à respecter l'ordonnancement de la façade et pouvant empiéter sur les niveaux d'habitation, les enseignes peuvent porter atteinte à la qualité architecturale et paysagère de l'ensemble du quartier de la Rénovation.

Enseignes drapeau : enseignes positionnées perpendiculairement à la façade.



Enseigne perpendiculaire, au format imposant, située au niveau des étages d'habitation

Enseigne publicitaire qui, par sa position, rompt l'horizontalité du bandeau d'allège.

Enseignes à plat en façade

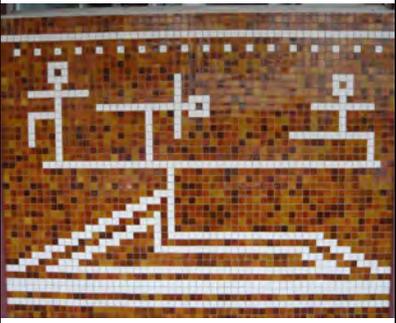
Les enseignes positionnées sur les travées qui soulignent la verticalité ou l'horizontalité dans la composition de la façade perturbent les lignes de composition de la façade.

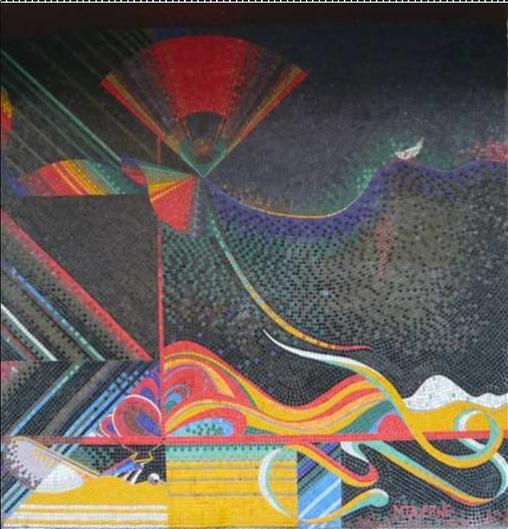


Enseigne fixée sous encorbellement : ne perturbe pas la composition de la façade.



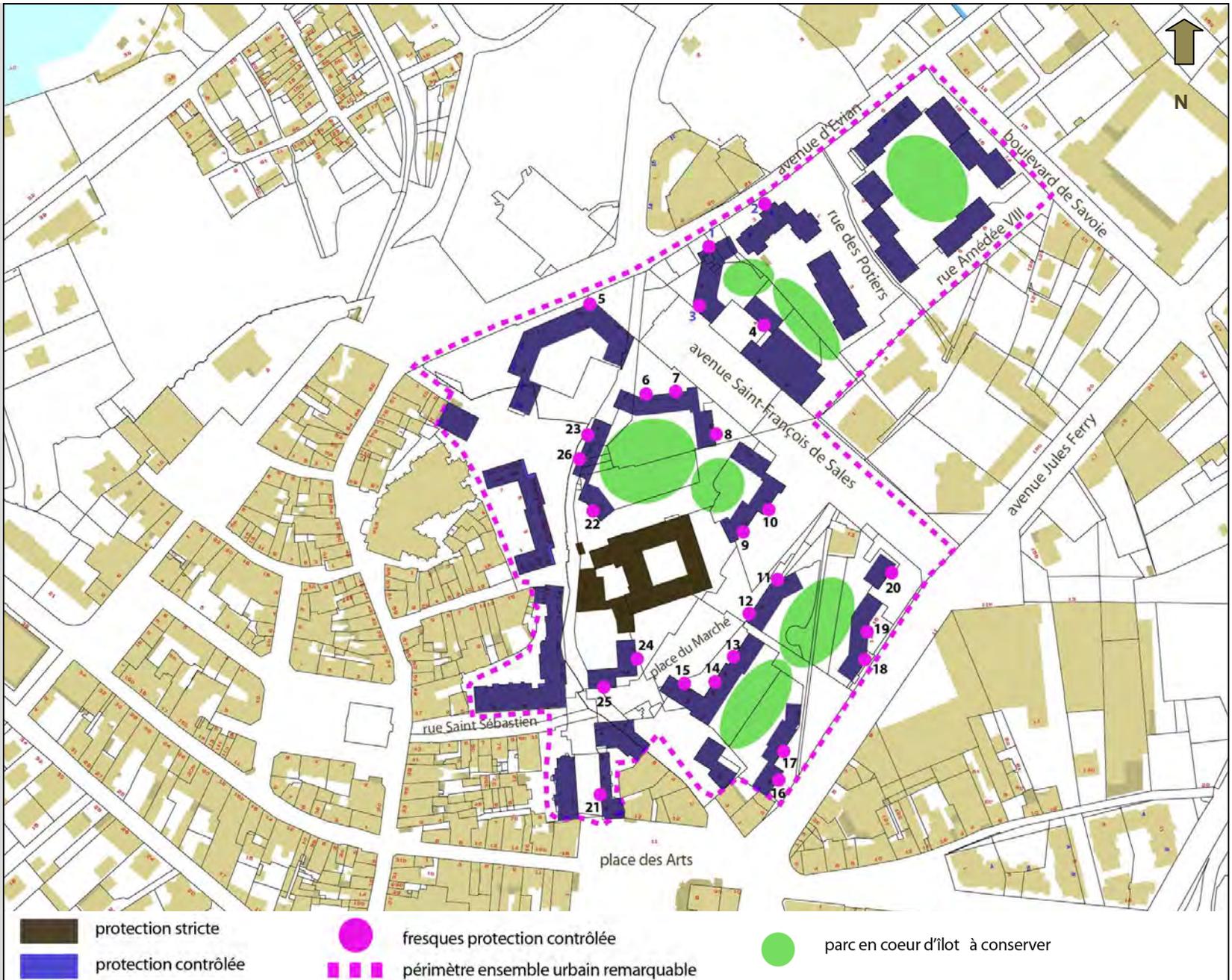
INVENTAIRE DES FRESQUES

<p>1</p> 	<p>2</p> 	<p>3</p> 	<p>4</p> 	<p>5</p> 	<p>6</p> 
<p>1 AV D'EVIAN</p>	<p>3 AV D'EVIAN SIMON SAUTIER 1982</p>	<p>2 AV SAINT FRANCOIS DE SALES - Fontaine</p>	<p>4 AV SAINT FRANCOIS DE SALES</p>	<p>3 RUE DES URSULES FOLLINET 1976</p>	<p>5 AV SAINT FRANCOIS DE SALES - ANNE LEE</p>
<p>7</p> 	<p>8</p> 	<p>9</p> 	<p>10</p> 	<p>11</p> 	<p>12</p> 
<p>7 AV SAINT FRANCOIS DE SALES JEROME LEFEVRE</p>	<p>9 AV SAINT FRANCOIS DE SALES</p>	<p>3 PLACE DU MARCHE BARBIER GRANGE LA POTERIE</p>	<p>4 PLACE DU MARCHE ALAIN CAYET - DISPARUE</p>	<p>5 PLACE DU MARCHE AG</p>	<p>6 PLACE DU MARCHE THEVENET 1973</p>
<p>13</p> 	<p>14</p> 	<p>15</p> 	<p>16</p> 	<p>17</p> 	<p>18</p> 
<p>7 PLACE DU MARCHE C. SENECH....</p>	<p>8 PLACE DU MARCHE</p>	<p>10 PLACE DU MARCHE</p>	<p>8 AV JULES FERRY JEHANY</p>	<p>10 AV JULES FERRY F.CLARKE</p>	<p>14 AV JULES FERRY CHEVILLY</p>

<p>19</p> 	<p>20</p> 	<p>21</p> 	<p>22</p> 
<p>16 AV JULES FERRY ANNE LEE</p>	<p>18 AV JULES FERRY</p>	<p>6 RUE DU MANEGE</p>	<p>27 RUE DES GRANGES D. DEPRAZ 1975</p>
<p>23</p> 	<p>24</p> 	<p>25</p> 	<p>26</p> 
<p>5 PLACE DU 8 MAI 1945 M. TAVERNE</p>	<p>1 PLACE DU MARCHE CAME LEON, MIRAGES ?</p>	<p>15 RUE DES GRANGES ATTIA Michèle</p>	<p>6 PLACE DU 8 MAI 1945 GIRADR P.1975</p>

PLAN DES NIVEAUX DE PROTECTION

QUARTIER DE LA RENOVATION



ENSEMBLE URBAIN REMARQUABLE

PORT RIPAILLE

ANNEXE AU RAPPORT DE PRESENTATION

PLAN DE SITUATION



TYPOLOGIE ARCHITECTURALE

<p>MAISONS INDIVIDUELLES</p> <p>MAISONS INDIVIDUELLES EN BANDE</p>	<p>Constructions érigées en cordon sous la forme de maisons accolées constituées de plusieurs unités. Quelques rares maisons isolées.</p> <p>Volumétrie : R+1 (voire R+1+combles)</p> <p>Chaque unité est composée d'une seule travée verticale.</p>	<p>Menuiseries des baies : en bois lasuré palissandre ou en aluminium de teinte brun foncé (RAL 8017).</p> <p>Volets : volets battants, pleins, en bois, lasurés palissandre ou stores à lamelles de teinte brun-foncé.</p> <p>Les volets bois d'origine sont peu à peu remplacés par des volets roulants de teinte brun-foncé.</p> <p>Lisses des balcons : bois lasuré palissandre.</p> <p>Descentes d'eau pluviales, gouttières et chéneaux en cuivre ou en aluminium galvanisé de teinte brun foncé.</p>	<p>TEINTE DES FAÇADES : blanc, blanc cassé ou beige.</p> <p>Linteau béton nu ou peint dans la même teinte que la façade.</p> <p>Boiseries lasurées teinte palissandre.</p> <p>STORES : en toile de teinte brune, rouge, orange ou jaune. Unité de teinte et de modèle pour une même travée ou une même unité.</p>
<p>IMMEUBLES COLLECTIFS</p>	<p>La marina compte 3 immeubles d'habitat collectif. Volumétrie R+2 (possibilité de combles aménageables).</p>		

MAISONS INDIVIDUELLES



Maison individuelle type 1 unité de base



Maison individuelle type 2 unités de base



Maisons individuelles avec extensions

MAISONS
INDIVIDUELLES EN
BANDE



Constituées de petites unités accolées pouvant être décalées. Les façades de ces unités diffèrent au niveau de l'ordonnancement et de la taille des baies pour apporter une dynamique.

Unité dans le traitement des façades : teinte claire blanc-cassé, linteau en béton brut, boiseries peintes de teinte foncée (palissandre, chêne, noyer...).

Composée d'une seule travée verticale, chaque unité dispose de 2 niveaux R+1 (voire R+1+combles).

IMMEUBLES
COLLECTIFS



Façade sur canal

IMMEUBLES
COLLECTIFS



Façade sur rue



ABRI VOITURE

EXTENSIONS POSSIBLES

Les abris voitures sont réalisés en maçonnerie enduite, bois de charpente, lambris et cuivrierie. Les parties en bois seront lasurées teinte palissandre. Ils sont implantés en retrait de la limite séparative pour conserver les haies édifiées sur les limites séparatives.

Abri voiture sous la forme de pergola



3.60 ml x 6.00 mL x 2.30 mht

Abri et local de rangement



Constructions édifiées en retrait de la limite séparative- Conservation des haies

Abri sans local de rangement avec mur maçonné



Les constructions édifiées sur la limite séparative perturbent le paysage de la rue



Abri voiture et local de rangement



Abri double



**EXTENSION EN
CONTINUITÉ DE
L'HABITATION**

Extension permise dans la limite de 20 m² de surface de plancher **hors œuvre nette** à partir du permis de construire initial (d'origine).

APPENTIS - REMISE



Devant l'aire de stationnement voitures



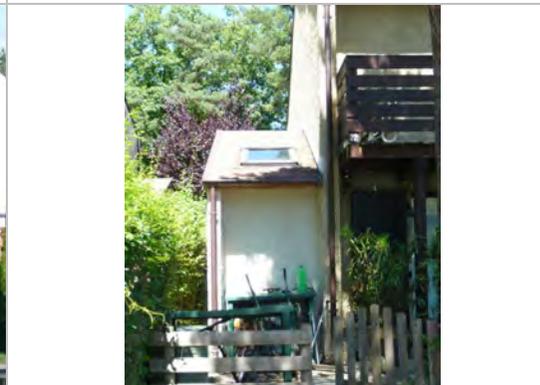
Locaux de dégagement sur pignon



Appentis sur pignon



Local de dégagement à chaque pignon



La fermeture sous balcon est composée d'un mur maçonné situé en retrait de 0,30 m par rapport à l'arête extérieure des balcons et loggias.

SOUS BALCONS -
LOGGIA



Fermeture sous balcon sans maintien du balcon avec modification de la taille des baies à l'étage.
Double extension sous balcon



Fermeture sous balcon avec maintien du balcon à l'étage.
Simple extension sous balcon



VÉRANDA

MAISONS
INDIVIDUELLES
&
MAISONS ACCOLÉES

Au RDC : La véranda ne dépasse pas les limites du balcon (simple ou double extension) en avancée. Une véranda sous un simple balcon peut être étendue à la dimension d'un double balcon. Dans ce cas, l'extension « double balcon » peut être réalisée par une couverture vitrée dont la pente sera parallèle à celle de la toiture.

Le châssis des baies est de teinte sombre. La partie vitrée de la véranda est découpée suivant le même rythme que le découpage des baies existantes, soit à 4 vantaux.

IMMEUBLES

- Au RDC et 1^{er} étage : La fermeture des espaces couverts se fait par un châssis isolant coulissant en aluminium thermolaqué brun foncé, composé de 4 vantaux.

- Au 2nd étage : Possibilité de créer une véranda en couverture et fermeture totale des balcons. Structure à baies coulissantes composée de 4 vantaux avec verre isolant, en aluminium thermolaqué de teinte brun foncé.

ou

Prolongation collective du toit en bardeau sur tout le linéaire de façade et fermeture des espaces couverts par un châssis coulissant à 3 vantaux, de teinte brun foncé.

VERANDA

MAISONS
INDIVIDUELLES
&
ACCOLEES



Double extension

Extension :
Création d'une
véranda à 4
vantaux



Simple extension, côté rue, baie coulissante

CONTREVENTS

OCCULTATION - PROTECTION



Contrevents à double lambris sur écharpe en Z, teinte brun-foncé



Volets roulants alu, teinte brun-foncé

AUVENT

STORE



Auvent vitré au-dessus d'une baie

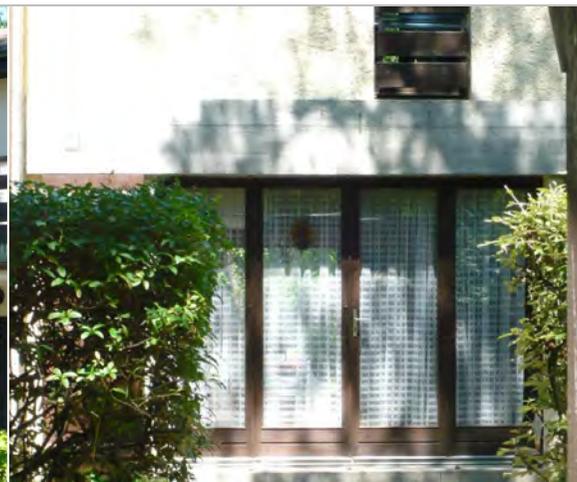


Store toile : teintes : brun, rouge, orange ou jaune

MENUISERIES
BALCONS
MODÉNATURE



Balcon à 3 lisses et main courante, en bois brun foncé



Baie du rez-de-chaussée à 4 vantaux, bois de teinte brun foncé



Linteau béton brut non peint

TOITURE

COUVERTURE

Bardeaux de feutre recouvert de bitume, de teinte brun foncé (shingle)



CHIEN ASSIS LUCARNE

CHIEN ASSIS / LUCARNE

La largeur du chien assis = $\frac{3}{5}$ de la largeur de la travée maxi



1 lucarne par unité d'habitation



double lucarne



Découpage de la baie du chien assis : 4 vantaux



Fenêtre de toit : limitée à 1 fenêtre par pan de toit ou par unité d'habitation.
Dimension 1 m² maxi placée au plus près de la panne faîtière.

PANNEAUX SOLAIRES

Ils sont limités à la production d'eau chaude sanitaire :
Ils sont alignés avec d'autres éléments existants en toiture
(fenêtres de toit) et placés au **bas** du toit.

TRAITEMENT DES ESPACES LIBRES - JARDINS

LIMITE SÉPARATIVE
(ENTRE 2 UNITÉS)

&

LIMITE SUR RUE

La limite séparative est plantée d'une haie taillée, d'essences locales variées ou unique. Cette haie, si nécessaire, peut être doublée d'un grillage torsadé de couleur verte et d'une hauteur maximale d'1 m. Côté rue, les haies sur limites de lot sont plantées de manière continue depuis l'unité d'habitation jusqu'à la limite de la rue pour créer une dynamique dans l'alternance des espaces construits et des espaces non bâtis et reprendre le rythme du parcellaire.

Hauteur maximale des haies : 1,50 m.

Les panneaux occultants ainsi que les murs bahuts maçonnés sont interdits.

ARBRES

Les arbres existants sont à conserver. Tout abattage ou élagage d'arbres est soumis à autorisation, du fait de la situation en **site classé**.

COTE CANAL



Les murets de soutènement des terrasses construites en bordure des canaux doivent avoir une hauteur maximale d'1 m ou être réalisées en terrasses.

Les murets des terrasses successives sont constitués de pierres sèches empilées ou de plots, de béton coulé habillés de bois et recouverts de végétation.





Jardins plongeant dans l'eau



Jardins en terrasses



Jardins en pied d'immeuble – haies en limite de jardins

COTE « RUE »



Haies en limite séparative - essence unique ou variée



Haie en limite sur rue – essence unique ou variée



Espace paysager sur rue



Aire de stationnement engazonnée ou dallée



**DALLAGE /
REVETEMENT DE SOL**

Les dallages sont réalisés en dalles en béton désactivé, en pavés autobloquants ou en pierres naturelles, de teinte homogène (pas de panachage de teinte), posés sur sable pour permettre l'infiltration des eaux pluviales dans le sol.

Le traitement de sol, en dalles ou pavés est limité à la surface de stationnement d'un véhicule, à la réalisation d'une terrasse et aux cheminements d'accès piétons.

Les traitements de sol en enrobé bitumineux ou en béton coulé, dans les parties privatives sont proscrits.



Dalles evergreen



Enrobé proscrit



Dalle béton proscrit

ESPACES COMMUNS



Club House



Aire de jeux pour enfants



Court de tennis



Voie de desserte d'îlot



Voie longeant la lagune



Voie intérieure - îlots



Pont



Aire commune de stationnement de véhicules



Espace boisé commun

PLAN DES NIVEAUX DE
PROTECTION DU PATRIMOINE
BATI

PORT RIPAILLE



ENSEMBLE URBAIN REMARQUABLE

LOTISSEMENTS DES ANNEES 30

ANNEXE AU RAPPORT DE PRESENTATION

ENSEMBLE URBAIN REMARQUABLE
LOTISSEMENTS DES ANNEES 30

SECTEUR CHARMILLES

ANNEXE AU RAPPORT DE PRESENTATION

**ENSEMBLE URBAIN REMARQUABLE
SECTEUR CHARMILLES**

Ensemble urbain regroupant des constructions édifiées entre 1925 et 1938, composé de constructions modestes et de constructions de belle facture. Les constructions modestes ont été réalisées par l'entreprise Pannetier sur les plans de Louis MOYNAT et initiées par la loi Louis Loucheur du 13 juillet 1928 qui encourageait l'accession à la propriété pour les familles modestes grâce à la participation de l'Etat et à des taux d'emprunt très bas. Cet ensemble urbain est aujourd'hui le témoin de cette nouvelle forme urbaine constituée de pavillons, parfois standard, qui désormais occupent l'espace urbain compris entre le logement très modeste et souvent insalubre et la maison de maître. Caractérisé par des constructions à faible volumétrie (rez-de-chaussée + combles), édifiées sur de petites parcelles entièrement closes, aménagées en potager et jardin d'agrément. Cet ensemble présente une homogénéité au niveau de la trame parcellaire, du bâti et des clôtures. Cet ensemble urbain a une valeur et une cohérence d'ensemble; qui valorisent chacun des bâtiments qui s'y trouvent. C'est pourquoi, il convient de conserver cette cohérence pour préserver cet ensemble, représentatif de cette période de l'histoire urbaine.

AVENUE DES ALLINGES



N°27 VILLA 1936.

Toiture à brisis, baie d'entrée en arcade, baies en chêne, tuiles écailles, volets métalliques repliables en tableaux.

Niveau de protection contrôlée



N°29 1935.

Toiture à brisis, terrasse à l'étage, garde-corps béton et serrurerie, volets bois persiennés dans le tiers supérieur, soubassement en parement pierres calcaire.

Niveau de protection contrôlée

IMPASSE DES ACACIAS



N°1 VILLA
CLAIR LOGIS
1925

Niveau de protection contrôlée



N°3 VILLA 1938.

Toiture à brisis, terrasse sur pignon, perron d'entrée, tuiles écailles, baies bois.

Niveau de protection contrôlée



N°5 VILLA 1926.

Toiture à deux pans, oriel en façade, baies droites et en arcade, menuiseries bois

Niveau de protection contrôlée



N°7 VILLA 1925.
Construction à base carrée, Toiture à quatre pans

Niveau de protection contrôlée



N°4 VILLA 1926.

Toiture à deux pans, galerie bois à l'étage, chaînage d'angle harpé en pierres calcaire, menuiseries bois, volets battants bois, soubassement pierres calcaires apparentes.

Niveau de protection contrôlée



N°2 1931

Niveau de protection contrôlée

RUE DE L'ONCION : habitat modeste, constructions type, plan carré et toiture à quatre pans, ou plan rectangulaire et toiture à deux pans avec ou sans croupe. Alignement des clôtures sur rue. Clôtures ajourées et haies variées, potager en fond de parcelles.



N°1 VILLA 1931.

Niveau de protection contrôlée

N°3 VILLA LES DELICES 1930

Niveau de protection contrôlée

N°5 VILLA 1930

Niveau de protection contrôlée

N°7 VILLA 1932

Niveau de protection contrôlée

N°9 VILLA 1932

Niveau de protection contrôlée



N°11 VILLA 1930

Niveau de protection contrôlée

N°13 NOVARINA ARCHITECTE

Niveau de protection contrôlée

N°14 1937

Niveau de protection contrôlée



N°2 1937

Niveau de protection contrôlée

N°4 VILLA « SANS FACON »

Niveau de protection contrôlée

N°6 VILLA LES LILAS 1927

Niveau de protection contrôlée

N°10 VILLA LA MESANGE 1925

Niveau de protection contrôlée

N°12 VILLA 1925

Niveau de protection contrôlée

RUE DES CHARMILLES



N°5

Niveau de protection contrôlée



N°7 VILLA 1936

Niveau de protection contrôlée



N°9 VILLA 1932

Niveau de protection contrôlée



N°11 VILLA 1930 M.CAPITAN, industriel Thono nais pâtes alimentaires

Niveau de protection contrôlée



N°2

Niveau de protection contrôlée



N°4 VILLA 1933

Niveau de protection contrôlée



N°6 VILLA 1930

Niveau de protection contrôlée



N°8 1940

Niveau de protection contrôlée



N°10
VILLA 1925

Très belle facture pour cette villa, toiture à quatre pans, fenêtres jumelées, magnifique perron d'entrée composé de deux façades constituées d'une baie à trois arcades et colonne d'angle à chapiteau, terrasse à l'étage avec garde-corps à balustre, fenêtre bois avec croisillons année 30.

Niveau de protection stricte

IMPASSE DU JURA



N°1
VILLA 1935.

Très belle composition architecture art déco, parement pierres calcaire en façade, oriel, terrasse, garde-corps béton ouvragé, volets métalliques, toiture à deux pans avec large lucarnes tuiles écaillés

Niveau de protection stricte



N°2
VILLA 1935.

Très belle facture architecture art déco, toiture à quatre pans, recouverte de tuiles écaillés, épis de toiture, lucarnes, perron sur entrée, terrasse à l'étage, menuiserie des baies à croisillons art déco, volets bois pleins, clôture maçonnée couronnée par un bandeau en résille béton.

Niveau de protection stricte



IMPASSE DE LA DOLE

N°1 VILLA 1924



Fenêtres à chambranle mouluré à crossettes et linteau à clé, têtes de lion sculptées en applique sur façade sous les appuis et les clés de fenêtres, verrière fer et verre surmontée d'une terrasse avec garde-corps en béton ouvragé identique à celui de la clôture béton sur impasse, perron ouvragé.

Niveau de protection stricte



N°5 VILLA 1925
Niveau de protection contrôlée



Construction plan carré et toiture à quatre pans et forget. Façade composée de trois travées verticales dont celle du milieu traitée en oriel à trois pans. Fenêtres bois et croisillons en partie supérieure de baie, volets métalliques repliables en tableaux.

Niveau de protection contrôlée



N°7
VILLA 1921



N°6 1925
Niveau de protection contrôlée



N°8 VILLA 1925
Niveau de protection contrôlée



N°10 VILLA 1940
Très belle composition d'architecture art déco, toiture à quatre pans et lucarnes, tuiles écailles, baies d'angle, oeil de bœuf

Niveau de protection stricte



N°12 VILLA 1933.
Toiture à quatre pans et brisis avec lucarne, tuiles écailles. Façade composée d'une tourelle d'angle, chaînage d'angle harpé, soubassement parement pierres calcaire, baies bois, oriel à 3 pans.

Niveau de protection stricte

IMPASSE DE LA FAUCILLE



N°1 VILLA 1937 oriel à 3 pans
Niveau de protection contrôlée



N°3 – 5 Maisons jumelées 1937
Niveau de protection contrôlée



N°7
Niveau de protection évolutive



N°13 VILLA 1933 style art déco, oriel à 3 pans, balcon, toiture à forget, volets bois
Niveau de protection contrôlée



N°2 VILLA 1936 : toiture mansardée à brisis avec la carne droite, oriel arrondi à 3 pans surmonté d'une verrière couverte avec marquise en fer et verre, tuiles écailles, volets bois
Niveau de protection contrôlée



N°4 VILLA 1938 très belle facture architecture art déco, sur plan carré, formes géométriques pures (carré, triangle, cercle), petit oriel en façade, volets métalliques
Niveau de protection contrôlée



N°6
Niveau de protection contrôlée

N°8 VILLA 1935

Toiture à forte pente, très découpée, tuiles écailles, oriel à 3 pans, porche d'entrée à arcades, baies bois et volets métalliques repliables en tableaux, clôture béton typique de l'époque.



Niveau de protection contrôlée



N°10
Niveau de protection contrôlée



N°12 VILLA 1933
Niveau de protection contrôlée



N°14 VILLA 1935
Niveau de protection contrôlée

CHEMIN DU MARTINET



N°16
Niveau de protection contrôlée



N°18
Niveau de protection contrôlée



N°28 VILLA 1935
Niveau de protection contrôlée

**PLAN DES
NIVEAUX DE PROTECTION
DU BATI**

SECTEUR CHARMILLES

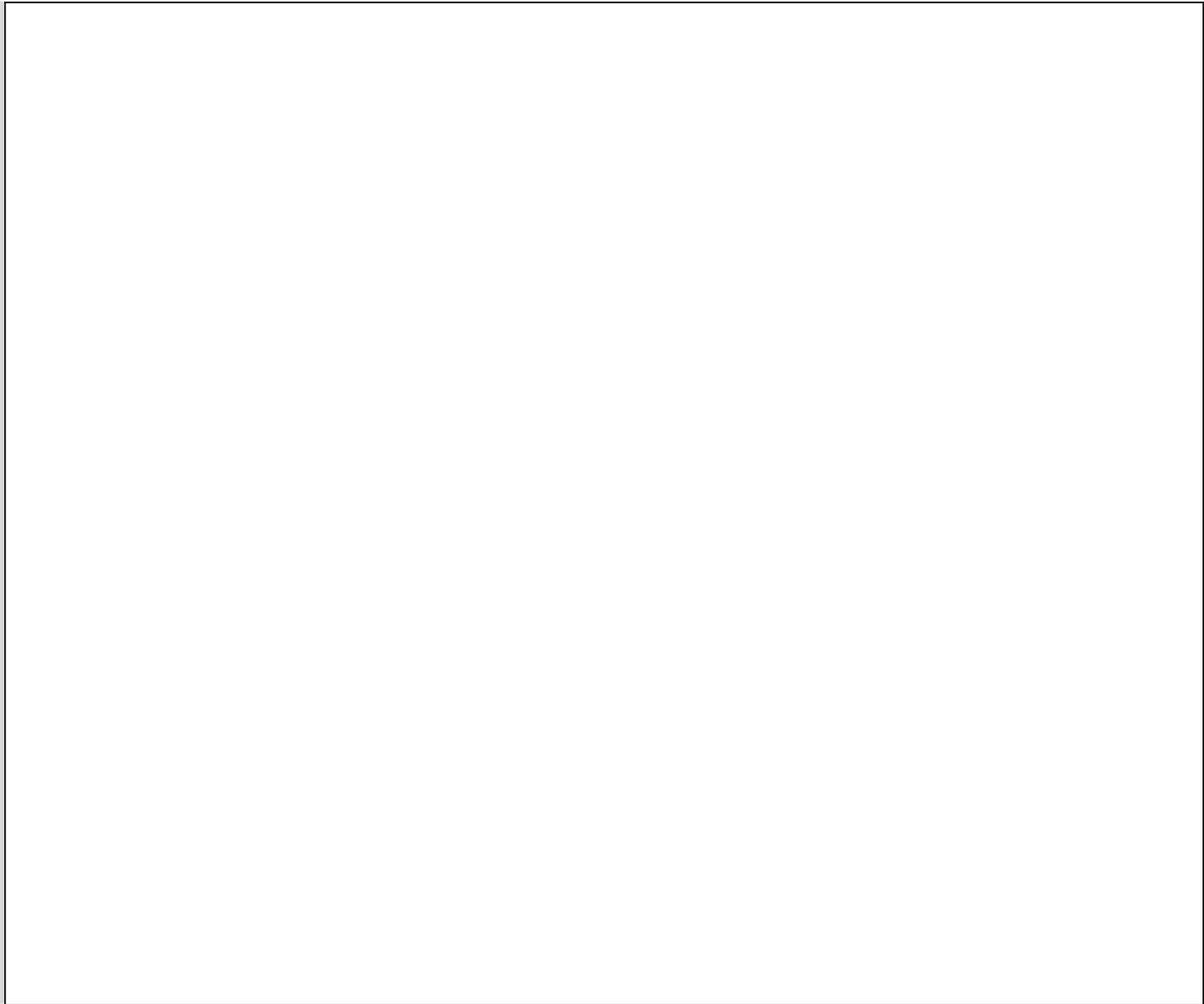


ENSEMBLE URBAIN REMARQUABLE

LOTISSEMENTS DES ANNEES 30

SECTEUR CITE FLEURIE

ANNEXE AU RAPPORT DE PRESENTATION



SECTEUR BELLEVUE – DENT D'OCHE – CITÉ FLEURIE

LISTE DU PATRIMOINE

N°	PHOTO	ADRESSE	DESIGNATION TYPOLOGIE	DESCRIPTIF	CLASSEMENT
AVENUE DE LA DENT D'OCHE					
1		AVENUE DE LA DENT D'OCHE N°1	VILLA 1932 M. DE LA SALMONIÈRE	Construction élevée sur deux niveaux plus un comble, toiture à brisis et couverture en tuiles plates écailles. La façade est composée de trois travées dont celle du centre formant avant-corps, percements réguliers. Baies rectangulaires, menuiseries bois et petits bois, contrevents pleins et persiennés dans le tiers supérieur. Lucarnes d'angle.	VALEUR ARCHITECTURALE LOUIS MOYNAT ARCHITECTE Niveau de protection contrôlée.
2		AVENUE DE LA DENT D'OCHE N°3	VILLA 1925-1951	Edifiée sur une base rectangulaire, toiture à faible pente, à quatre pans et lucarne rampante, forçat lambrissé et couverture tuiles plates petit moule. Façade composée symétriquement autour de l'axe central, 2 travées régulières, la travée centrale est à percements irréguliers. Menuiseries des baies à double vantail, en bois et 6 carreaux, contrevents bois pleins divisés en trois panneaux. Oculus sur pan de façade latéral et décalé de la façade principale abritant l'escalier. Petite marquise au-dessus de la porte d'entrée. Cordon délimitant les deux niveaux.	VALEUR ARCHITECTURALE GEORGES MONICO ARCHITECTE Niveau de protection contrôlée
3		AVENUE DE LA DENT D'OCHE N°6	VILLA M. KOYMANNIS- ALBERT FREIDEL 1929	Construite pour le docteur Albert FREIDEL, chirurgien dentiste à Nancy et diplômé de la faculté de Genève. Construction typique de l'architecture de L. Moynat, édifiée sur un plan carré, deux niveaux et toiture à quatre pans avec coyau et lucarnes triangulaires. Forçats lambrissés. Angle creusé pour accueillir une grande loggia, baies rectangulaires et une baie octogonale. Menuiseries des fenêtres en bois et petits carreaux, contrevents. Mur de clôture maçonné plein en partie basse et ajouré en partie supérieure.	VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE LOUIS MOYNAT ARCHITECTE Niveau de protection contrôlée
4		AVENUE DE LA DENT D'OCHE N°8	VILLA 1935	Villa édifiée en rez-de-chaussée surélevé et combles. Toiture à deux pans, couverture tuiles plates petit moule. La façade est dispose d'un espace sous auvent et d'une grande lucarne en toiture. Soubassement et premier niveau en parement pierres naturelles. Composition des façades irrégulière, baies d'angle, baies rectangulaires et baies cintrées, oriel à trois pans en façade nord. Alternance de volets métalliques repliables en tableaux et de contrevents en bois. Large terrasse à l'étage avec garde-corps maçonné et ajouré.	VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE Niveau de protection contrôlée

5		AVENUE DE LA DENT D'OCHE N°9	VILLA 1933	<p>Villa cossue, généreuse volumétrie, édifée sur deux niveaux plus combles. Toiture à quatre pans et lucarnes, couverture tuiles plate petit moule, épis de toiture.</p> <p>Oriel à trois pans recouvert par une terrasse. Loggia d'angle en façade sud sur oriel à cinq pans. Encadrement en pierre de molasse.</p> <p>Baies rectangulaires plus hautes que larges, menuiseries à petits carreaux, volets roulants et battants pour baies des lucarnes. Volets métalliques persiennés sur baies d'intérieur de loggia.</p> <p>Garde-corps à balustres, béton.</p> <p>Dans un parc arboré, en position dominante par rapport à l'avenue des Vallées.</p>	VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE Niveau de protection stricte
6		AVENUE DE LA DENT D'OCHE N°12	VILLA 1928	<p>Construction sur un niveau plus comble. Toiture à quatre pans, lucarne à tympan positionnée au nu du mur de façade et lucarne en interruption de rives. Couverture en tuiles plates petit moule. Forget lambrissé.</p> <p>Baies rectangulaires, menuiseries bois à petits carreaux, contrevents persiennés en partie supérieure. Auvent soutenu par de fins poteaux sur façade principale.</p> <p>Dans un parc paysager.</p>	VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE Niveau de protection contrôlée
7		AVENUE DE LA DENT D'OCHE N°14	1933 ARCHITECTURE ART DÉCO	<p>Construction élégamment composée, tout en décrochés de façades et de toitures. Toiture brisée en pavillon, avec généreuses lucarnes à croupe.</p> <p>Façade composée de baies rectangulaires, géminées sur les angles. Menuiseries à deux vantaux et petits bois, volets roulants ajourés en partie supérieure et volets métalliques persiennés repliables en tableau pour les baies des lucarnes.</p> <p>Porche d'entrée cintré soutenu par un pilier d'angle, baie d'entrée cintrée, bois massif.</p> <p>Enduit à gros grain, coloré à l'oxyde de fer.</p>	VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE Niveau de protection stricte
8		AVENUE DE LA DENT D'OCHE N°17	1929 ARCHITECTURE ART DÉCO	<p>Edifiée sur une base carrée avec, en façade nord, une terrasse couverte sous auvent, composée de larges baies à linteau droit biseauté aux extrémités. Fenêtres bois et petits carreaux.</p> <p>Villa constituée d'un soubassement, d'un niveau d'étage courant et de combles. Toiture à deux pans et croupe, lucarnes rampantes de petite taille, forget à caisson.</p> <p>La façade ouest est composée de deux travées constituées de deux oriel à cinq pans dont trois à percements étroits.</p> <p>Les baies des pignons comportent des menuiseries bois à petits carreaux en partie supérieure ainsi que des contrevents en bois, persiennés en partie supérieure.</p> <p>Portail en bois de style Art déco.</p>	VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE Niveau de protection stricte

9		AVENUE DE LA DENT D'OCHE N°19	1937	Edifiée sur une base carrée, un soubassement, deux niveaux d'étages, plus combles. Toiture à quatre pans, à faible pente, forêts lambrissés, couverture tuiles plates petit moule. La façade nord, sur rue, est composée de trois travées dont une travée centrale en avant-corps aux angles coupés et percée d'une baie étroite et haute au-dessus de la porte d'entrée. Les arêtes sont appuyées et saillantes. Baies à percement régulier, fenêtres bois et deux rangées de petits carreaux.	VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE <i>Niveau de protection contrôlée</i>
10		AVENUE DE LA DENT D'OCHE N°21	1933	Villa cossue, d'un niveau d'étage et combles. Toiture à deux pans et demi-croupe. Volume d'angle en saillie du nu du mur de façade, recouvert d'un auvent. Baies rectangulaires, fenêtres à double vantail et menuiserie en bois avec petits bois. Soubassement en moellons de pierres naturelles maçonnées. Baie d'entrée cintrée à encadrement en moellons pierres naturelles. Baie décorative aux carreaux colorés. Contrevents à deux battants, pleins, en bois.	VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE <i>Niveau de protection contrôlée</i>
CHEMIN DE BELLEVUE					
11		CHEMIN DE BELLEVUE N°4	1937	Généreux volume pour cette construction édifiée sur un niveau d'étage plus combles, toiture à deux pans et croupe, avec lucarnes à croupe, recouvert de tuiles plates écailles. Façades composées avec des oriels à trois pans surmontés de terrasses avec garde-corps maçonné.	VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE <i>Niveau de protection contrôlée</i>
12		CHEMIN DE BELLEVUE N°1 BIS	1932	Edifiée sur une base rectangulaire avec parties en retraits et parties en saillie, toiture composée de plusieurs pans avec croupes. Les baies sont généreuses, rectangulaires avec des volets métalliques repliables et des contrevents en bois. Les décalés de façade sont accentués par une alternance de balcons avec garde-corps en serrurerie fine, et garde-corps maçonné, faisant le jeu des vides et des pleins.	VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE <i>Niveau de protection contrôlée</i>
13	 	CHEMIN DE BELLEVUE N°3	1955	Architecture des années 50. Edifiée sur une base rectangulaire, toiture à forte pente, deux pans, et lucarne rampante. La façade du premier niveau est creusée à un angle pour abriter une loggia, les baies se rapprochent de l'angle. Sur pignon nord, nombreux percements étroits et réguliers. Sur pignon sud, baies avec balcons.	VALEUR ARCHITECTURALE <i>Niveau de protection contrôlée</i>

14		CHEMIN DE BELLEVUE N°7 FACADE SUR CITÉ FLEURIE	1930	Edifiée sur une base carrée avec toiture à quatre pans et lucarnes, cette construction est constituée de deux grands niveaux d'étages plus combles. Couverture en tuiles plates écailles, forgets lambrissés. La façade sur le chemin de la Cité Fleurie est composée de trois travées régulières avec une travée centrale en avant-corps, constituée d'un oriel toute hauteur de façade, à trois pans. Les autres façades présentent des percements moins réguliers avec notamment des baies en arcade ou en plein cintre. Chainage d'angle harpé et soubassement en pierres naturelles. Encadrement mouluré des baies, fenêtres à menuiseries bois et contrevents bois persiennés en partie supérieure. Au 1 ^{er} étage, une baie a été murée. Dans un parc paysager.	VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE
14		CHEMIN DE BELLEVUE N°7			Niveau de protection stricte
15		CHEMIN DE BELLEVUE N°9	1955	Architecture typique du pavillon des années 50 ; édifié sur une base rectangulaire, un niveau d'étage, toiture à quatre pans. Baies rectangulaires, volets battants bois persiennés en partie supérieure, baie d'entrée à piédroits en pierres naturelles.	VALEUR ARCHITECTURALE Niveau de protection évolutive
16		CHEMIN DE BELLEVUE N°11	1931	Villa d'inspiration régionaliste, avec toiture à deux pans et croupe, couverture en tuiles plates écailles, lucarne rampante. En façade, lame de bois plaquée en partie supérieure du pignon. Baies rectangulaires, en bois et petits carreaux. Contrevents en bois pleins. En façade sud, petit oriel à trois pans et baies étroites.	VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE Niveau de protection contrôlée

AVENUE DE LA CITÉ FLEURIE					
17		AVENUE DE LA CITÉ FLEURIE N°1	1931	<p>Elevée sur une base carrée et constituée de 2 niveaux plus combles, cette construction est coiffée d'une toiture à quatre pans avec deux lucarnes de forme triangulaire, sur les pans de toiture parallèles. Forgets lambrissés et couverture en tuiles plates écailles.</p> <p>La composition des façades est symétrique, découpée en trois travées de baies. Au premier étage, aux extrémités, les baies sont ouvrantes sur un balcon aux garde-corps ouvragés en béton posé sur des corbeaux.</p> <p>Baie d'entrée sous perron.</p> <p>Fenêtres bois à deux vantaux et à petits bois, contrevents pleins persiennés en partie supérieure.</p> <p>Couronné par un bandeau horizontal en enduit lisse.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE</p> <p><i>Niveau de protection stricte</i></p>
18		AVENUE DE LA CITÉ FLEURIE N°5	1931-1934 VILLA MORIN	<p>Architecture typique des années 30 mais ayant subi des transformations, notamment le rajout d'une véranda, la fermeture des balcons et la mise en place d'une toiture en bardage métallique.</p> <p>Initialement conçue sur une base carrée, avec des retraits et des saillies de façade. La couverture et les rajouts lui ont fait perdre ce rythme d'alternance des volumes pleins et vides qui animaient la façade.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE</p> <p>LOUIS MOYNAT ARCHITECTE</p> <p><i>Niveau de protection contrôlée</i></p>
19		AVENUE DE LA CITÉ FLEURIE N°13	1936	<p>Construction d'inspiration régionaliste avec toiture à deux pans et lucarnes, d'un niveau d'étage plus combles.</p> <p>Façade composée de baies rectangulaires plus hautes que larges, fenêtres à deux vantaux et petits bois. Contrevents en bois. Auvent sur plusieurs baies du rez-de-chaussée.</p> <p>Soubassement traité en pierres naturelles de parement.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE</p> <p><i>Niveau de protection contrôlée</i></p>
20		AVENUE DE LA CITÉ FLEURIE N°15	Transformé en 1951	<p>Construction d'inspiration régionaliste avec toiture à deux pans et croupe. Auvent sur baie d'entrée cintrée. En pignon du premier étage, deux oculus de part et d'autre d'une baie centrale.</p> <p>Contrevents en bois plein.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE</p> <p><i>Niveau de protection contrôlée</i></p>

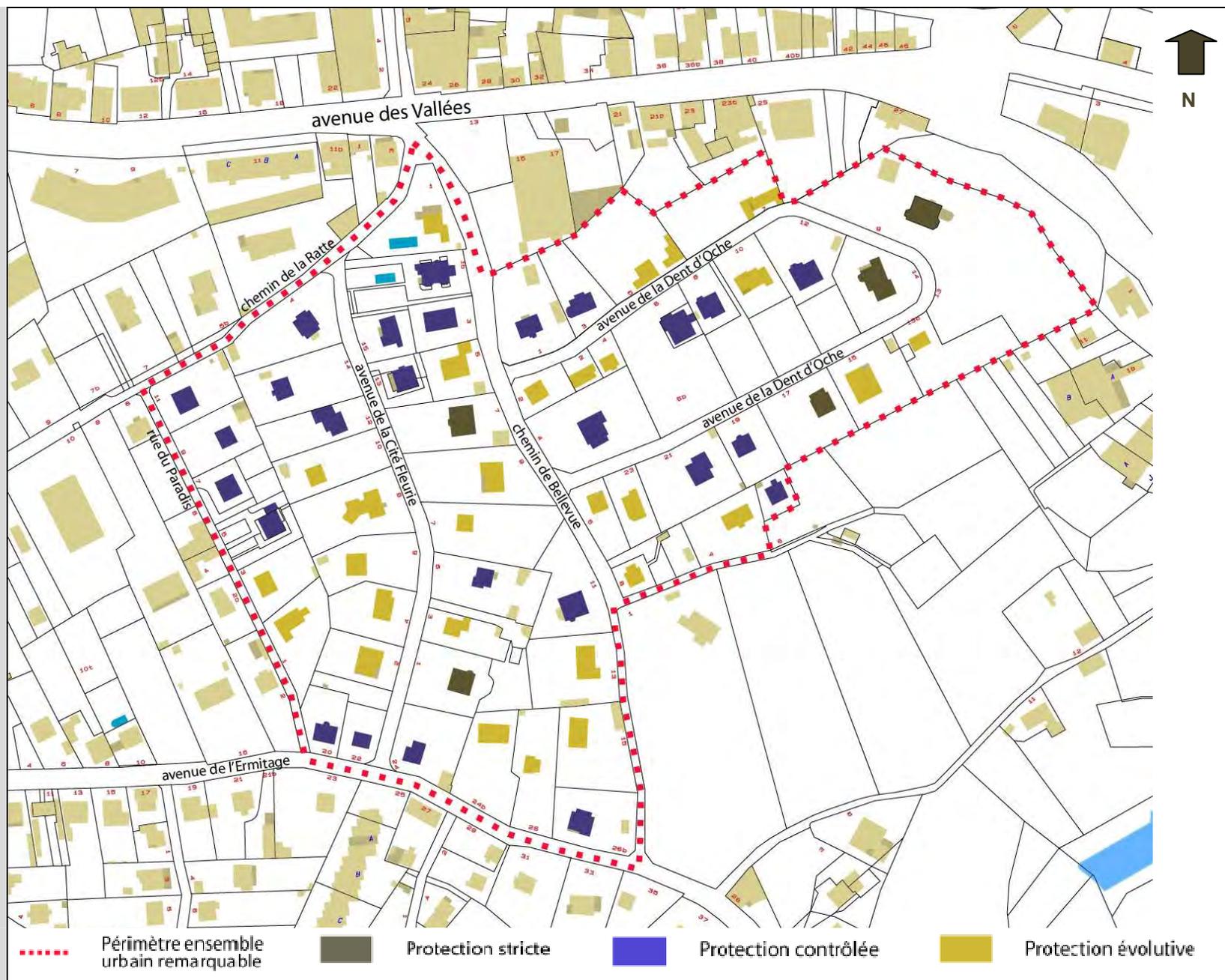
21		CHEMIN DE LA RATTE N°4	1924	<p>Belle volumétrie pour cette construction à toiture deux pans et croupe, lucarnes à croupe, couverture en tuiles plates écailles, forgets lambrissés.</p> <p>Percements réguliers, fenêtres à menuiserie bois à deux vantaux et petits bois. Rajout de volets roulants avec caisson extérieur.</p> <p>Décrochés de façade.</p> <p>Enduit à gros grains, à l'exception du couronnement de l'édifice marqué par un bandeau à la finition lisse.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE</p> <p><i>Niveau de protection contrôlée</i></p>
22		CITÉ FLEURIE N°14	1923	<p>Petite construction sur une grande parcelle. Edifiée sur deux niveaux, façade à percements réguliers, baies plus hautes que larges, menuiserie et contrevents bois. Rajout tardif de volets roulants à caissons placés à l'intérieur.</p> <p>A l'étage, balcon filant sur corbeaux, garde-corps lattis bois.</p> <p>Toiture à plusieurs pans et croupe, lucarne, couverture en tuiles plates écailles.</p> <p>Jardin paysager.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE</p> <p><i>Niveau de protection contrôlée</i></p>
23		AVENUE DE LA CITÉ FLEURIE N°12	1920	<p>Construction de style régionaliste, avec toiture à brisis et lames de bois plaquées en partie supérieure des pignons.</p> <p>Façade principale composée de deux travées de baies, avec balcon filant à l'étage, posé sur des corbeaux en bois et garde-corps en béton ouvragé.</p> <p>Couronnée par une frise en bois plaqué. Contrevents bois, pleins, à deux battants. Oculus en partie supérieure du pignon.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE</p> <p><i>Niveau de protection contrôlée</i></p>
AVENUE DE L'ERMITAGE					
24		AVENUE DE L'ERMITAGE N°20	1928	<p>Construction de style éclectique, composée d'un niveau d'étage et de combles et recouverte d'une toiture à deux pans avec forgets.</p> <p>Façade principale composée de trois travées de baies avec appuis. Les baies du rez-de-chaussée sont en arcade, les baies de l'étage sont rectangulaires. Les menuiseries des fenêtres sont en bois et à petits bois. La travée centrale, à l'étage, protégée par un auvent, est composée d'une baie toute hauteur avec balcon à garde-corps en serrurerie fine posé sur des consoles béton.</p> <p>Le pignon sur jardin est composé de trois travées. La</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE</p>

				travée centrale se situe en avant-corps du bâtiment, à la manière d'une tourelle à cinq pans, flanquée sur le mur de façade.	Niveau de protection contrôlée
25		AVENUE DE L'ERMITAGE N°22	1928	Construction édifée sur deux niveaux d'étage, plus combles. Toiture à deux pans et croupe. D'inspiration régionaliste, avec plaquage de lames de bois en partie supérieure du pignon et lame peinte de couleur sombre ceinturant l'édifice. Grandes baies étroites réunies par un balcon posé sur consoles, garde-corps en serrurerie fine. Baies à encadrement et appuis. Fenêtres bois et petits bois en partie supérieure, contrevents bois persiennés en partie supérieure. Alternance de percements réguliers et irréguliers selon les façades.	VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE Niveau de protection contrôlée
26		AVENUE DE L'ERMITAGE N°24	1930	Composition asymétrique pour cette construction à deux niveaux d'étage, toiture à croupe et à pans irréguliers, d'inspiration régionaliste avec plaquage de lames de bois pour habiller la partie supérieure du pignon. Irrégularité des percements et de leur forme (baies à linteau droit et baie à linteau en arcade), porche d'entrée composé d'une baie vitrée avec en partie supérieure une frise de carreaux colorés. Baie avec appuis, menuiserie bois, fenêtres à deux vantaux et contrevents persiennés dans le tiers supérieur. Couverture tuiles plates écailles.	VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE Niveau de protection contrôlée
27		AVENUE DE L'ERMITAGE N°26 BIS	1932	Edifiée sur base carrée et composée d'un soubassement surélevé, d'un rez-de-chaussée et d'un niveau de combles. Imposante volumétrie, toiture à deux pans avec croupe, profondes loggias en partie supérieure du pignon, composées de deux baies à linteau droit biseauté. Partie en avant-corps et se prolongeant par une lucarne en toiture sur façade latérale. Auvent sur baie d'entrée. Fenêtres à double vantail et petits carreaux, volets métalliques repliables en tableau et entièrement persiennés.	VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE Niveau de protection contrôlée

CHEMIN DU PARADIS					
28		CHEMIN DU PARADIS N°5	1927	<p>Imposante toiture à croupe avec lucarnes rampantes de faible taille et lucarnes rentrantes avec fenêtres hautes et étroites. Couverture en tuiles plates écailles. Forget à caisson lambrissé.</p> <p>La façade est composée de percements réguliers, les baies sont à linteau droit, fenêtres en bois à double vantail et contrevents persiennés en partie supérieure. Les baies de l'étage sont réunies par un balcon filant posé sur des consoles, avec garde-corps en bois.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE</p> <p>Niveau de protection contrôlée</p>
29		CHEMIN DU PARADIS N°7	1926	<p>Construction édifiée sur deux niveaux plus un comble. Toiture à deux pans et croupe, lucarne en interruption de rive. Façade composée de percements irréguliers. Baies avec appuis, fenêtres à menuiseries bois d'inspiration Art nouveau, contrevents bois persiennés dans le tiers supérieur. Baie d'entrée d'immeuble à encadrement pierre naturelle. Emmarchement en pierres naturelles. Balcon posé sur corbeaux sur travée centrale au-dessus de la baie d'entrée, garde-corps en serrurerie fine.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE</p> <p>Niveau de protection contrôlée</p>
30		CHEMIN DU PARADIS N°9	1930	<p>Edifiée sur un niveau plus un comble. Toiture à deux pans et croupe, couverture tuiles plates écailles, forget lambrissé et avant-toit soutenu par des corbeaux bois.</p> <p>Soubassement en parement de pierres naturelles. Percements réguliers, baies à linteau droit, contrevents pleins en bois peint divisés en caissons, garde-corps en bois peint. Perron sur entrée.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE</p> <p>Niveau de protection contrôlée</p>
31		CHEMIN DU PARADIS N°11	1926	<p>Maison caractéristique des années 20, toiture à deux pans avec croupe, façade à percements réguliers et composés d'une manière symétrique. Baies avec appuis et balcons posés sur des corbeaux, garde-corps en serrurerie fine.</p> <p>Menuiseries en bois, fenêtres à double vantail et contrevents bois. Soubassement en parement de pierres.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE</p> <p>Niveau de protection contrôlée</p>
IMPASSE DU BOIS JOLI					
32		IMPASSE DU BOIS JOLI N°6	VILLA SOUBOZ 1933	<p>Maison typique de l'architecture de l'époque et de l'architecte Moynat. Edifiée sur une base carrée et coiffée d'une toiture à quatre pans comportant des lucarnes à tympan triangulaire. Couverture en tuiles plates écailles.</p> <p>La façade est composée de percements réguliers, baies hautes et étroites à encadrement mouluré, balcon filant à l'étage avec corps en serrurerie fine, chaînage d'angle et cordon pour souligner le couronnement de l'édifice.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE</p> <p>Niveau de protection contrôlée</p>

PLAN DES
NIVEAUX DE PROTECTION
DU BATI

SECTEUR CITE FLEURIE



ENSEMBLE URBAIN REMARQUABLE

LOTISSEMENTS DES ANNEES 30

SECTEUR DES TROLLIETTES

ANNEXE AU RAPPORT DE PRESENTATION

**ENSEMBLE URBAIN REMARQUABLE - SECTEUR TROLLETTES
LISTE DU PATRIMOINE**

Ensemble urbain dont le développement a débuté après 1925, situé en bordure du parc thermal et à proximité immédiate du centre ancien. Cet ensemble est à la fois constitué de belles demeures cossues pour des propriétaires aux revenus conséquents et de constructions plus simples pour des propriétaires aux revenus modestes grâce aux maisons "Bon marché" initiées par Louis MOYNAT pour l'entreprise de construction PANNETIER. Ainsi se côtoient des œuvres d'architectes locaux qui mêlent le style néo régionaliste et le style Art-déco (NOVARINA, MOYNAT, BESSON, ROUGE, MONICO, ROY...) voire plus tardivement le style fonctionnaliste. Issu en grande partie d'un découpage parcellaire pour lotissement, cet ensemble présente une cohérence architecturale et paysagère.

AVENUE FERDINAND DAVID



N°2
VILLA M. LABOURIER
1932
MAURICE NOVARINA ARCHITECTE

Protection stricte

Commande de M. Hermann LABOURIER à l'architecte Maurice NOVARINA. Une de ses toutes premières œuvres avec la construction de l'église Notre Dame du Léman à Vongy. Construite sur un plan carré de 10 m X 10 m, la construction est recouverte d'une toiture très pentue (60°), à quatre pans. La composition joue avec les retraits aussi bien au niveau du plan qu'au niveau de la toiture pour en dégager des terrasses, loggias et alléger tout le volume. Menuiseries bois, baies à deux vantaux et petits bois (3 carreaux en hauteur et 2 carreaux en largeur par vantail), volets roulants bois. Couverture tuiles plates écailles. Clôture mur plein maçoné avec piliers à espacements réguliers, hauteur inférieure à 1 m, remplissage par garde-corps constitué de pièces de bois assemblées à l'horizontale.



N°4 – VILLA DETRAZ 1932 - 1933
HENRI BESSON ARCHITECTE
Protection contrôlée



N°6 –1932
ANGLE IMPASSE DES LILAS
Protection contrôlée



N°8 - 1931 - ANGLE BD DESSAIX
LOUIS MOYNAT ARCHITECTE
Protection contrôlée



N°10
Protection contrôlée



N°12
Protection contrôlée



N°14 – Toiture à deux pans et croupe, oriel à trois pans, baies d'angle
Protection contrôlée

IMPASSE DES LILAS
N°1
VILLA FUMEX
1932
FELIX ROY ARCHITECTE
Protection contrôlée



N°3 – 1930 Plan carré et toiture à 4 pans
Protection contrôlée



N°7 – 1925 -Toiture à deux pans et croupe
Protection contrôlée



N°9 - 1921-Toiture à 2 pans et croupe
Protection contrôlée



N°11-1930 Plan carré et toiture à 4 pans
Protection contrôlée



N°13 –1928 -Toiture à 2 pans et croupe
Protection contrôlée

BOULEVARD DESSAIX



N°19 – 1926
Toiture à deux pans et croupe
Protection contrôlée



N°21 – VILLA M. Paul GAILLARD 1931
HENRI BESSON ARCHITECTE
Protection stricte



N°25 – 1935
Plan carré et toiture à 4 pans
Protection contrôlée



N°35 – VILLA GAVARD 1925 – angle bd TROLLETTES
LOUIS MOYNAT ARCHITECTE
Protection contrôlée



N°22 VILLA CHEDAL 1928
LOUIS MOYNAT ARCHITECTE
Protection contrôlée



N°24 VILLA M. Roger MILLET 1932
GEORGES MONICO ARCHITECTE
Protection contrôlée



N°26 – 1930 Toiture à deux pans et croupe, lucarne rampante
Protection contrôlée



N°30 – 1930
Protection contrôlée



N°32 VILLA GUIMARAES 1932
LOUIS MOYNAT ARCHITECTE
Protection stricte



N°36 VILLA Henri DEPRAZ 1937
LOUIS ROUGE ARCHITECTE
Protection contrôlée



N°38 – 1930
Protection évolutive

IMPASSE DES IRIS



N°2
VILLA LES HORTENSIAS
LOUIS ROUGE ARCHITECTE
1938 (extension en 1958)
Protection contrôlée



N°4 – 1933
Protection contrôlée



N°6 – 1954
Protection contrôlée



N°3
VILLA M. ALIX FRANCOIS 1931
HENRI BESSON ARCHITECTE
Protection contrôlée



N°5 – 1931
Protection contrôlée



N°7 – 1932
Protection évolutive

AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE



N°24 VILLA Charles MOYNAT 1954
LOUIS MOYNAT ARCHITECTE (1877-1964) Œuvre tardive
Protection contrôlée



N°26 VILLA ARCHITECTURE MODERNE
CLAUDE MARIN ARCHITECTE 1964
Protection contrôlée



N°32 – 1928
Protection contrôlée

AVENUE DE LA VERSOIE



N°9
1926



N°11
1940



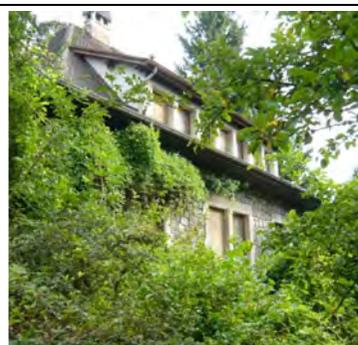
N°11 bis
1958

Protection contrôlée

Beaux exemples de l'architecture de Maurice NOVARINA dans ses premières années, égrenés sur l'avenue du Général de Gaulle.

Les deux constructions ci-dessous empruntent un style régionaliste caractérisé :

- Par l'emploi de matériaux nobles et locaux tels la pierre de Meillerie en parement de façade ;
- Par sa composition : toiture à quatre pans et lucarnes rampantes sur une base rectangulaire ; volumétrie compacte, baies jumelées et baies d'angle pour un maximum de confort lumineux. Les volets sont en bois, pleins, décorés de motifs géométriques ou métalliques repliables en tableau.



N°26 bis
VILLA MARIN 1936-1937
Protection contrôlée

N°30
Protection stricte

BOULEVARD DES TROLLETTES



N°2 – 1927
Protection contrôlée



N°4 – 1925 - Toiture mansardée à brisis
Protection contrôlée



N°12 – 1922 - Toiture à deux pans et croupe
Protection contrôlée



N°14 – 1936
Plan carré et toiture à 4 pans avec lucarnes
Protection contrôlée



N°16 VILLA M. Achille
CARRIER 1931, FELIX
ROY ARCHITECTE
Protection contrôlée

RUE DES HERMONES



N°2 – 1923

Edifiée pour le Directeur des Ponts et Chaussées, cette construction trouve sa particularité dans son architecture éclectique. La composition asymétrique ; (faîtage, modénature) n'empêche pas un résultat harmonieux et pour le moins insolite. Cette composition semble être le fruit des souhaits de son maître d'ouvrage.

Protection contrôlée



N°3
VILLA BAUD
1935-1937

Bel exemple de l'architecture moderne, fonctionnalisme
Forme cubique, toiture en terrasse, simplicité des formes et du traitement des façades.
Clôture mur maçonné et quatre lisses horizontales en serrurerie. Portails métalliques, partie basse pleine et lisses horizontales dans la partie supérieure.

LOUIS MOYNAT ARCHITECTE

Protection stricte

IMPASSE DES ROSES



N°4 – 1925

« maison à bon marché » style néo régionaliste
Percements réguliers, fenêtres hautes avec balcons posés sur corbeaux et garde-corps en serrurerie fine, contrevents persiennés dans le tiers supérieur. Toiture à deux pans et croupe.

Protection contrôlée



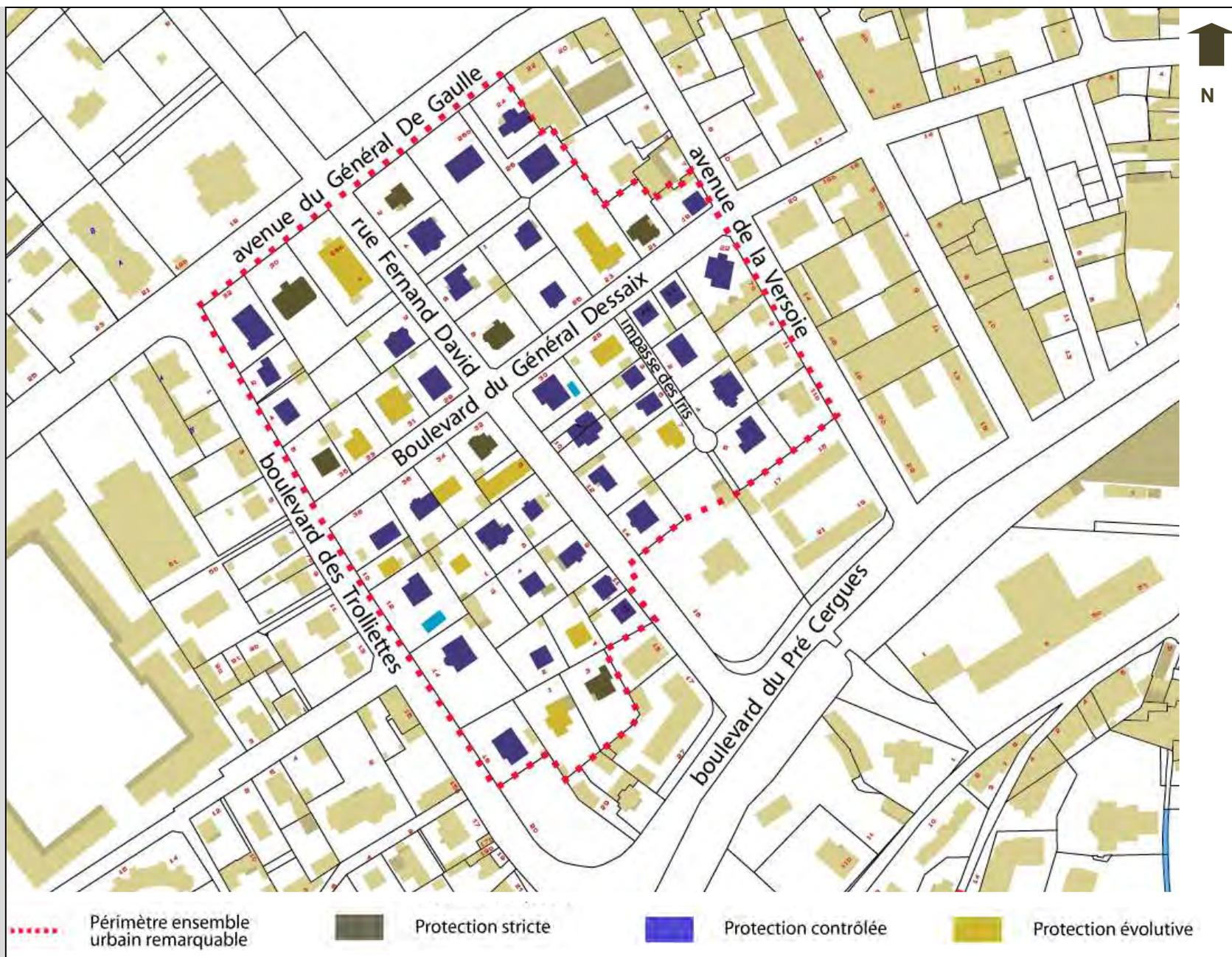
N°3 – 1925

Plan carré et toiture à 4 pans et tuiles à petit moule, régularité dans les percements

Protection contrôlée

PLAN DES NIVEAUX DE PROTECTION DU BATI

SECTEUR TROLIETTES



L'architecture ART DECO est caractérisée par des formes géométriques sobres. Les lignes horizontales dominent, la toiture-terrasse est généralisée, les murs sont recouverts d'un enduit lisse. Les baies sont généralement plus longues que hautes. La façade est dépourvue de toute forme décorative (sculpture, émaux...). Premières constructions « modernes » avec apparition des garages, salle de bains...

Style très reconnaissable de lecture évidente par son côté graphique et son vocabulaire de formes simples.

Pour la réhabilitation des bâtiments de style Art Déco, il faudra veiller à conserver l'intégralité stylistique au niveau des teintes de façade, des matériaux employés et de la taille et de la régularité des percements.



Maintien des teintes et des contrastes. Soulignement des lignes horizontales de l'égout de toiture.



Formes géométriques simples et épurées. Soulignement des lignes horizontales (appuis et égout de toit), percement en cercle

**FICHE
ARCHITECTURE ART DECO**



Exemple de porte, typique de cette période et très représentative des ensembles urbains remarquables repérés.



PATRIMOINE ARCHITECTURAL
REMARQUABLE

EDIFICES PONCTUELS

ANNEXE AU RAPPORT DE
PRESENTATION



PLAN DE SITUATION
ELEMENTS PONCTUELS

LISTE DES ÉDIFICES PONCTUELS - ARCHITECTURE REMARQUABLE

PHOTO	ADRESSE	TYPOLOGIE ARCHITECTURALE	DESRIPTIF	CLASSEMENT
	PLACE JEAN MOULIN N°1	1892 ANCIEN GRAND HOTEL LES BAINS	<p>COPROPRIÉTÉ LA RÉSIDENCE Ancien hôtel de la Belle Époque, construit sur un imposant socle dans une très forte pente, domine le lac. Façade néo classique composée de trois niveaux et d'une toiture à la Mansard. Le premier niveau est souligné, côté lac, par une galerie que forme un balcon posé sur consoles et couvert d'une toiture soutenue par de fins poteaux en fer. Modénature en pierre de molasse, baies à chambranles. Menuiseries bois, volets bois persiennés.</p>	Façades, enveloppe du bâtiment VALEUR ARCHITECTURALE, TECHNIQUE ET HISTORIQUE PROTECTION STRICTE
BOULEVARD DE LA CORNICHE				
	BOULEVARD DE LA CORNICHE N°18	1899-1900 VILLA NORRIS	<p>LA VILLA NORRIS Simplicité, sobriété dans la forme et la composition. Conçue par l'architecte Louis MOYNAT en 1899, construction à base carrée et toiture à quatre pans et forêts, surélevée d'une tourelle à base carrée constituée de baies jumelées. Composée de trois niveaux : un rez-de-chaussée surélevé, un étage de grande hauteur et un dernier niveau de hauteur plus faible. Les baies sont différenciées selon l'étage où elles sont placées : au rez-de-chaussée, baies en arcade et garde-corps à balustres ; au 1^{er} étage, baies plus hautes que larges à linteau droit et garde-corps en serrurerie ou baie en plein cintre ; au dernier niveau, baies carrées de dimensions réduites. En façade nord, baies jumelées à croisillons à chaque niveau. Volets métalliques repliables en tableau. Chaque niveau est souligné par un cordon en façade. Une terrasse en façade est et nord construite sur de larges piliers en moellons et formant arcades vient asseoir la villa. Véranda constituée de baies rectangulaires toute hauteur et de potelets en fer. Propriété entièrement close. Clôture constituée d'un muret maçonné sur lequel sont appuyés des garde-corps à balustres. Aujourd'hui la clôture a été partiellement démolie (disparition du garde-corps à balustres, diminution de la taille des piliers...) et suppression des végétaux qui ornaient le parc, créant ainsi une perte de valeur paysagère de l'ensemble. Construite en pierres de Meillerie, les façades ont été décroustées, exposant ainsi la construction à l'érosion. Pour la sauvegarde du bâti, il est urgent d'appliquer un mortier et un enduit de finition à la chaux.</p>	VALEUR ARCHITECTURALE, PAYSAGÈRE ET HISTORIQUE ARCHITECTURE REPRÉSENTATIVE DE L'ÉPOQUE THERMALE Collaboration des architectes LOUIS MOYNAT & MONICO PROTECTION STRICTE

	<p>BOULEVARD DE LA CORNICHE N°16</p>	<p>ANCIEN GRAND HOTEL DU PARC 1905-1910</p>	<p>RÉSIDENCE LE PARC Ancien grand hôtel de la Belle Époque conçu par l'architecte-paysagiste parisien Henri MARTINET, spécialisé dans la construction des grands hôtels de villégiature, introduit dans la région par Anna de Noailles. Imposante façade composée symétriquement autour d'une travée verticale centrale. De part et d'autre de cette travée centrale composée de 3 baies, la façade se déploie sur cinq travées. Les extrémités du bâtiment sont marquées par une travée composée de baies jumelées. Les 4 niveaux sont percés de baies qui diffèrent selon le niveau (encadrement de la baie droit ou en arc, présence ou non de balcons). Le premier niveau est marqué par un alignement de baies en arcade et clé de voûte et par une verrière à facture simple et structure en fer. Clôture maçonnée et garde-corps à balustres.</p>	<p>Façades, enveloppe du bâtiment, verrière, clôture à balustres, plantation côté nord</p> <p>VALEUR ARCHITECTURALE ET HISTORIQUE</p> <p>HENRI MARTINET (1867-1936)</p> <p>PROTECTION STRICTE</p>
	<p>BOULEVARD DE LA CORNICHE N°20</p>	<p>1900</p>	<p>Construction édifée sur une base carrée sur laquelle vient se greffer un petit volume articulé par une tourelle à base circulaire. De volumétrie plus faible que la villa Norris, rez-de-chaussée plus un étage plus combles. Toiture à forêts et couverture tuiles écailles. Les baies sont larges, à linteau droit sauf la baie en arcade sur le pignon côté lac. Menuiseries bois à croisillons et petits carreaux, jambage harpé. Balcons sur consoles bois et garde-corps poteaux bois. Espace paysager autour de la construction à renforcer.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE, PAYSAGÈRE ET HISTORIQUE</p> <p>PROTECTION STRICTE</p>
	<p>CHEMIN JEAN MOYNAT N°1 ANGLE BOULEVARD DE LA CORNICHE</p>	<p>1890</p>	<p>Maison cossue, une des premières édifée le long du boulevard de la Corniche au début de l'époque du thermal. Construite sur une base rectangulaire, rez-de-chaussée plus 2 niveaux, toiture à quatre pans de faible pente. La façade ouest est flanquée d'une tour haute de quatre niveaux et de base carrée composée d'une travée de baies. Le dernier niveau est traité en légère saillie formant un encorbellement. Les baies sont rectangulaires plus hautes que larges, à linteau droit ou à accolade et 20 petits carreaux. Contrevents en bois pleins et ajourés dans le tiers supérieur. Souches de cheminées en briques décoratives. Oriel en pans de façade ouest à baies rectangulaires et terrasse. Clôture mur plein et frise ajourée avec incrustation de pièces émaillées. Parc arboré.</p>	<p>Façades, enveloppe du bâtiment, clôture ouvragée en béton avec inclusion de céramiques vernissées.</p> <p>VALEUR ARCHITECTURALE, PAYSAGÈRE ET HISTORIQUE</p> <p>ARCHITECTE FLORENTIN</p> <p>PROTECTION STRICTE</p>
	<p>BOULEVARD DE LA CORNICHE N°30</p>	<p>1909</p>	<p>VILLA ARNOLLET - (puis sénateur JACQUIER) Maison bourgeoise à volumétrie compacte, base rectangulaire coiffée d'une imposante toiture à forêts bois et pans coupés. Façade sud : tourelle à base carrée et toiture à forte pente. Couverture ardoise, épis de faitage. Alternance de baies à linteau droit et de baies cintrées. Balcons et garde-corps en structure bois poteau et croisillons colorés. Volets métalliques persiennés pliables. Modénature en façade (corniche, linteau des baies). Oriel à cinq pans coiffé d'une terrasse avec garde-corps structure béton. Clôture constituée d'un muret maçonné sur lequel est fixé un garde-corps constitué de potelets et de trois lisses en béton.</p>	<p>Façades, enveloppe du bâtiment, clôture en limite du domaine public, parc arboré.</p> <p>VALEUR ARCHITECTURALE, PAYSAGÈRE ET HISTORIQUE</p> <p>ARCHITECTE LOUIS MOYNAT</p> <p>PROTECTION STRICTE</p>

	<p>BOULEVARD DE LA CORNICHE N°11</p>	<p>1914</p>	<p>Villa bourgeoise d'inspiration palladienne, construite sur un plan carré, 3 niveaux, toiture à faible pente et à quatre versants, composition rigoureuse. Façade nord : À chaque extrémité de la façade est érigée une tour à base carrée coiffée d'une toiture à quatre pans. Entre les deux tours, la façade est creusée d'une triple loggia. La loggia du premier niveau est dotée de trois arcades en pierre de taille et d'un garde-corps à balustres. Les deux autres loggias sont ouvertes, protégées par un garde-corps à balustre au deuxième niveau et par un balcon et garde-corps en bois au troisième niveau. Edifiée dans la pente, la construction s'appuie sur un imposant socle défensif en pierres de Meillerie, comprenant des meurtrières. Les tours carrées comportent des baies jumelées, en plein cintre au dernier étage, rectangulaires avec linteau et appuis moulurés au deuxième niveau. Le premier niveau est éclairé par un oculus dont le verre est protégé par un ouvrage de ferronnerie. Contrevents entièrement persiennés en bois. Baies en bois avec un petit carreau en partie supérieure, garde-corps bois en applique. Le niveau du premier étage est distinct des deux autres par un entablement et une corniche.</p>	<p>Façades, enveloppe du bâtiment, clôture en limite du domaine public à reconstruire, jardin.</p> <p>VALEUR ARCHITECTURALE</p> <p>Architectes Lyonnais</p> <p>PROTECTION CONTROLEE</p>
	<p>N°2 CHEMIN DU RIVAGE / ANGLE BOULEVARD DE LA CORNICHE</p>	<p>1933</p>	<p>VILLA MALINVAUD</p> <p>Maison typique de l'architecture privée de Louis Moynat pendant la période 1925/1935.</p> <p>Construction de plan carré comportant un étage sur rez-de-chaussée et coiffée d'une toiture à quatre pentes dont 2 disposent d'une lucarne de forme triangulaire.</p> <p>Parement en pierres de Meillerie sur les 2/3 des façades. Entrée sous porche, sur façade côté jardin.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE, PAYSAGÈRE</p> <p>LOUIS MOYNAT ARCHITECTE</p> <p>PROTECTION CONTROLEE</p>

	<p>N°1 CHEMIN DU RIVAGE ANGLE BD DE LA CORNICHE</p>	<p>1935</p>	<p>Edifiée sur une base rectangulaire, composée de retraits et d'éléments en saillie dans lesquels se logent balcons, terrasse, oriel ou porche d'entrée.</p> <p>Cette construction dispose de trois niveaux. Toiture à deux pentes couverture tuiles écailles. Allège des baies en bas-reliefs cannelés.</p> <p>Parement en pierres de Meillerie sur tout le soubassement ainsi que sur le mur de clôture édifié en bordure des voies. Garde-corps en serrurerie ouvragée.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE</p> <p>PROTECTION CONTROLEE</p>
	<p>BOULEVARD DE LA CORNICHE N°72</p>	<p>1932-1934</p>	<p>VILLA RENFER</p> <p>Élevée sur deux niveaux, à partir d'un plan carré auquel on a adjoint deux volumes sur chacune des façades opposées. Toiture à plusieurs versants, à faible pente et forgets.</p> <p>Alternance de baies rectangulaires de tailles variées et une baie en arcade ouvrant sur terrasse côté lac. Terrasses en rez-de-chaussée sur façade ouest et nord et à l'étage sur façade ouest.</p> <p>Grande sobriété dans la composition des façades, pas de décorations superflues, simplicité des volumes.</p> <p>Clôture édifiée en maçonnerie enduite couronnée d'une résille béton.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE</p> <p>LOUIS MOYNAT ARCHITECTE</p> <p>PROTECTION CONTROLEE</p>
	<p>BOULEVARD DE LA CORNICHE N°76 à 82</p>	<p>HABITATIONS JUMELÉES 1967</p>	<p>Réalisée en béton brut, intérieur et extérieur, construction de 2 unités de 2 logements, imbriquées dans un volume simple et compact, animées par le jeu des vides et des pleins. Alternance subtile de baies et de claustras béton pour créer une façade sculpturale et dynamique.</p> <p>Menuiseries des baies en bois, volets bois entièrement persiennés repliables</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE Pascal HAUSERMAN (†11-2011) & Claude HAUSERMANN-COSTY Façades, enveloppe du bâtiment avec respect des vides. PROTECTION CONTROLEE</p>
	<p>BOULEVARD DE LA CORNICHE N°108</p>	<p>1950</p>	<p>Maison d'habitation de l'architecte Maurice NOVARINA et de son épouse Manon TROLLIET.</p> <p>Réunis en un même lieu, la maison privée et le bureau de l'architecte.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE, PAYSAGÈRE ET CULTURELLE</p> <p>PROTECTION CONTROLEE</p>
	<p>BOULEVARD DE LA CORNICHE N°67-69</p>	<p>1964</p>	<p>Ensemble bureaux et logements - Atelier d'architecture de l'architecte Maurice NOVARINA.</p> <p>Bâtiment édifié dans la pente en contrebas de l'avenue, une passerelle relie le sol de l'édifice au sol naturel. Toitures à deux pans décalés pour permettre un ensoleillement et un apport de lumière maximal et bandeau de baies de haut jour.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE, PAYSAGÈRE ET CULTURELLE</p> <p>PROTECTION CONTROLEE</p>

CHEMIN JEAN MOYNAT				
	CHEMIN JEAN MOYNAT N°3	1909	De plan carré, composée d'un soubassement, de deux niveaux d'étage et d'un couronnement. Toiture à quatre pans. Façades à ouvertures régulières, baies rectangulaires, menuiseries bois et croisillons. Volets persiennés métalliques. Oriel à pans droit et à pans coupés en façades.	VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE LOUIS MOYNAT ARCHITECTE PROTECTION CONTROLEE
	CHEMIN JEAN MOYNAT N°5	1910	Architecture néo régionaliste. Construction composée de deux niveaux sur rez-de-chaussée, toiture en « étoile », à quatre pentes et lucarnes. Les façades sont animées par le jeu des retraits formant terrasses et des saillies formant oriel. Baies en arcade et baies rectangulaires, volets roulants et battants en bois. Porche sur entrée. Forme, avec les N°3 et N°7, un ensemble de trois constructions de l'architecte MOYNAT, de styles architecturaux correspondant à des époques différentes.	VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE LOUIS MOYNAT ARCHITECTE PROTECTION CONTROLEE
	N°7	1948	Maison de Louis Moynat. Architecture fonctionnaliste. Construction aux lignes épurées et à la toiture plate composée de deux volumes dont un décalé. Constitué de deux niveaux distincts en façade par la matérialisation d'un cordon. Le volume principal, à l'étage, est creusé en son angle pour y abriter une baie en bandeau et en angle donnant sur la loggia. Les baies sont rectangulaires et de tailles variées. Baie d'angle et balcon hors œuvre avec garde-corps en barreaudage fer finement ouvragé. Auvent béton abritant la porte d'entrée. Intérieur décoré d'œuvres symboliques.	VALEUR ARCHITECTURALE, PAYSAGÈRE et CULTURELLE LOUIS MOYNAT ARCHITECTE PROTECTION CONTROLEE
	CHEMIN DU TORNIEUX N°9	1936	Construction de style néo régionaliste des années 30, élevée dans la pente dominant le lac, composée de deux niveaux plus combles. Toiture à deux pans et croupe, lucarne triangulaire à deux versants, couverture tuiles écailles. Galerie sous avancée de toiture, soutenue par des baies en arcade au niveau du sol. Loggia creusée en pignon, forme géométrique. Baies bois 4 carreaux par vantail en partie supérieure. Volets pleins en bois à figure géométrique. Parement en pierres de Meillerie sur tout le soubassement jusqu'au niveau des baies du 1 ^{er} étage.	VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE PROTECTION CONTROLEE

CHEMIN DES CLERGES / AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC				
	CHEMIN DES CLERGES N°1	1894	Belle demeure bourgeoise dans un parc paysager en bordure du lac. Volumétrie compacte, rez-de-chaussée, un étage et combles. Tourelle d'angle en façade sud/est. Toiture à plusieurs versants, couverture en tuiles écailles. Simplicité et régularité dans la composition des façades. Baies bois à croisillons, encadrement des baies en pierres naturelles, appuis moulurés. Contrevents bois, 2 battants. Véranda en façade nord. Soubassement en pierres de Meillerie apparentes.	VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE PROTECTION CONTROLÉE
	AVENUE DU GENERAL LECLERC N°26	2007	CASA 26 Volumétrie très compacte, tel un paquebot. Construction qui suit la pente douce du terrain vers le lac. Façade sculpturale à travées irrégulières. Grande baie vitrée rectangulaire sur la façade lac. Abords soignés. Simplicité, sobriété des lignes et du traitement des façades. Intégration discrète dans un environnement remarquable. Première construction entièrement revêtue d'acier corten à Thonon-les-Bains.	VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE WIDRIG KAUFMANN ARCHITEKTEN – ZÜRICH & CHRISTOPHE BONDAZ PROTECTION CONTROLÉE
 	AVENUE DU GENERAL LECLERC N°28	1928	VILLA GANDER Maison typique de l'architecture privée de Louis Moynat, édifée dans les années 30. Volumétrie compacte, plan carré et toiture à quatre versants avec lucarnes triangulaires à deux versants. Façade sur lac composée de deux travées, l'une pleine, l'autre creuse dégageant d'imposantes loggias. Baies rectangulaires, en bois, 2 petits carreaux en partie supérieure et un grand carreau. Contrevents en bois, persiennés dans le 1/3 supérieur. Construite dans la pente qui mène au lac. Louis Moynat a composé tout l'aménagement de la parcelle, qui comporte, du lac vers le haut de la pente : un mur de soutènement au-dessus duquel se dresse une terrasse avec garde-corps à balustres en béton, une pergola, un hangar à bateau et slip, un jardin aux formes géométriques et la construction.	VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE LOUIS MOYNAT ARCHITECTE PROTECTION CONTROLÉE
	IMPASSE DES MOUETTES N°7	1860	Maison fin XIX ^e , de style classique, élevée sur un plan carré, deux niveaux, toiture à quatre pans, couverture ardoise. Chaînage d'angle harpé, baies à encadrement mouluré et appuis, fenêtres bois à six carreaux, porte chêne partie inférieure pleine, supérieure à carreaux de verre et serrurerie. Volets bois persiennés toute hauteur. Environnement paysager, ouvert sur le lac.	VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE PROTECTION CONTROLÉE

	<p>CHEMIN DE MONTJOUX N°31</p>	<p>1920</p>	<p>CHALET LES CÈDRES</p> <p>Chalet sur vaste terrain arboré en bordure du lac. Composé de deux niveaux plus combles, toiture à deux pans avec tourelle faitière sur pignon côté lac.</p> <p>Galerie en périphérie des façades, garde-corps et pièces bois taillées et ouvragées.</p> <p>Remarquable travail d'architecture bois traditionnelle et situation remarquable à l'intérieur d'une vaste parcelle arborée en bordure du lac.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE</p> <p>PROTECTION CONTROLEE</p>
<p>AVENUE DE CORZENT</p>				
	<p>AVENUE DE CORZENT N°43</p>		<p>Château construit en 1930 par Jules-François-Louis LEVÉ à l'emplacement d'une ancienne ferme du XIX^e qu'il a fait démolir en 1926, dans l'ancien domaine agricole de la famille « Mont de Jupiter » qui cultivait la vigne et les vergers. Le pigeonnier et la digue sur le lac ont été construits en 1943. Façade en pierres appareillées d'Allinges, diversités de formes pour les baies, architecture d'inspiration gothique anglais, tour à base carrée et toiture à quatre pans, décorée de faux mâchicoulis. Parc réaménagé en parc romantique avec des ouvertures sur le lac et planté d'essences exotiques et indigènes.</p>  	<p>VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE</p> <p>PROTECTION CONTROLEE</p>
	<p>AVENUE DE CORZENT N°63</p>	<p>1937</p>	<p>Belle demeure bourgeoise dans un parc paysager en bordure du lac. Edifiée sur un plan carré, cette construction est coiffée d'une toiture à quatre pentes avec couverture en tuiles écaillés.</p> <p>Sur façade lac : Tourelle en surplomb sur l'angle à six pans. Façade composée de trois travées disposées symétriquement par rapport à la travée centrale positionnée en avant-corps de façade. Alternance de baie rectangulaires et de baies en plein cintre, avec balcon. Contrevents bois à deux battants, persiennés dans le 1/3 supérieur.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE</p> <p>PROTECTION STRICTE</p>
	<p>AVENUE DE CORZENT N°71-73</p>	<p>1921</p>	<p>VILLA LEFRANC</p> <p>Ensemble de constructions de style néo régionaliste à l'intérieur d'un grand parc arboré en bordure du lac. Constitué d'une maison d'habitation et de dépendances ayant servi de loge de gardien et d'écurie, reliés par une galerie.</p> <p>Construction, garage, écurie, loge (intervention de Louis MOYNAT)</p> <p>Construite sur une base carrée, 2 niveaux d'habitation plus combles, toiture à deux versants et croupe. Une tourelle à pans coupés prend place à l'angle des façades sud et est. Des oculi prennent place en son couronnement. Baies droites à encadrement harpé, baie cintrée à trois vantaux sous auvent. Terrasses sur façades est et ouest avec garde-corps à balustres.</p> <p>Propriété ayant appartenu à la famille LEFRANC, célèbre industriel de peintures et vernis LEFRANC, aujourd'hui groupe LEFRANC-BOURGEOIS.</p>	<p>VALEUR ANECTOTIQUE, ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE</p> <p>LOUIS MOYNAT transformations</p> <p>PROTECTION CONTROLEE</p>

	<p>AVENUE DE CORZENT N°47</p>		<p>Construit par la famille D'HUMILLY DE CHEVILLY - Fin XIX^e</p> <p>Maison de maître en bordure du lac, composée de 3 niveaux d'habitation plus combles. Toiture à quatre pans et couverture ardoise. La façade sud est flanquée de deux tours à chaque angle, une tour à base carrée composée d'une travée de baies jumelées et une tour en poivrière composée d'une travée de baies très étroites. Baies en bois et croisillons dans le 1/3 supérieur, volets persiennés dans le tiers du milieu. Encadrement des baies en pierre de molasse. La façade lac dispose d'une loggia et d'un balcon à la structure de poteau en fer et garde-corps en serrurerie ouvragée. Chaque niveau est délimité par un cordon.</p> <p>Située dans un parc arboré de plus de 9 000 m² avec arbres centenaires. Lieu de séjour de Marcel Proust.</p> <p>Racheté par l'État en 1952 pour y installer un centre de recherches géodynamiques dépendant de l'université Paris VI. Mutation en attente, suite au départ de l'Université.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE, PAYSAGÈRE ET HISTORIQUE ARBRES CENTENAIRES</p> <p>PROTECTION CONTROLEE</p>
--	-----------------------------------	--	---	---

AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE / DE GENÈVE

	<p>AVENUE DU GENERAL DE GAULLE N°20 1 AVENUE DE LA VERSOIE</p>	<p>1925</p>	<p>Immeuble d'angle construit au début des années 30, de 4 niveaux et composé symétriquement depuis l'élément central en arrondi à partir duquel s'articulent deux corps latéraux, chacun composés de trois travées de baies.</p> <p>Fenêtres plus hautes que larges, occultation par persiennes à lames brisées métalliques, garde-corps en ferronnerie à motifs géométriques.</p> <p>Toiture saillante en forme de tulipe renversée sur élément central.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE FAISANT PARTIE D'UN ENSEMBLE DE CONSTRUCTIONS DATANT DES ANNEES 30</p> <p>PROTECTION CONTROLEE</p>
	<p>AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE N°25</p>	<p>1880</p>	<p>Maison bourgeoise exécutée par un maître d'ouvrage originaire du piémont italien ; conçue à la manière des belles demeures situées en bordure des lacs du Nord de l'Italie.</p> <p>De volumétrie compacte, 2 niveaux plus combles. Sur l'avenue du Général de Gaulle, une tour à base carrée et à une seule travée de baie vient s'appuyer en façade.</p> <p>Façade : chaînage d'angle harpé, baies rectangulaires avec linteau et appui mouluré. Contrevents persiennés, baie 1 grand carreau et 1 petit carreau en partie supérieure. Corniche dentelée.</p> <p>Toiture : Combles à trois versants et lucarnes à pignons surmontées d'un fronton triangulaire souligné par des moulures. Couverture en ardoise ; épis, crête de toit, oculus en ferblanterie ouvragée. Souches de cheminées en briques. En façade Nord, petite galerie couverte en pierre et allège sculptée.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE</p> <p>PROTECTION STRICTE</p>

	<p>AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE</p>	<p>1933</p>	<p>TOUR MOYNAT</p> <p>Première construction verticale de la ville. Edifiée en 1933 par Louis MOYNAT pour lui-même. L'ensemble comprenait les bureaux de l'architecte implantés en bordure de l'avenue du Général de Gaulle et aujourd'hui démolis et son habitation. L'espace compris entre les bureaux et l'habitation située en fond de parcelle, est aménagé en jardin aux formes rigoureuses et rectilignes avec un bassin en son centre.</p> <p>L'habitation est composée d'une tour à cinq niveaux avec ascenseur, où chacun des niveaux étaient une chambre. Dans la continuité de la tour, un bâtiment à rez-de-chaussée, aujourd'hui transformé en bureaux, comprenait les pièces communes.</p> <p>De style avant-gardiste, la façade principale est constituée d'une travée, au-dessus de l'entrée, exprimant la verticalité et d'une travée plus importante écrite par le jeu des pleins et des vides que constituent les baies d'angle et les balcons creusés dans la façade. La façade de l'entrée est composée d'un cadre évidé, toute hauteur, dans lequel se superposent une seule rangée de baies rectangulaires affirmant ainsi la verticalité. Le dernier niveau est traité en attique.</p> <p>Des bas-reliefs en applique ornent la façade attenante à la tour.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE</p> <p>LOUIS MOYNAT ARCHITECTE</p> <p>LABÉLISÉ PATRIMOINE DU XX^e le 10/03/2003</p> <p>PROTECTION CONTROLÉE</p>
	<p>AVENUE DE GENÈVE N°83</p>	<p>XIXe</p>	<p>CHATEAU DE MARCLAZ</p> <p>Maison construite à l'emplacement de l'ancien château édifié au XVIIe par Henri MARESCHAL DE DUYN DE LA VALDISÈRE DE SAINT MICHEL, commandant de la province de Genevois. Le chevalier Carron fit démolir le château et fit construire sur l'emplacement, une grande maison d'habitation.</p> <p>Cette maison a été restaurée et surélevée par le Comte de Ville et embellie par la suite par le Comte Max de Foras.</p> <p>Imposante demeure dans un parc arboré clos d'un mur d'enceinte.</p> <p>Edifiée sur un plan carré, composée de 3 niveaux plus combles et coiffée d'une toiture à quatre versants et lucarnes à deux versants.</p> <p>Couverture tuiles écaillés.</p> <p>Baies rectangulaires plus hautes que larges et fenêtres à huit carreaux à double vantail.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE</p> <p>VALEUR HISTORIQUE</p> <p>PROTECTION STRICTE</p>
	<p>CHEMIN DE LA FLECHERE</p>	<p>XIV</p>	<p>Maison forte et son jardin, ayant appartenu à la famille Brotty d'Antioche jusqu'au XVIII^e siècle.</p> <p>Cette maison a ensuite appartenu à diverses familles thononaises telles familles Quiblier, De Borgne, Fornier et Bailly. Lieu de séjour du philosophe français, théologien, paléontologue Pierre Teilhard de Chardin(1881-1955).</p>	<p>VALEUR PAYSAGÈRE ARCHITECTURALE ET HISTORIQUE</p> <p>PROTECTION STRICTE</p>

MORCY

	<p>CHEMIN DE MORCY N°70</p>	<p>MAISON FORTE AVANT 1731</p>	<p>CHATEAU DE MORCY</p> <p>Château qui aurait appartenu à la famille de MORCY, qui passa aux BROTTY D'ANTIOCHE avant d'être vendu en 1784 au baron VIGNET DE MONGET. Elle possède encore un parc d'un hectare entouré d'une grande haie et d'un mur en façade.</p> <p>Volume imposant, toiture à quatre versants et forte pente, couverture en tuiles écailles, tourelle d'angle sur façade sud-est.</p> <p>Grande régularité et austérité dans la composition des façades ; baies rectangulaires à encadrement en pierres de molasse, appuis et linteaux moulurés.</p> <p>Mur d'enceinte en moellons avec porte cintrée sous auvent.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE</p> <p>VALEUR HISTORIQUE</p> <p>PROTECTION STRICTE</p>
--	---------------------------------	------------------------------------	---	---

AVENUE DU LÉMAN très beaux exemples d'architecture de style Art déco des années 30
Volumes généreux mais compacts, toiture à quatre pans et lucarnes, couverture en tuiles écailles, oriels en pans, tourelles d'angle, porche sur entrée. Constructions situées sur le haut de talus, dominant le lac et visibles depuis le quai de Ripaille.



<p>N°4 Bis – 1937 - MAISON PREMAT - MONICO ARCHITECTE</p>	<p>N°12 – 1938 - Charles BONIN ARCHITECTE SUISSE</p>
<p>Construction remarquable de style Art déco, située en surplomb du lac. Tout le vocabulaire Art déco y figure : oculus, terrasse sur oriel à trois pans, serrurerie du garde-corps au dessin géométrique, entrée sous porche, plan en décroché, toiture à plusieurs pans et couverture en tuiles écailles. Baies à encadrement et à crosses, menuiseries et croisillons en partie supérieure de baie.</p> <p>PROTECTION CONTROLEE</p>	<p>Imposant volume, construction située en position haute, surplombant le lac. Volume et façade très travaillés, composition irrégulière pour enrichir la qualité et la perception générale de la construction. Plan conçu avec des décrochés permettant oriels et tourelles en façade avec prolongement en toiture.</p> <p>Remarquable dans sa composition et dans sa volumétrie.</p> <p>PROTECTION CONTROLEE</p>

			
N°8bis 1910	N°8	N°20 1922 - VILLA JULLIARD LOUIS MOYNAT ARCHITECTE	N°22
PROTECTION CONTROLEE	PROTECTION CONTROLEE	PROTECTION CONTROLEE	PROTECTION CONTROLEE

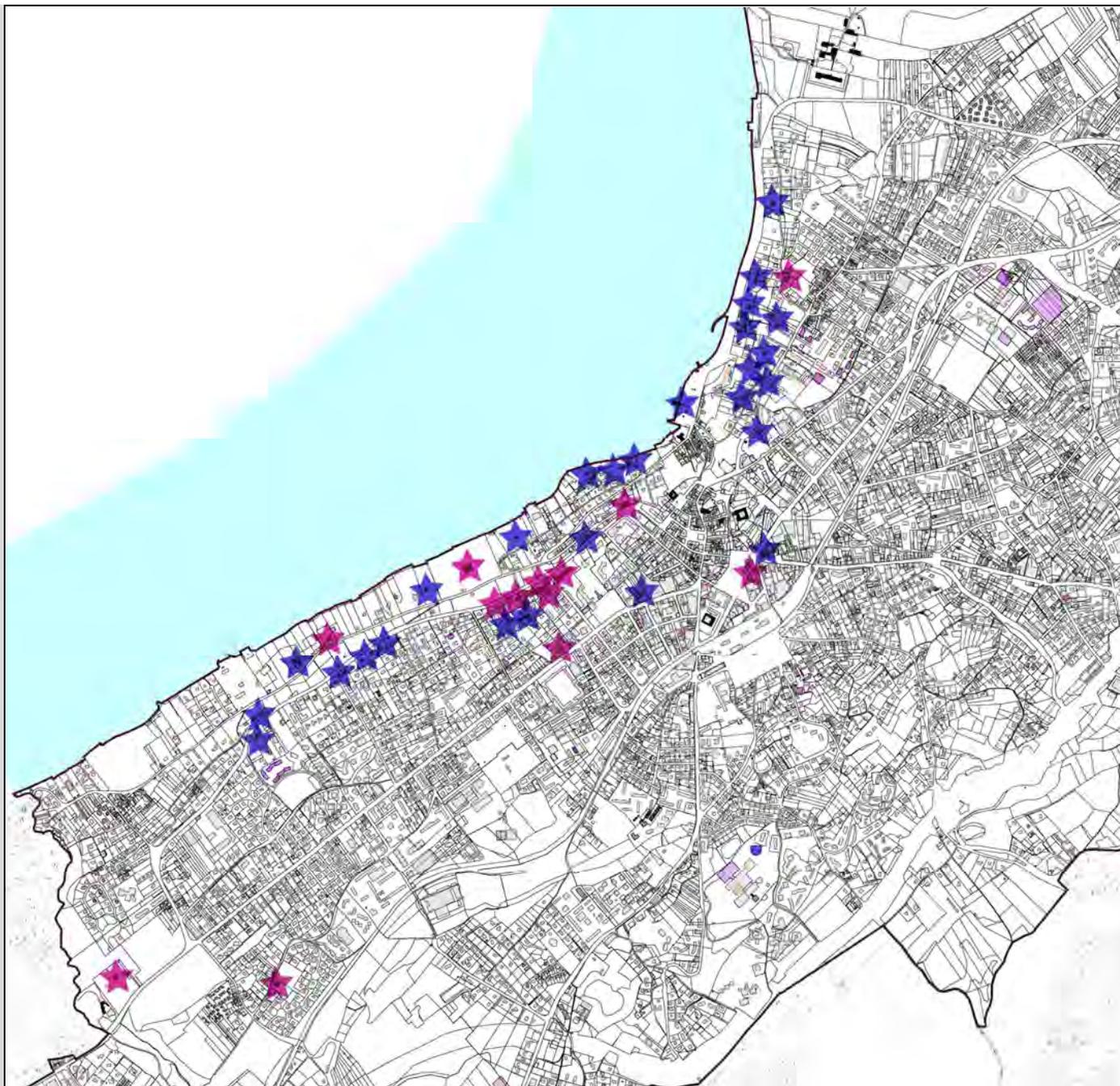
QUAI DE RIPAILLE - VALEUR ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE, ARCHITECTURE DES ANNEES 1910-1925.
 Ensemble remarquable constitué de belles villas construites en surplomb du lac, certaines ont été dessinées par Louis MOYNAT. Unité paysagère et architecturale, continuité du bâti et de l'espace paysager en bordure du lac.

						
N°5 VILLA VALLET 1925 LOUIS MOYNAT ARCHITECTE	N°7 VILLA DUBOIS 1925 LOUIS MOYNAT ARCHITECTE	N°13 VILLA LIVRAGHI 1908 LOUIS MOYNAT ARCHITECTE	N°17 – 1912	N°19	N°21 – 1913	N°23 – 1921
PROTECTION CONTROLEE	PROTECTION CONTROLEE	PROTECTION CONTROLEE	PROTECTION CONTROLEE	PROTECTION CONTROLEE	PROTECTION CONTROLEE	PROTECTION CONTROLEE

		<p>N°35 – 1941</p> <p>Façade en moellons de pierres de Meillerie en apparence, y compris mur de clôture. Toiture à quatre pans, forçets lambrissés et couverture en tuiles écailles. Façade sur quai composée de deux travées irrégulières, l'une composée de baies rectangulaires et l'autre composée d'une baie rectangulaire et d'une baie en plein cintre avec garde-corps en poteau bois situé en applique de la baie. Entrée sous porche placé en avant-corps de façade latérale.</p> <p>Portail en serrurerie d'une extrême finesse, composé de deux pans fixes à chaque extrémité et de trois vantaux couronnés d'un médaillon décoratif.</p> <p>PROTECTION CONTROLEE</p>				
--	---	--	--	--	--	--

	<p>BOULEVARD DU CANAL N°2 Anciennement rue de l'Oncion</p>	<p>1923</p>	<p>BANQUE MARIN & GIANOLA Édifiée en 1923, la construction reprend les grands principes de l'architecture classique. La façade principale de l'ancienne banque, située à l'angle de deux voies est à pan coupé, surélevé d'un fronton triangulaire. Elle est composée de 3 travées de baies à encadrement mouluré, délimitées de part et d'autre par des piliers cannelés sur toute la hauteur du bâtiment. Les façades latérales sont composées de 4 travées de baies dont les allèges sont traitées en creux. La serrurerie des balcons ainsi que des larges baies du rez-de-chaussée sont de facture Art déco, reprenant des formes simples et géométriques.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE LOUIS MOYNAT ARCHITECTE PROTECTION STRICTEE</p>
	<p>BOULEVARD GEORGES ANDRIER N°4</p>	<p>1925-1933</p>	<p>IMMEUBLE SALLAVUARD Immeuble situé à l'intersection du bd Georges Andrier et de l'ave Jules Ferry. L'immeuble est orienté vers la place des Arts. La façade principale donnant sur ce vaste espace public est la plus démonstrative. Elle est composée en son centre d'un oriel à 3 baies surmonté d'une terrasse avec une seule travée de part et d'autre. Le dernier niveau est décoré d'une frise de cannelures. Le couronnement de l'immeuble est souligné par un large fronton s'appuyant sur les murs extérieurs dont les lignes de contour accentuent les formes géométriques et le relief de l'oriel. Fenêtres à deux vantaux et 8 petits carreaux, volets métalliques repliés en tableau. Couverture tuiles écailles.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE LOUIS MOYNAT ARCHITECTE PROTECTION CONTROLEE</p>
	<p>PLACE DU 16 AOUT 1944 N°4</p>	<p>ANCIENNE DOUANE 1925 ARCHITECTURE DEBUT XX^e SIÈCLE</p>	<p>Petite construction style Art déco avec, sur le ponton, élément en serrurerie ouvragée style Art nouveau. Abrisait les douanes. Architecte Fleury RAILLON.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE PROTECTION CONTROLEE</p>

PLAN DES NIVEAUX DE PROTECTION



-  Protection stricte
-  Protection contrôlée

PATRIMOINE ARCHITECTURAL
REMARQUABLE

LES EGLISES, CHAPELLES, FONTAINES,
LAVOIRS

ANNEXE AU RAPPORT DE
PRESENTATION

**LE PATRIMOINE RELIGIEUX
EGLISES ET CHAPELLES**

PHOTO	DESIGNATION DE L'IMMEUBLE	ADRESSE	DESCRIPTIF	CLASSEMENT
	<p>EGLISE SAINT HIPPOLYTE</p> <p align="center">1</p>	<p>65 bis GRANDE RUE</p>	<p>Une première église placée sous le patronage de Saint Hippolyte fut construite entre 1010 et 1050. Vers 1138 une église de style roman lui succéda. Cette église a servi d'église d'un prieuré bénédictin dépendant de Saint Jean de Genève. L'Eglise a été fortement remaniée fin XIV- XV ème siècle dans le style gothique de l'époque.</p> <p>Au XVII ème siècle l'église primitive a été intégrée dans une nouvelle construction où le chœur, et l'avant chœur ainsi que le collatéral sud et nord furent ajoutés dans un style baroque savoyard aux fresques et décors exubérants, stuqués « à l'italienne ». D'importants travaux de restauration ont été réalisés en 2009 et 2010.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE</p> <p>CLASSE MH 30 / 10 / 1909</p>
	<p>BASILIQUE SAINT FRANCOIS DE SALES</p> <p align="center">2</p>	<p>65 bis GRANDE RUE</p>	<p>Construite à la fin du XIX dans un style gothique du XIII. (1889-1921-1930) 1921 début des travaux – 1930 consacrée par Monseigneur Villerabelle, évêque d'Annecy.</p> <p>Construite à côté de l'église Saint Hippolyte à la fin du XIX– début XX ème siècle. Eglise reliée par une voûte à l'église Saint Hyppolite. Eglise reliée par une voûte à l'église Saint Hyppolite. Toitures et façades rénovées en 2010-2011</p> <p>Deux scènes de la passion et chemin de croix sont signés de l'artiste Maurice Denis, chef de file de l'école des Nabis proche de Gauguin, 1940. L'ensemble des fresques ont été rénovées en 2012.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ARCHITECTURALE CULTURELLE</p>

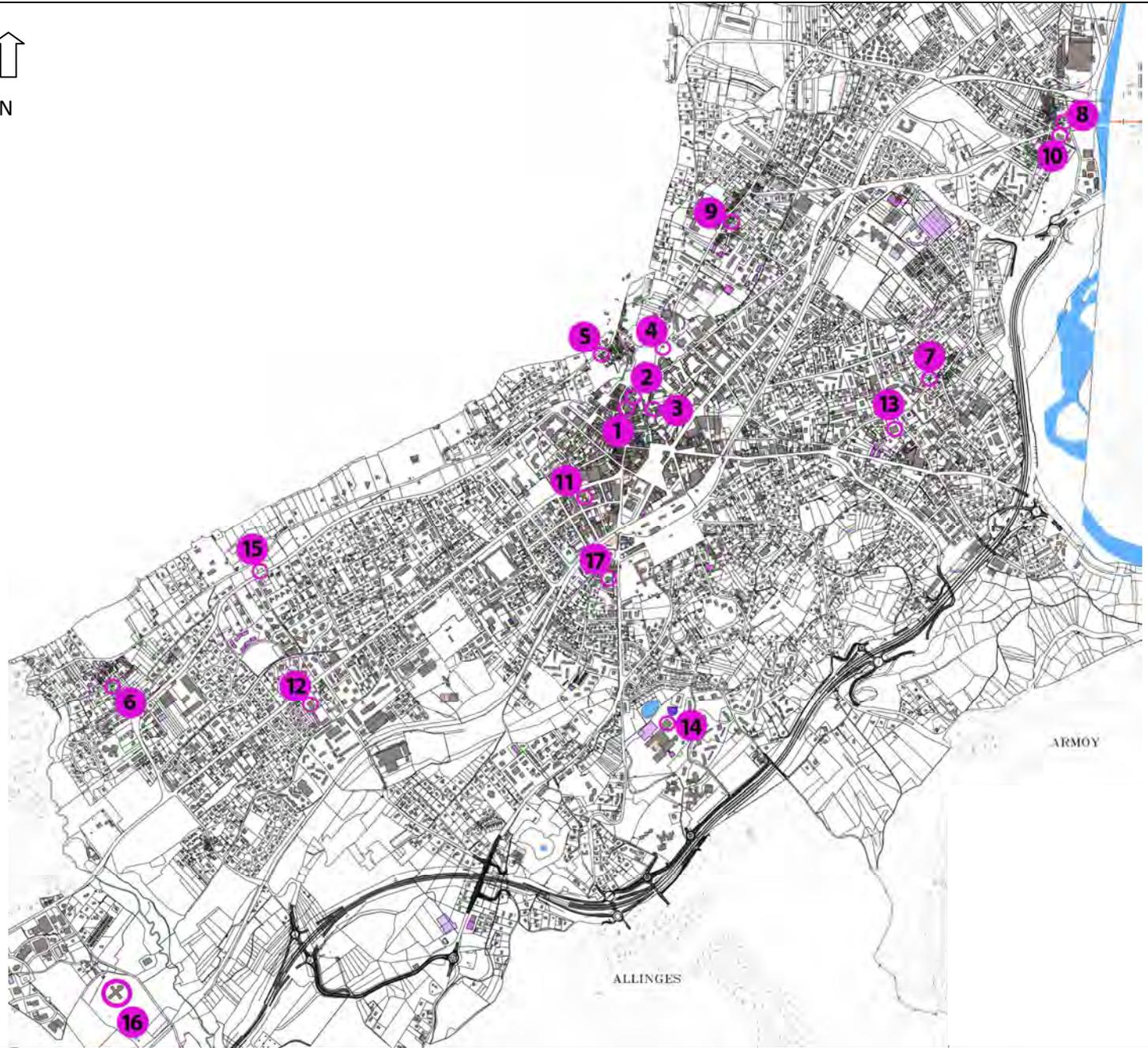
	<p>CHAPELLE DE LA VISITATION</p> <p>3</p>	<p>RUE DES GRANGES</p>	<p>Ancienne chapelle du Monastère de la Visitation fondée par Sainte Jeanne de Chantal, la chapelle de la visitation a été consacrée en 1684. Elle est composée de 4 travées, dont la dernière (un peu plus carrée) forme le chœur. D'époque baroque, elle se compose de voûtes d'ogives héritées de la tradition gothique. Depuis les années 1990, ce lieu est consacré à l'Art contemporain.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE Façades et toitures Inscription MH 18/04/1973</p>
	<p>CHAPELLE SAINT BON</p> <p>4</p>	<p>AVENUE DU LEMAN</p>	<p>On cite son existence dès 1299, dernier vestige de l'enceinte fortifiée de la ville. Endommagée par les Bernois en 1589, elle a été reconstruite en 1615 à l'initiative du Révérend Bouverat, à l'emplacement du premier miracle reconnu de Saint François de Sales.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE</p>
	<p>CHAPELLE</p> <p>5</p>	<p>RIVES 47 AVENUE DU GENERAL LECLERC</p>	<p>Petite chapelle privée, construite à la fin du XIX ème siècle, par la famille des comtes de Savoie, dédiée à Saint Pierre et Saint Paul.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE</p>

	<p>CHAPELLE</p> <p>6</p>	<p>CORZENT 13 BIS RUE DU LAC</p>	<p>Erigée à l'instigation du Révérend Henry Meynet entre 1626 et 1644 sous le vocable de Chapelle Jésus Marie Joseph.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE</p>
	<p>CHAPELLE</p> <p>7</p>	<p>TULLY 36 ROUTE DE TULLY</p>	<p>Construite au XIII ème siècle puis reconstruite en 1681 par le Révérend Etienne Mugnier, dédiée à Saint Etienne.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE</p>
	<p>CHAPELLE SAINT FRANCOIS</p> <p>8</p>	<p>VONGY 23 RUE DU VIEUX PONT</p>	<p>Erigée fin XVII – début XVIII ème siècle sur les bases d'un édifice du XIII ème siècle.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE</p>
	<p>CHAPELLE</p> <p>9</p>	<p>CONCISE 19 Bis PLACE DE LA FONTAINE</p>	<p>On cite son existence à la fin du XIII ème siècle. Endommagée par les Bernois en 1536, elle a été reconstruite sous l'ordre de Saint François de Sales. Sur le chevet du chœur, une peinture murale datant de la fin du XIII – début XIV serait la première peinture de cette époque encore visible en dans la région. Elle représente la décollation de Saint Jean-Baptiste.</p>	<p>VALEUR HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE</p>

	<p>EGLISE NOTRE DAME DU LEMAN</p> <p style="text-align: center;">10</p>	<p>VONGY ROUTE D'EVIAN</p>	<p>1933-1946 : première œuvre de l'architecte. Eglise dédiée à la Vierge et nommée Notre Dame du Léman. La charpente prend la forme d'une barque renversée, la façade principale formée d'un claustra à la forme d'un triangle aux côtés égaux, évoque la Sainte Trinité et le clocher de 45 mètres de haut, la flamme éternelle. L'utilisation d'une large gamme de bleu (près de 200), plonge l'église dans une dévotion virginale. Décoration symbolique, une mosaïque située derrière l'autel et représentant Notre Dame du Léman sur une barque portant l'enfant Jésus et se présentant aux différents Saints de Savoie. Les vitraux d'art sont l'œuvre des vitriers MAUMEJEAN (auteur de la mosaïque du Sacré Cœur de Montmartre Paris) et BESSAC (Grenoble). 1990 : reconstruction à l'identique de la charpente après un incendie.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE MAURICE NOVARINA</p> <p>ARCHITECTE LABELLISE MONUMENT XX 10/03/ 2003</p>
	<p>CHAPELLE LE DON BOSCO</p> <p style="text-align: center;">11</p>	<p>2 RUE DES ITALIENS</p>	<p>Inaugurée en 1945, réalisée par l'architecte Maurice Novarina</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE MAURICE NOVARINA ARCHITECTE</p>
	<p>EGLISE NOTRE DAME DE LOURDES</p> <p style="text-align: center;">12</p>	<p>10 AVENUE DE GENEVE</p>	<p>1965 – 1969 2^{ème} église de l'architecte Commanditaire : Abbé J.BIRRAUX. De base rectangulaire, cet édifice est surmonté d'une toiture à forte pente, présentant, en façade sur rue, un imposant fronton constitué d'un tympan entièrement vitré, dont le dessin des assemblages des pans vitrés se compose autour d'une croix centrale sur toute la hauteur du tympan. Clocher indépendant de l'église, disposé à l'entrée, sur le parvis.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE MAURICE NOVARINA ARCHITECTE avec Guy DELFOSSE Ingénieur</p>

	<p>EGLISE DES VALLEES SAINTE JEANNE DE CHANTAL</p> <p>13</p>	<p>CHATELARD 27 ROUTE DE TULLY</p>	<p>1965 – 1967 EGLISE 1975 – 1976 : CLOCHER INDEPENDANT</p> <p>Façade principale composée d'un imposant tympan entièrement vitré constitué d'éléments vitrés aux formes rectangulaires de taille variée et assemblés par des éléments en béton d'une finesse remarquable. Clocher indépendant de l'église, placé à l'entrée, sur le parvis. Constitué de deux éléments élancés, en forme de H, en béton.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE CLAUDE MARIN ARCHITECTE</p>
	<p>CHAPELLE DE L'HOPITAL PIANTA</p> <p>14</p>	<p>4 AVENUE DE LA DAME</p>	<p>1970. Située dans l'enceinte de l'hôpital public. Chapelle à la forme d'un imposant trapèze renversé en béton brut qui s'appuie sur un bandeau vitré, créant ainsi un saisissant rapport de force entre la masse lourde de béton comme suspendue au-dessus du bandeau vitré. Ecriture architecturale dépouillée, simplifiée, rigoureuse. La chapelle est inscrite dans un espace protégé, à l'abri du passage, par des claustras en résille béton. Un périmètre de sérénité est matérialisé, au sol, par un espace neutralisé par de gros galets et un cordon végétalisé. Ce recul par rapport aux façades accentue l'effet de la forme et du contraste entre volume plein et volume vide. Lieu désacralisé, réhabilité en salle de réunion.</p>	<p>VALEUR ARCHITECTURALE et HISTORIQUE MAURICE NOVARINA ARCHITECTE LABEL PATRIMOINE XX 03/10/ 2007</p>
	<p>GROTTE NOTRE DAME DE LOURDES</p> <p>15</p>	<p>BOULEVARD DE LA CORNICHE Face au 96</p>	<p>Lieu de pèlerinage, de recueillement. Grotte édifée en contre bas du boulevard de la Corniche, dans le talus. EX VOTO A LA VIERGE MARIE</p>	<p>VALEUR CULTUELLE et D'USAGE</p>
	<p>MONASTERE DE LA VISITATION</p> <p>16</p>	<p>32 ROUTE DE LA VISITATION</p>	<p>Construit par l'architecte Maurice Novarina en 1971 pour permettre le déménagement de l'ancien couvent de la Visitation transformé en bibliothèque vers le nouveau bâtiment. Le couvent accueille les sœurs malades de l'Ordre de la Visitation. Le monastère est construit sur un plan en forme de croix. La chapelle abrite un Christ du XIV ème siècle.</p>	<p>VALEUR CULTUELLE et ARCHITECTURALE MAURICE NOVARINA ARCHITECTE GILLES DAGNAUX</p>
	<p>17</p>	<p>17 AVENUE DES ALLINGES</p>		

LE PATRIMOINE RELIGIEUX



LES LAVOIRS
VALEUR HISTORIQUE ET DOCUMENTAIRE

VONGY



1 AVENUE DE SAINT DISDILLE

CONCISE



19 bis PLACE DE LA FONTAINE

RIVES



18 RUE DU PORT

RIVES



QUAI DE RIVES

CORZENT



26 RUE DU LAC

MORCY



78 bis CHEMIN DE MORCY

CENTRE



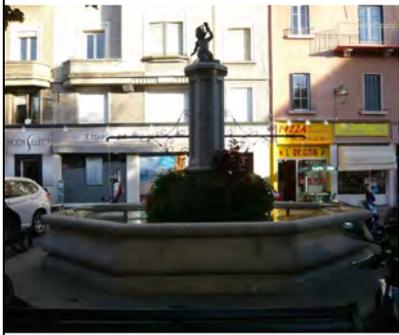
8 AVENUE DES ALLINGES

TULLY



44 ROUTE DE TULLY

LES FONTAINES – LES JETS D'EAU

<p>PLACE HENRY BORDEAUX</p> 	<p>PLACE DE L'HOTEL DE VILLE</p> 	<p>GRANDE RUE - BASILIQUE</p> 	<p>PLACE DU MOLARD</p> 	<p>PLACE JULES MERCIER</p> 
<p>RUE MICHAUD - SONNAZ</p> 	<p>BELVEDERE</p> 	<p>JARDINS DE SAINT BON</p> 	<p>PLACE JEAN MOULIN</p> 	<p>PLACE DU CHATEAU</p> 
<p>SQUARE ARISTIDE BRIAND</p> 	<p>MORCY</p> 	<p>CONCISE</p> 	<p>CORZENT</p> 	<p>CORZENT</p> 

VONGY



CHAMPIGNON DE LA VERSOIE 1937



ETABLISSEMENT ET PARC THERMAL



Fontaine d'eau minérale.
Fontaine en béton à la forme évocatrice d'un champignon recouvert
d'une mosaïque en faïence.

**L'ŒUVRE REPRÉSENTE DES NAIÂDES SOUS FORME DE
PORTEUSES D'EAU, DANS LE STYLE ANTIQUE.**

Une figure est dans une position statique et fait face à l'observateur ;
la suivante est représentée de profil et est en marche. Ce
dynamisme est accentué par l'ondulation des tesselles figurant les
rayons du soleil

l'ensemble des huit femmes est relié par un ondoïement de tesselles
jaunes et vertes, évoquant le mouvement de l'eau.

LOUIS MOYNAT ARCHITECTE
DESSINÉE PAR ANDRÉ LHÔTE, RESTAURÉE PAR YVES
DECOMPOIX EN 2007.

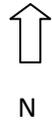
Adresse : avenue du Général de Gaulle - PARC THERMAL



PLACE DE LA DENT D'ŒCHE



FONTAINES ET LAVOIRS



Allège : pan de mur situé entre le plancher et l'appui de la baie, dans le sens vertical.

Appui : partie inférieure de la baie, horizontale. Il peut être au nu du mur ou saillant. S'il est saillant, il peut recevoir une moulure.

Attique : niveau de couronnement de la composition. Sa hauteur est franchement inférieure à celle des autres niveaux dont il est séparé par un corps de moulure.

Baie : tout percement en façade, fenêtres, portes...

Bandeau : moulure plate de section rectangulaire, disposée horizontalement sur la façade.

Chaîne d'angle : ouvrage vertical de liaison à la rencontre de deux murs formant un angle. Elle est constituée d'assises superposées. Les éléments constitutifs sont généralement disposés en harpe ; la chaîne est dite harpée lorsque ses éléments sont alternativement courts et longs.

Chambranle : cadre de la baie. Il peut être mouluré. Lorsque le chambranle est composé d'un ressaut aux angles, il est dit à crossettes.

Encadrement : partie de l'enduit ou maçonnerie en relief entourant une baie.

Enseigne : constitue une enseigne toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce.

Enseigne drapeau : enseigne implantée perpendiculairement à la façade.

Entablement : ce qui forme le couronnement de la composition de l'élévation. Composé de trois éléments, de haut en bas : la corniche, la frise, l'architrave.

Fronton : couronnement triangulaire formé d'un cadre mouluré.

Ordonnement : composition rythmée de la façade.

Piédroit : support vertical du linteau d'une baie.

Pilastre : partie verticale d'un mur légèrement en saillie par rapport à la façade, généralement ornée d'une base et d'un chapiteau.

Placage : revêtement de faible épaisseur, généralement en bois ou en pierre, plaqué sur la façade.

Soubassement : socle d'un bâtiment. Partie de l'édifice en liaison avec le sol. Il utilise souvent des bossages et des faux appareils.

Tableau : Côté vertical d'une embrasure. Généralement compris entre la feuillure et le nu extérieur du mur.

Trame parcellaire : dessin des parcelles, constituant les limites de propriété.

Travée : désigne la superposition des baies composées sur le même axe vertical.

Trumeau : pan de mur entre deux fenêtres au même niveau.

Typologie : ensemble des traits caractéristiques qui permettent de définir le style de la façade.